Les Cahiers de l'Institut

L'aventure sportive de la Fédération CGT des cheminots (1918-1998)

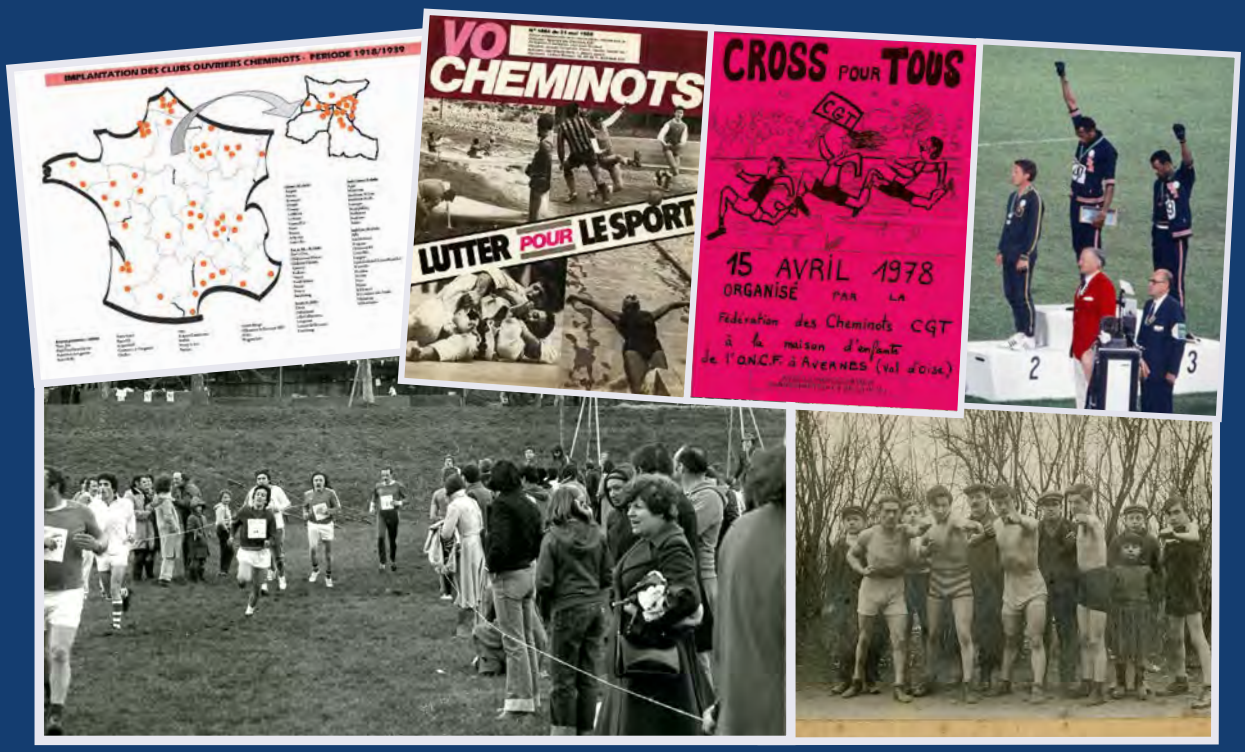

Origines et les grandes étapes du sport ouvrier cheminot (1918-1939)

Le sport corporatif pendant l'Occupation (1940-1944)

« Les jours heureux » et leurs promesses (1945-1969)

La question des activités sociales murit à la Fédération (1970-1981)

La gestion des activités sociales change de main (1982-1998)

Cahier 72-73

2e et 3e trimestre 2021

CGT ihs CHEMINOTS

L'aventure sportive de la Fédération CGT des cheminots (1918-1998)

SOMMAIRE

Edito page 3

Origines et les grandes étapes du sport ouvrier cheminot (1918-1939) page 5

Introduction page 5

La Fédération CGT des cheminots et l'émergence du sport à l'entreprise page 7

L'Union sportive fédérale (1918-1939) : organisation et activité page 17

– Jean Bossard, un militant complet (1909-1999 page 28
– Georges Hébert (1875-1957) et sa méthode naturelle page 32
– Les Spartakiades (1928- 1934) ou « Croire en une effervescence révolutionnaire » page 33
– Aymé Cassayet (1893-1927) dit « Le Boulanger » page 35
– Gustave Lemaire (1883 – 1949) page 36
– Le Club sportif des cheminots du Mans (CSCM) page 37

Le sport corporatif pendant l'Occupation (1940-1944) page 40

– Alphonse Entz de Montigny–les-Metz (1891-1945) page 43
– Eugène Gréau, champion cycliste et martyr page 44
– Paul Castel et le club sportif des cheminots noiséens (1935-1939) page 46

Les « jours heureux » et leurs espoirs (1945-1969) page 48

– Marcel Montaubrie page 54
– 1957 : l'inauguration du stade Lénine page 57
– 1954 : une « étonnante attitude » d'un président de l'USCF page 59
– 1964 : les 30 ans de la FSGT page 59
– Le sport « apolitique », un exemple parmi d'autres page 59

La question des activités sociales murit à la Fédération (1970- 1981) page 60

Les années 1970, des années expérimentales en matière de sport à la Fédération page 60

La Fédération prend les activités sociales en main dès 1981 page 69

– L'apport de l'ONCF et du chalet des Frasserands page 70
– Le boycott des JO de Moscou, 1980 page 71
– De Mexico en 1968 à Santiago du Chili en 1973 ou quand la politique se joue sur les stades page 72
– Bruno Chiumento page 73
– Alain Victor page 74

La gestion des activités sociales change de main (1982-1998) page 76

1982-1986, un long transfert des activités sociales page 76

Les sportifs de haut-niveau page 79

– Serge Hermosilla ou comment devenir champion - dans les années 1975-1980 page 81
– Thierry Watrice, coureur de demi-fond page 82
– L'Hôpital Foch page 83
– Sponsoring et l'entreprise page 84
– 3 000 enfants à la Coupe du monde de foot 1998 page 85
– Gérard Roussel (1952-1988), un colosse surnommé « Puce » ou « Le Grand » page 86
– Bernard Vallée page 88
– De l'Union Sportive des Cheminots de Montrouge - Chatillon (USCMC) à l'Union Sportive des Cheminots Ouest Rive Gauche (USCORG) page 90
– Claude Fernand (1936-2012), cheminot, militant FSGT et premier de cordée page 94

Petite bibliographie page 95

Morceaux choisis : Bernard Chambaz,¡No pasarán! page 98

Rédaction : Herlé Baron, Christian Beaumanoir, Jean-Pierre Bonnet, Daniel Chatel, Michel Dalloni, Christophe Farnault, Guy Henrio, Guy Herbreteau, Gérard Lopez, Madeleine Peytavin, Gérard Torrès.
Coordination : Thierry Roy et Madeleine Peytavin
Iconographie: Caroline Chalier
Conception et Impression : Rivet Presse Edition - Limoges
263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 84 40 – Ihs@cheminotcgt.fr – www.Ihs.cheminotcgt
Les cahiers de l'Institut – ISSN : 2101-3721

édito

Quand le président de la République convoque les premiers de cordée dans une de ses interventions publiques, fait-il allusion au livre de Roger Frison-Roche sorti en librairie en 1941 ou au film de Louis Daquin sorti en salles en 1944 ? A-t-il bien compris le sens du roman de Frison-Roche ou de son interprétation par Daquin ? Les hommes de ces histoires sont de la haute montagne, habitués à résister. Le premier de cordée est, par définition, celui qui apprend aux autres et est à chaque instant solidaire de l'autre. Le but n'est pas d'arriver le premier mais d'arriver ensemble. Et les deux auteurs savent de quoi ils parlent, eux qui sont entrés en résistance. Tout le sport est résistance, tous les sportifs y compris les amateurs sont des résistants à la fatigue, à la difficulté, à l'effort. Ils sont tous des premiers de cordée : les cheminots militants sportifs que nous évoquons sont tous des premiers de cordée, des lutteurs qui peuvent dépasser leurs limites et rester solidaires.

Le sport est source de culture, de lien social, de recherche d'excellence, de divertissement. Le sport est donc, encore aujourd'hui, un enjeu dans l'entreprise : le sport « pour tous » reste à gagner. Cette ambition doit demeurer une préoccupation syndicale même si elle peut aussi être portée par le Comité d'Entreprise. La pratique sportive ne peut être résolue par de simples chèques favorisant l'individualisme. Avoir le temps de faire du sport doit trouver sa solution sur les lieux mêmes du travail car c'est là que se discutent durée du temps de travail, horaires, installations de proximité, conditions de vie.

L'épopée que nous vous proposons de lire dans ce cahier (un double numéro), c'est l'aventure sportive de la Fédération entre 1918 et 1998. Il y a des départs, des ralentissements, des resurgissements, des évolutions. Nous sommes certains que vous lirez avec plaisir l'époque de Cassayet, de Bossard, de Montaubrie, de Victor, de Gérard Roussel ou encore de Bernard Vallée.

Un thème est absent : les cheminotes et le sport, la place de la femme dans l'entreprise étant restée longtemps marginale. Ce sujet peut prendre place dans un autre travail.

Ce cahier a pu être écrit grâce à la bibliothèque numérique et aux archives fédérales.

Nous remercions l'Union sportive des cheminots de France (USCF) pour nous avoir ouvert ses archives.

Vous allez constater des déséquilibres entre les périodes. Cela est dû essentiellement à l'activité de la Fédération en matière du sport, activité plus soutenue à certaines périodes qu'à d'autres.

Ce travail vous permettra, je l'espère, de comprendre les vrais enjeux du sport et donnera l'envie de continuer à investir le terrain revendicatif dans l'entreprise sur ce sujet…

Thierry Roy - Président de l'IHS CGT cheminots

glossaire

ASPT : Association Sportive des Postes

BSP : Brevet Sportif Populaire

CCAS : Comité Central des Activités Sociales

CE : Comité d'Entreprise

CGT : Confédération Générale du Travail

CGTU : CGT Unitaire

CIO : Comité International Olympique

CLAS : Comité Local des Activités Sociales

CRAS : Comité Régional des Activités Sociales

FFA : Fédération Française d'Athlétisme

FGSPF : Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail

FIS : Fédération Internationale du Ski

FSAS : Fédération Sportive Athlétique Socialiste

FST : Fédération Sportive du Travail

IC : Internationale Communiste

INS : Institut National du Sport

IRS : Internationale Rouge Sportive

ISOS : Internationale Sportive Ouvrière Socialiste

JO : Jeux Olympiques

ONCF : Orphelinat National des Chemins de Fer de France

PCF : Parti Communiste Français

RDA : République Démocratique Allemande, à l'Est

RFA : République Fédérale Allemande, à l'Ouest

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière

SFIC : Section Française de l'Internationale Communiste

SNEP : Syndicat National de l'Education Physique

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

USCF : Union Sportive des Cheminots de France

USGT : Union Sportive et Gymnique du Travail

USP-PLM : Union Sportive de la Compagnie PLM

USPS : Union Sportive du Parti Socialiste

USSGT : Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail

USCORG : Union Sportive des Cheminots de Ouest Rive Gauche

Origines et les grandes étapes du sport ouvrier cheminot (1918-1939)

Introduction

Fin du 19e siècle : deux conceptions du sport dans la société

Pierre de Coubertin, né dans une famille bourgeoise en 1863, se destine à une carrière militaire mais choisit finalement l'éducation. Il a effectué des voyages en Angleterre, en Irlande : il admire la place de l'athlétisme dans l'éducation. Coubertin n'a pas fait St-Cyr mais il aime l'ordre, l'armée, la discipline, la force, le courage. Si le sport se démocratise peu à peu au 19e siècle, il reste une activité des classes les plus favorisées. Sous l'impulsion de Georges Hébert, puis de Coubertin, un Comité International Olympique permanent (CIO) voit le jour. Les premiers Jeux Olympiques ont lieu à Athènes en 1896 puis à Paris en 1900. Les Jeux sont lancés et se déroulent tous les 4 ans sauf en 1916, 1940 et 1944 pour cause de guerre.

Paschal Grousset. Source : CCO Paris Musées/Musée Carnavalet - Histoire de Paris

Parmi les personnalités qui s'opposent à Coubertin, retenons celle de Paschal Grousset (1844-1909), communard délégué à la gymnastique, député, qui est déterminé à étendre la pratique des activités physiques alors réservées à l'élite. Pour contrecarrer la gymnastique inspirée de l'armée, il crée la « Ligue nationale d'éducation physique » en 1888. Préoccupé par les questions de santé, il prône les exercices en plein-air et surtout s'intéresse aux enfants. Son souci d'une activité physique, plus populaire, son hostilité à toute idée de compétition, son idéal de fraternité l'opposent violemment à Coubertin. Grousset a beaucoup fait pour le football (version française) et autres sports et pense que « la plupart des jeux recommandables pour les garçons le sont aussi pour les filles ». Hébert (voir sa biographie dans ce cahier) veut lui aussi favoriser l'accès des femmes au sport tandis que Coubertin est farouchement misogyne.

Grousset veut le sport pour tous, Coubertin veut favoriser l'élite, son monde. Daniel Chatel, ancien responsable des sports à la CGT nous éclaire sur les vues de Coubertin ; développer l'amateurisme et le professionnalisme. En imposant l'amateurisme, Coubertin écarte la classe ouvrière des pratiques sportives en général et de la compétition en particulier (moins de temps, moins de moyens financiers). La pratique du sport conçue par le mouvement ouvrier s'inscrira dans la perspective tracée par Paschal Grousset.

Les premières années d'une Fédération sportive du mouvement ouvrier

Extrait de *L'Humanité*, 13 avril 1909. Source : gallica.bnf.fr /BnF.

Au moment de la création du mouvement sportif ouvrier, les usines, les entreprises gèrent depuis longtemps de façon paternaliste l'activité physique de leur personnel et les patronages ont aussi leur fédération (1898) : la France de 1903 compte une Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France (FGSPF) d'obédience cléricale. Ce qui manque au mouvement ouvrier

de la fin du 19e et début du 20e siècle, c'est une organisation autonome regroupant les ouvriers dans leurs moments de détente. Après la création de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) en 1905, une première Union Sportive du Parti Socialiste naît dans le département de la Seine puis une Fédération Sportive Athlétique Socialiste (FSAS) couvre en 1908 tout le territoire français. Le sport ouvrier se développe d'abord au sein des universités populaires avec la gymnastique, la boxe, l'escrime. En 1913, un congrès international, réuni à Gand, décide d'unir le mouvement sportif ouvrier international (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, France) en créant l'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste (ISOS) à laquelle adhère la FSAS qui se transforme en Fédération Socialiste des Sociétés Sportives.

La création de la Fédération Sportive du Travail (FST)

Créée au congrès du Pré-St-Gervais en mai 1914, la Fédération reste en sommeil pendant tout le conflit. Son activité ne prend corps qu'en juin 1919.

Avec le temps du repos et des loisirs, contenu dans la revendication syndicale des 3x8, reprise avec force le 1er mai 1919, le mouvement sportif et syndical doit penser à l'encadrement et à la pratique sportive autrement que comme une démonstration festive servie lors des kermesses, fêtes… Si, sur le plan international, la révolution soviétique apporte beaucoup d'espoir au mouvement ouvrier, au plan national elle entraîne de graves scissions.

Le temps de la désunion

Après la scission qui s'opère dans le Parti Socialiste en 1920 à Tours et dans la CGT en 1921, la FST subit elle aussi une scission. Les sportifs révolutionnaires et les réformistes se séparent en 1923 au congrès de Montreuil. Les premiers liés aux Jeunesses communistes conservent le titre de FST et s'affilient en 1923 à l'IRS (Internationale Rouge Sportive) créée par la 3e Internationale lors de son congrès le 23 juillet 1921. L'IRS s'est donnée deux objectifs : populariser la révolution bolchevique et combattre l'Internationale sportive de Lucerne qui regroupe les réformistes de l'USSGT (Union des Sociétés Sportives et Gymniques du travail) créée en 1913. L'IRS organisera trois manifestations importantes : les Spartakiades de Moscou en 1928, celles de Berlin en 1931 et celles de Paris en 1934 sous le mot d'ordre de battre le fascisme.

La CGTU réaffirme son soutien à la FST

La CGTU (CGT Unitaire) se saisit de cette organisation sportive pour avancer dans ses revendications car elle voit dans la FST une alliée pour lutter contre le patronat. A son deuxième congrès de novembre 1923, la CGTU adopte une résolution affirmant son soutien à la FST : « pour lutter contre le patronat sur tous les terrains, il est indispensable de dresser le mouvement sportif ouvrier contre le mouvement sportif bourgeois et clérical ». Cette résolution continue : « par son recrutement, par son action, sa direction, la FST est une organisation strictement révolutionnaire ; par ses rencontres amicales internationales, elle développe l'esprit de solidarité et de fraternité internationales ; qu'elle peut être, par son grand développement, d'un vif appui pour le recrutement syndical des jeunes, que par son programme d'éducation physique et morale, elle prépare pour la Révolution « des esprits sains dans des corps sains ».

Cependant, le positionnement clairement antifasciste du sport ouvrier n'est pas pour plaire à tout le monde. Ainsi pendant quelques années, FST, USSGT CGT et CGTU poursuivent leurs efforts en direction du sport ouvrier en ordre dispersé.

1934, du sport ouvrier au sport populaire : la création de la FSGT

Après les journées de février 1934, la peur de voir la France basculer dans un régime fasciste est réelle : la FST et l'USSGT en ont conscience et s'y opposent en s'unissant et en créant la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) le 24 décembre 1934, rue de la Grange aux Belles à Paris. La FST apporte 11 000 adhérents et l'USSGT arrive avec 7 000 adhérents. La FSGT grossit très vite : de 20 000 adhérents, elle passe à 80 000 en 1935.

24 décembre 1934, Congrès de fusion de la Fédération Sportive du Travail et de l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, salle de la Grange aux Belles à Paris. À l'unanimité, délégués de la FST et de l'USSGT décident de créer la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. © collection FSGT.

La notion de sport populaire remplace l'expression « sport ouvrier ». Pour René Moustard, ancien président de la FSGT, il s'agissait de s'ouvrir à « toutes les couches de la population. [La FSGT] met en valeur l'éducation par le sport et les exercices physiques rationnellement conçus, plutôt que l'utilisation du sport comme moyen d'une politique ».

Le Front populaire

La FSGT coopère avec le gouvernement du Front populaire et établit des accords avec l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Elle participe de très près à la création du Brevet sportif populaire (BSP) qui connaît un grand engouement dans le monde du travail et de la jeunesse. A la lecture de « la Tribune des cheminots », on voit très bien la publicité qu'en fait l'Union sportive des cheminots auprès de ses clubs dans les colonnes de la publication fédérale, ses dirigeants se pliant eux-mêmes à l'exercice.

En 1938, la FSGT compte 120000 licenciés et 1700 clubs et en 1939 elle souhaite créer un cartel des clubs qui doit permettre de :

- Établir les revendications communes à tous les sportifs ;
- Entreprendre des actions communes ;
- Trouver des ententes sportives entre FSGT et fédérations officielles.

La Fédération CGT des cheminots et l'émergence du sport à l'entreprise

Les premiers groupements sportifs pointent dans les années 1830 et ils sont vus comme un moment de la vie réservé à une classe favorisée. La pratique sportive ne peut se développer que si les conditions de vie, d'hygiène et de travail sont favorables. Il y a eu, longtemps, de fortes hostilités aux loisirs, à la culture, aux sports – y compris chez les ouvriers - car il est bien difficile d'imaginer des loisirs quand l'ouvrier est littéralement asservi à son travail, à son patron. La notion du droit aux loisirs, aux sports, à la culture, au tourisme ne peut cheminer que très lentement puisque parfois tout le monde, pouvoir, patrons et salariés sont contre. Cet empêchement est fort entre le 19e siècle et les vingt premières années du 20e siècle. Cette pensée peut vite évoluer quand les obstacles de temps, de ressources, de santé s'atténuent. Pensons aux conquêtes sociales de 1936 qui ont modifié la situation du point de vue chômage, emplois, salaires, congés payés, billets de train à prix réduits, durée journalière du temps de travail…

Premiers pas vers le droit au sport (congrès 1878)

Au 2e Congrès ouvrier de 1878 (congrès auquel assistent chambres syndicales et associations ouvrières) la question sportive est évoquée dans les termes suivants : « la journée doit être ainsi remplie : huit heures consacrées au travail de la profession, huit heures dites de loisirs destinées aux recherches scientifiques, littéraires, aux exercices gymnastiques, à la culture littéraire et, enfin, huit heures de sommeil » Des sociétés gymniques et sportives se développent au 19e et au tout début du 20e siècle : L'Union des Sociétés sportives de gymnastique de France se crée en 1873 et en 1887, arrive l'Union des sociétés françaises des sports. En 1903 naît la Fédération de Gymnastique et Sportive des Patronages de France qui se donne comme objectif de « développer par l'emploi rationnel des sports athlétiques, les forces physiques et morales de la classe ouvrière ».

L'activité sportive se développe et de nouvelles sociétés s'appuient sur les pratiques antérieures des jeux populaires pour investir petit à petit différentes disciplines : lutte, boxe, natation, haltérophilie, tir au pistolet ou à l'arc.

Autour de la Première guerre mondiale

Avant le conflit

La société ouvrière française vit dans une grande pauvreté. Cette situation préoccupe gravement la CGT. En 1906, une loi sur le repos hebdomadaire est votée, devant alléger les conditions de vie et de travail mais la pression en faveur des 8 h de travail par jour est maintenue. L'idée maîtresse des luttes pour des journées allégées c'est d'abord : pouvoir se reposer. Dans cette période, le syndicalisme, y compris le syndicalisme cheminot, est traversé par un courant anarchiste influent et certaines aspirations ouvrières sont combattues car on craint d'être gagné par l'idéologie dominante. Ainsi certains syndicalistes sont hostiles aux sports mais aussi à d'autres activités culturelles comme le très jeune cinéma. Ils considèrent que ces activités vont les détourner de la lutte syndicale. Néanmoins, le

sport s'installe très lentement dans les couches laborieuses mais un engouement pour les sports s'opère. La SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) qui se crée en 1905, réunit les partis se réclamant de la classe ouvrière.

Côté patronat, des associations sportives sont depuis longtemps encouragées dans le monde industriel comme dans les compagnies ferroviaires. Même l'Etat s'en mêle en créant, en 1908, son Association Sportive des Postes (ASPT) qui doit, il ne s'en cache pas, améliorer le rendement de son personnel.

Le Syndicat National exprime, par « la Tribune de la voie ferrée » du 10 mai 1913, sa vive hostilité aux rassemblements patronaux ou catholiques qui, sous, couvert de gymnastique, conditionnent les jeunes à la parole du patron et de l'Eglise. Le syndicat qui connaît le paternalisme des compagnies regarde - avec raison - d'un mauvais œil l'intervention de l'Eglise chez les cheminots avec l'Union catholique des cheminots, créée en 1888. Celle-ci compte 500 groupes en 1914 qui veulent soulager la peine des hommes sans toucher aux causes profondes de la misère ouvrière.

En 1910, « la Tribune de la Voie Ferrée » du 31 juillet évoque le sport ouvrier : à l'occasion d'une grande fête le dimanche 7 août 1910, organisée par « La Ruche » à Rambouillet (« La Ruche » est l'œuvre de Sébastien Faure, issu d'un milieu bourgeois, devenu « propagandiste permanent de l'anarchisme », convaincu qu'il faut aider l'enfance, l'enlever aux pressions de l'Eglise, de l'Etat et du patronat). A cette fête se produit la Fédération Sportive Athlétique Socialiste (FSAS) de la Seine. Outre les enfants de « La Ruche », sont conviés les pupilles de l'Union des syndicats parisiens ainsi que ceux de l'Orphelinat des cheminots.

Une organisation sportive internationale voit le jour le 10 mai 1913 : l'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste (ISOS). La loi des 3 ans vient obscurcir l'horizon des jeunes et la déclaration de guerre met sous le boisseau les rêves de tout le monde.

Durant les hostilités

Des milliers de jeunes meurent aux combats. L'industrie de guerre en a « préservé » quelques-uns qui travaillent à remettre, en particulier dans le Nord et l'Est, les trains et les voies en état jour après jour sans être cependant à l'abri des bombardements. Dans un climat d'avenir incertain, de conditions de travail aggravées, de privations, des mutineries et des grèves éclatent surtout à partir de 1916 dans la métallurgie et en particulier dans les chemins de fer. Dans ce contexte, la Fédération s'affilie à la CGT en 1917.

Insigne fédéral créé à l'occasion de la fusion du syndicat national avec la Fédération autonome des mécaniciens et chauffeurs, l'association professionnelle des agents de train, l'association générale du personnel des chemins de fer du PLM, qui donne naissance à la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer de France, des colonies et pays de protectorat en janvier 1917, © Paul Bargas, IHS-CGT cheminots, 3 OBJ 1.

La Russie tsariste s'effondre, laissant la place à un régime révolutionnaire en novembre 1917, régime salué par le mouvement ouvrier dont le Comité Confédéral de la CGT.

L'Armistice est signé le 11 novembre 1918. Le monde ouvrier peut envisager un autre avenir et la CGT réclame dès 1918 l'organisation de la semaine de travail en cinq jours et demi. La question des jeunes et du sport peut reprendre sa place.

La lutte pour les 3 x 8, engagée par le mouvement ouvrier depuis 1880, prend une nouvelle ampleur lors de la préparation du 1er mai 1919. « La Tribune des cheminots » du 1er février 1919 écrit : « Ce 1er mai 1919 est vu par la CGT comme une journée internationale et de concorde [...] et qu'enfin on soit prêt à vivre une vie nouvelle ».

Après la Grande guerre

La Fédération CGT des cheminots donne un nouveau titre à son journal : la « Tribune des cheminots ». Elle s'attaque à la question sportive en s'appuyant sur sa très jeune Union sportive des cheminots qui ne compte que deux clubs déjà organisés :

- sur l'Ouest : le syndicat de Paris-Etat (rive droite) possède un groupe sportif de 220 membres (les membres sont adhérents au syndicat de Paris-Etat, l'actuel site du syndicat de Paris-St-Lazare). Cochery transforme, en 1919, son ancien club en club sportif syndical et il rejoint l'Union syndicale sportive proposée par la Fédération.

- sur le Nord : Thys, ancien secrétaire de syndicat de Paris-Nord, encourage la formation d'un groupe sportif au syndicat de Paris-Nord. Il passe la main à J. Morant, le nouveau secrétaire du syndicat, militant de la Fédération Sportive du Travail (FST).

Ces deux clubs constituent l'Union Sportive syndicale des cheminots adhérente à la FST. L'Union a son siège, 4, rue de la Pierre levée et ses permanences se tiennent rue Legendre (Paris, 17e). L'Union compte, en janvier 1921, 2 équipes de rugby, du cyclisme, du cross- country, de l'athlétisme et de la natation. Se dessinent des échanges de football avec la Belgique.

Morant peut utiliser les colonnes de « la Tribune ». Cette Union se donne comme objectif de faire des sportifs « des hommes sains et forts »[1].

1918, la part du sport au 2e congrès fédéral

« 8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de sommeil ». Dessin de Jules Grandjouan, Une de *L'Assiette au beurre*, n° 265, 28 avril 1906. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

La loi du 23 avril 1919 et la journée de 8 heures permettent de disposer de 8 heures de loisir où le sport peut tenir une jolie place, répondant ainsi à Léon Jouhaux qui s'inquiète dans « la Tribune » du 15 octobre 1919 : « Huit heures de loisir qu'en ferons-nous ? Avec les nouveaux horaires, on peut demander à l'ouvrier de faire du sport ».

La notion du temps de loisir est toute neuve à la fin des années 1910. On a conscience que le sport peut aider à lutter contre la tuberculose et l'alcoolisme. La Fédération convaincue des bienfaits du sport voit très bien, en outre, quels agréments peuvent apporter les sportifs à ses manifestations (fêtes, congrès, assemblées, etc.). C'est pourquoi elle prend rapidement trois décisions dans le cadre de son 2e congrès fédéral de mai 1919 :

– doter son union sportive d'un budget de 50 000 F pour animer son congrès en 1920.

On se met à rêver d'un stade des cheminots :

– structurer l'Union Sportive

– organiser un 1er challenge fédéral qui se déroule le 21 septembre 1919 à Colombes.

Sur sa lancée, la Fédération poursuit ses challenges :

- Le 2e se déroule le 29 août 1920 au stade du Pershing, Paris, 12e
- Le 3e a lieu le 14 août 1921 au stade du Pershing, Paris, 12e
- Le 4e est organisé le 17 septembre 1922 à Pantin.

Le temps des divorces dans les organisations ouvrières (1920-1935)

1920 les grèves et les scissions

Pour une analyse fine des grèves de 1920, on se reportera à la plaquette que vient d'éditer l'Institut d'Histoire Sociale CGT des cheminots : « Il y a cent ans : les grèves de 1920 ». La répression est violente : les sportifs vont aussi en faire les frais. Le 1er mai, les sportifs cheminots participent à la grève : un jeune gars de St-Ouen est arrêté pour distribution de tracts antimilitaristes et écope de 6 mois de prison ; l'Union sportive des cheminots de J. Morant est décimée[2].

Sur le plan politique, une séparation se produit en décembre 1920 au congrès de Tours où la SFIO se scinde et donne naissance au Parti Communiste Français. Puis, c'est au tour de la CGT de se diviser : des heurts violents conduisent réformistes et révolutionnaires à se scinder : les syndiqués doivent choisir entre la CGT-Confédérés (courant réformiste) et la CGT-Unitaire (courant révolutionnaire).

La fédération des cheminots se divise début 1922. Ce divorce dure 12 ans pendant lesquels les deux CGT répondent ou non aux problèmes des sportifs.

Les deux fédérations CGT et le sport (1922-1935), un lien et un lieu commun : l'Orphelinat d'Avernes

La scission syndicale met en péril le beau départ sportif syndical de la Fédération, né au lendemain de la Première guerre mondiale mais elle préserve relativement l'Orphelinat d'Avernes : Aucune fédération ne veut céder à l'autre fédération cette réalisation de solidarité. En conséquence, les deux organisations syndicales décident de continuer à gérer cette œuvre ensemble (non sans nombre de crispations ou de crises). Les fêtes fédérales se maintiennent au bénéfice de l'Orphelinat. Au tout début, les deux fédérations produisent les mêmes articles sportifs signés J. Morant dans les colonnes de leur journal respectif. Mais très vite, rancœur, dualités et concurrences sont là.

Le développement du sport au sein de ces fédérations divisées se trouve de fait très diminué.

La Fédération des confédérés et le sport durant la scission (1922-1935)

Durant cette période, les confédérés se tiennent comme à l'écart des mouvements sportifs. La Fédération n'encourage pas la création de clubs. Modernité des temps oblige, elle doit faire cependant appel aux clubs sportifs de la CGTU pour animer quelques manifestations, réunions, congrès, etc.

Pour les fêtes de l'Orphelinat : c'est une gestion partagée qui se met en place dès la scission. Sur le plan national, à chaque fête de l'orphelinat, les deux fédérations se mettent d'accord sur le programme festif et au fil des ans, les démonstrations sportives gagnent du terrain dans les programmes (cross, cyclisme, football, etc.). Ce n'est pas du goût de tous les confédérés mais l'élan populaire sportif est là et il est difficile de ne pas lui faire de la place dans les journées récréatives alors que certains clubs CGTU affiliés à la FST sont très proches comme Paris-Etat-Rive-Droite, Sotteville, Paris-Nord.

Les kermesses locales organisées par les Unions ou les syndicats sont très prisées par les familles cheminotes qui y viennent pour un moment de convivialité et admirer l'un de leurs « artistes » ou « champions ».

Les Confédérés peuvent aussi s'appuyer sur des municipalités socialistes.

Extrait de *La Voix ouvrière* / rédacteur en chef André Odeuté, n°14, juillet 1944, p.3. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Sur le Nord, certains confédérés voient d'un mauvais œil les piscines de Dautry et leur fonctionnement qui exige très vite de la surveillance et des moniteurs d'éducation physique : il faut embaucher du personnel plus ou moins qualifié en interne : certains moniteurs viennent des ateliers en particulier pour surveiller les bassins des piscines. Cela ne suffisant pas, des personnels, de bons gymnastes, sont recrutés à l'extérieur, placés sur les échelles de 4 à 13. Rattachés à la filière « ouvriers », ils bouchent le déroulement de carrière, aggravent le manque de personnel dans les ateliers (il n'est pas prévu de budget supplémentaire). La grogne locale est forte et s'exprime en rejet du sport.

Par ailleurs, il y a sur le PLM, une franche hostilité aux activités sportives fortement illustrée par De Kerdelleau[3]. Son poste de secrétaire à la rédaction de l'Union des syndicats confédérés du réseau PLM lui donne des facilités pour s'exprimer dans le journal « Le Cheminot syndicaliste » : « le syndicat peut s'occuper des sports mais surtout des loisirs » tout en regrettant que « les jeunes s'intéressent plus au sport qu'à l'étude ». Quand le sport s'impose encore plus dans les années du Front populaire, il frappe plus fort : « le sport n'est qu'un dérivatif », il « ne supprime pas le mal », il « ne change rien entre capital et travail », « la vie monotone coupée par des distractions comme le sport n'enlève pas le mal ».

Portrait de De Kerdelleau, secrétaire fédéral issu de l'Union PLM paru dans *Le Cheminot syndicaliste*, n° 297, 10 novembre 1937. Source : IHS-CGT cheminots.

Plus loin, De Kerdelleau poursuit : il faut éviter « la prééminence du sport ». Après la réunification, il infléchit son discours en septembre 1937, en déclarant à Moret-Les-Sablons que « le syndicat doit continuer à s'occuper de sport » mais quand il revient sur ses terres, à l'union PLM, il assène en février 1938 que « le sport et le tourisme tiendront moins de place que les loisirs, la culture et les arts », ajoutant « que le livre est plus dangereux que le ballon ». Et voilà un nouveau match : le livre contre le ballon !

Les convictions de De Kerdelleau sont loin d'être partagées par tous. Cheveau, un militant (bon coureur) de Paris-PLM, est désigné pour rencontrer l'Union sportive fédérale et entre au bureau de l'Union sportive fédérale. Il crée même son club (CSP PLM). D'autres syndicats font de même comme Clermont-Ferrand, Marseille, Varennes-sur-Allier, Nevers, Annemasse. Sur cette union qu'on croyait fermée aux sports par le passé, après la réunification syndicale, une Coupe de l'Union des syndicats Sud-Est se prépare en avril 1938 (et reportée au 22 mai). Enfin l'Union Sud-Est crée une « commission Sports, loisirs et Solidarité » tout en gérant son association l'UTAS (Union Touristique Artistique et Sportive).

Avec les 8 heures, l'augmentation des congés, les revendications de loisirs, de culture ou de sport émergent. L'attitude de De Kerdelleau qui tente de ralentir le développement du sport sur l'union Sud-Est n'aide pas à débarrasser la classe ouvrière de l'image décadente dont l'affuble la

bourgeoisie, stigmatisant l'ouvrier en dehors du travail : l'ouvrier n'aspire pas à autre chose que de passer tout son temps de loisirs au bar en y dépensant sa paie comme le personnage principal du film « l'Assommoir » sorti en 1934. On reste aussi dans cette représentation avec un autre film de cette époque : « Dédé » (une comédie musicale légère), sorti en 1935, représente cette fois des grévistes de la chaussure abîmés dans une ivrognerie sans borne.

A noter cependant que les confédérés ne font pas appel aux sociétés sportives cheminotes soutenues par les compagnies ferroviaires, certains de leurs syndicats appréciant fort peu la politique de Dautry.

Les « Unitaires » et le sport

La grève de 1920 et la scission qui intervient en 1922 ont tout chamboulé. Les multiples préoccupations de la Fédération unitaire expliquent l'absence de grandes initiatives en matière de sport : les clubs continuent à se créer mais « la Tribune » ne publie plus d'article sportif régulièrement. Les efforts fédéraux relayés par la petite équipe sportive animée par Morant ne sont pas forcément récompensés.

Et puis Morant disparait. A-t-il pris des responsabilités à la FST ? Sans doute. La bataille pour le sport ouvrier est forcément rude : l'Eglise s'impose avec ses très nombreux patronages dans les quartiers et villages. Les cheminots qui ont choisi les clubs patronaux bien encadrés comptent sur des promesses (avantages matériels temps, détachements, facilités de circulation, installations sportives sur les lieux du travail) et pensent que le chef d'établissement-président du club sera un avantage pour le club. Mais le temps des loisirs n'est pas acquis pour l'éternité : le ministre des travaux publics envisage de revoir les 8 heures. Le monde ouvrier s'ouvre à de nouveaux horizons : un engouement certain pour le régime de l'Union soviétique. C'est l'époque des voyages en URSS : les récits, lors des retours, font état des belles réalisations sociales réservées au prolétariat : les cheminots possèdent même une maison de repos, font de l'athlétisme et du sport ![4] Dans le même temps la FST, toujours la partenaire privilégiée de la CGTU, porte la révolution russe très haut également.

Une nouvelle scission traverse la FST en 1925. Les clubs syndicaux cheminots semblent tous rester affiliés à la FST et continuent doucement à se créer grâce aux militants syndicaux et sportifs.

Alors qu'au XI[e] congrès, la Fédération unitaire de 1928 est prête pour un vrai échange autour du sport, cette question est éludée, faute de temps. Il est vrai que la grande question de la rationalisation mérite un grand débat[5]. A défaut de débat au congrès, « la Tribune » appelle cependant à une prise de conscience : alors que les clubs bourgeois comptent 1 200 000 adhérents, il est temps de renforcer les clubs syndicaux existants, d'en créer et de resserrer le lien avec la FST. Dès lors, la Fédération considère qu'il est de son rôle d'enlever à l'influence de la bourgeoisie les ouvriers, et de les éduquer : « le mouvement syndical doit satisfaire à tous les besoins de la classe ouvrière ». L'Union sportive fédérale s'élargit : il y a maintenant un secrétaire à l'union sportive PO (M. Capa) qui rencontre l'USP-PLM. La règle d'or des années 1920 en faveur du sport est toujours assortie d'une condition : le sportif doit être syndiqué.

Ce qui fait aussi défaut à la fin des années 20, c'est un dirigeant syndical et sportif.

Avec la Fédération, l'Union Sportive des cheminots multiplie les initiatives.

Les syndicats cheminots parisiens organisent leur premier challenge des cheminots de la région parisienne qui se tient à Avernes le dimanche 5 août 1928. A cause de la division, l'Union sportive a des difficultés d'organisation et l'appellation challenge fédéral est discutée puisqu'il y a deux fédérations. Entre 1924 et 1934, il est clair que la division syndicale ne profite pas du tout aux sportifs.

Le club sportif, l'antichambre du syndicat au congrès de Bordeaux de 1929

La lutte engagée se place pour Midol sur la ligne de la bataille de classe[6].

Portait de Lucien Midol paru dans *Floréal*, n°, 8 mai 1920, p.306. Source : gallica.bnf.fr / Codhos-OURS.

La position syndicale est claire : « Le sport comme arme syndicale et révolutionnaire [...] préparer la [la classe bourgeoise] à la désagrégation, et partant, celle du régime capitaliste par la formation d'une jeune génération saine, vive, forte et révolutionnaire qui sera la génération décisive de la révolution »[7]. Face aux clubs patronaux, organisons des fêtes sportives avec des clubs sur lesquels on peut s'appuyer. Cette décision est prise au XII[e] congrès fédéral unitaire de Bordeaux : le club sportif doit être « l'antichambre du syndicat »[8].

Cela implique la création de clubs syndicaux et la Fédération pense à créer une commission sportive fédérale. Créer des clubs sportifs syndicaux affiliés à la FST : on est sur la même ligne qu'en 1919 mais sans grand animateur militant du sport.

La Fédération compte aussi sur l'effet des voyages en URSS : une délégation revient justement d'un voyage où elle a rencontré le déjà célèbre club Dinamo (Dynamo) moscovite. Chenard qui a participé à l'un de ces voyages raconte qu'il a « assisté à un défilé de 50000 sportifs qui l'a « fortement impressionné ».

Le sport, une arme contre le fascisme

Avec ce programme, la volonté de conquérir les jeunes est en marche, le sport étant vu comme un outil de la lutte des classes. Le XII[e] congrès fédéral CGTU combat la rationalisation, qui cherche à « lier les jeunes à la production et à préparer la prochaine tuerie impérialiste ». Une terreur blanche déferle sur l'Italie et en Allemagne des militants antifascistes sont emprisonnés. A Saint-Etienne, une union fasciste PLM a monté une société sportive en 1926. Cette organisation patronnée par des cadres (ingénieurs, inspecteurs, recruteurs) a pour mission d'enrôler les ouvriers en leur offrant tour à tour petits avantages et menaces. Ce que symbolise cette association, il faut le prendre au sérieux car le régime mussolinien est à la porte : il a déjà dissous la CGT italienne en 1925. Dès 1927, des voyages pour comprendre le nouveau régime italien s'organisent en France. Christophe Poupault[9] relève que des intellectuels, des commerçants partent scruter l'Italie et son régime. En 1935, 200 cheminots du PLM, sous couvert de tourisme, visitent l'Italie durant dix jours. Ils sont reçus par le directeur général des cheminots italiens du dopolavoro (après le travail) qui attire leur attention sur le régime « qui a su, tout de suite, encadrer les loisirs des cheminots italiens ».

Les syndicats à bases multiples : un nouvel élan pour le sport

Un congrès prometteur : Le 10[e] congrès CGTU de 1927 donne toute leur place aux jeunes qui ont échangé largement sur le sport au cours d'une conférence qui leur est dédiée. Pourquoi cette place aux jeunes dans les préoccupations sportives ? La fédération, pour vivre et se donner un avenir, a besoin de recruter les jeunes. Ses préoccupations vont vers les jeunes aussi pour le sport, le temps n'est pas encore venu de s'occuper des loisirs des retraités qu'on range gentiment à l'époque dans les allées de boules.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS S'EST OUVERT HIER

Le Congrès fédéral des cheminots s'est ouvert hier à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles. La journée a été consacrée à la discussion du rapport moral qui fut voté à une très grosse majorité. On trouvera le compte rendu en 4e page. Notre cliché représente la salle du Congrès.

Extrait de *L'Humanité*, 8 juillet 1927. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

C'est de ce congrès que part la notion de syndicats à bases multiples : le syndicat à bases multiples doit prendre en compte tout ce qui intéresse le cheminot et sa famille. Le syndicat de Paris-PO (27, rue du Chevaleret, Paris), présent à ce congrès, écrit à propos de cette mise en pratique du syndicat à bases multiples : « Voici de l'agrément, de l'art, du sport et de la solidarité ! »[10]. Il faut, selon cet article, « former plusieurs sociétés pour s'opposer à la tactique patronale par la solidarité ouvrière dans l'art, l'agrément et le sport ». Il faut encore, selon l'auteur, créer des sociétés des amis du syndicalisme et des sociétés de sport adhérentes à la FST.

Il faut absolument créer des clubs sportifs par entreprise, avec bien sûr le soutien de la FST. Le propos CGTU est conquérant : « le sport est une arme syndicale et révolutionnaire » et elle entend battre le patronat par la formation d'« une jeune génération saine, vive, forte et révolutionnaire qui sera la génération décisive de la révolution »[11]. L'Union des cheminots de l'Etat, pour sa part, s'engage à faire connaître les clubs sportifs syndicaux aux apprentis pour les arracher à l'organisation patronale qui véhicule l'instruction militaire. Ailleurs, on réfléchit à leur développement, à leur rayonnement : à Valence, Albert, membre du conseil syndical, souhaite que les clubs soient ouverts à tous, syndiqués ou non.

En effet, depuis le début de la création des clubs soutenus par le syndicat, l'obligation d'être syndiqué pour s'inscrire dans les clubs ouvriers pose un vrai problème de recrutement sportif. Le syndicat pense recruter via les sportifs acquis au sport ouvrier mais si l'on n'ouvre pas, il sera très difficile de préparer des équipes. Le développement des clubs ouvriers est ainsi très délicat et

laisse les clubs patronaux des compagnies paraître plus ouverts. Face à la CGTU, le patronat, lui, ne renonce pas à embrigader la classe ouvrière. Un groupe industriel de la métallurgie de la région parisienne émet un projet d'œuvres sociales placées sous le contrôle d'un groupement syndical avec pour objectif deux buts : la détente salutaire des jeunes et les préserver de la propagande de la lutte de classe, sur fond de sport neutre.

Sur fond de fascisme qui connaît un développement croissant en Europe dont la France n'est pas exempte, la Fédération participe à la popularisation des spartakiades entre 1928 et 1934.

Alliances et réunifications

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.)

UN PAS DE GÉANT VERS LE FRONT UNIQUE DES TRAVAILLEURS

Le congrès mondial contre la guerre a commencé ses travaux dans l'enthousiasme

75 TIRAILLEURS TUÉS À NONAKCHOTT

200.000 tisserands du Lancashire sont entrés en grève

LA GUERRE EST ENTRE LES MAINS DU PEUPLE OUVRIER

Déclaration de Romain Rolland lue à la première séance du congrès

MOTS HISTORIQUES

Une de *L'Humanité*, 28 août 1932. Source : gallica.bnf.fr/ BnF.

Henri Barbusse et Romain Rolland publient dans « l'Humanité », un appel pour une manifestation contre la guerre et le fascisme. Ce congrès mondial se déroule à Amsterdam les 27 et 28 août 1932.

Après le scandale de l'affaire Stavisky, fin décembre 1933, l'année 1934 est marquée par les évènements de février qui vont conduire partis ouvriers, associations et syndicats à adopter une nouvelle stratégie pour combattre le fascisme : celles des alliances et des rassemblements des organisations populaires comme le PCF, le Parti Socialiste, CGT confédérée et CGT unitaire, FST, USSGT. Après la grève générale du 12 février, l'union populaire apparaît nécessaire pour aller vers un changement social et politique. En fin d'année, FST et USSGT font le premier pas et se réunissent pour devenir la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). La CGT a entamé un processus de réunification. Chez les cheminots, un congrès de fusion des syndicats de l'Union Est se tient en décembre 1934 et les autres unions suivent.

En 1933, en pleine bataille du front unique, le conseil fédéral insiste sur la nécessité de répondre à toutes les questions que se posent les cheminots y compris le sport par une mise en place de permanences syndicales même si parfois certains syndicats craignent la désaffection des syndicats si l'on promeut le sport.

En 1934, a lieu le Grand rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre. La lutte contre les décrets-lois, contre la rationalisation, pour une autre organisation des transports, la construction de l'unité syndicale syndicat par syndicat, la Fédération a de quoi faire. La spartakiade de 1934 devient le Grand rassemblement sportif prévu à Paris entre le 11 et le 15 août 1934 : c'est une initiative de l'IRS (Internationale Rouge sportive) qui reçoit le soutien politique et pratique de la CGTU.

Une de *Sportif antifasciste*, 11-15 août 1934. Journal du Comité d'organisation du Rassemblement international sportif contre la guerre et le fascisme, édité en collaboration avec le mensuel communiste Regards. Source : Musée de la Résistance nationale – Champigny.

En 1935, « Pour le pain, la paix, la liberté »

Pour la Paix, le comité mondial de la jeunesse contre la guerre impérialiste et le fascisme se déroule le 5 juillet : il se prononce pour l'arrêt du transport de matériel de guerre. Pour mieux les sensibiliser, les jeunes sont conviés à une conférence le 5 juillet : « Pour le pain, la paix, la liberté », thème du 14 juillet 1935.

Les réformistes se lamentent du peu d'intérêt de la jeunesse pour le syndicalisme « trop accaparée

par les sports et autres jeux. Elle [la jeunesse] ne cherche pas à comprendre » écrivent-ils dans leur journal du 15 mai 1935. La CGTU, par la voix de Demusois, invite, au contraire, les jeunes à participer au Front Unique et « la Tribune » les incite à lire la revue « Sport » de la FSGT.

Du côté confédéral unitaire, un article dans la Tribune du 15 décembre 1935 signé par Jean Poulmarch[12], ancien cheminot, préconise qu'une commission confédérale des jeunes soit placée sous la responsabilité de la commission exécutive ou la CA et invite à créer des clubs corporatifs. Cette commission des jeunes propose des actions comme la caisse du sou du soldat, souhaite l'organisation de groupements sportifs, culturels dans les syndicats.

Enfin la CGTU cheminote, revenant sur la période engagée de fusion de la CGT et la CGTU, veut une « unité syndicale sans vainqueurs ni vaincus »[13] poursuit : « pour avoir une masse syndiquée homogène, il faut une éducation basée sur la lutte de classe, par la presse, le sport, le cinéma, le théâtre, les cercles d'études créées par les organisations syndicales et politiques ».

Le mouvement vers l'unité est vraiment en marche et il doit être profitable aux sportifs : le 7 juillet 1935, une première grande fête cycliste se déroule entre Clichy et Avernes. Elle est organisée par le club FSGT de Paris-Etat Rive Droite. Ce club a pris un bel élan, animé par un jeune ouvrier des ateliers de Levallois, Jean Bossard (voir sa notice biographique et l'article consacré à l'Union sportive fédérale).

Après les congrès d'unions des Compagnies qui votent toutes la réunification des 2 fédérations, le Congrès de fusion se déroule les 9 et 10 décembre 1935 : dans les revendications on note les 21 jours de congé et les 40 heures. Jean Bossard, militant CGTU et militant sportif, est parmi les délégués.

La période du Front populaire

En juillet 1936, les 21 jours de congés annuels sont enfin acquis et la loi sur la semaine de 40 heures est votée mais il faut encore beaucoup négocier avec les Compagnies ! Jusqu'au début de l'année 1937… Les avancées sont propices au développement des loisirs et de la pratique sportive.

Léo Lagrange (député socialiste du Nord), sous-secrétaire d'Etat aux Sports et à l'organisation des loisirs auprès du ministre de la Santé publique déclare à propos du sport : « la santé physique et morale du pays exige que les 5 millions de jeunes qui en sont l'avenir fassent du sport »[14]. Pour la première fois, l'Etat veut rompre avec le sport spectacle, le démilitariser,

Couverture du Règlement du brevet sportif et populaire repris en 1946-1947.Source : gallica.bnf.fr / BnF.

intensifier la pratique, populariser le sport avec le Brevet Sportif Populaire (BSP). Il crée deux institutions consacrées au sport : l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et le Conseil Supérieur des Sports. Un autre membre du gouvernement populaire, Jean Zay, ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts souhaite que l'éducation sportive soit obligatoire à l'école et que le temps libéré par les acquis sociaux de l'été 1936 soit autre chose qu'un non travail.

- de multiples idées émergent : des vins d'adieux aux jeunes appelés, l'organisation de fêtes, de voyages collectifs, la création de clubs FSGT une conférence nationale des jeunes. A la Fédération, Robert Lutgen, alors responsable de « la Tribune des cheminots », explique pourquoi les jeunes doivent rejoindre le syndicat qui saura défendre leurs intérêts y compris en matière de sport[15]. Les jeunes de Paris-Etat-Rive-Droite ont l'honneur d'un long article en deuxième page. Ces jeunes cheminots s'engagent dans la préparation de la conférence nationale des jeunes avec un programme revendicatif et un programme d'action en particulier en matière de sport : « organiser des clubs affiliés à la FSGT et organiser des épreuves populaires ». Ils pensent encore que « si un tel travail est accompli il sera possible de former des militants qui assurent à notre grande fédération l'avenir qu'elle mérite »[16].

L'un des logos de la rubrique Sports dans *La Tribune des cheminots*. Extrait du n° 519 du 15 octobre 1936. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C1/3.

Renouant avec leur initiative cycliste de 1935, le club sportif de PERD, sous le signe de la FSGT prépare le 2e grand prix cycliste de l'orphelinat à Avernes le 12 juillet 1936 avec pour objectif : faire connaître le sport ouvrier.

Dans les mêmes temps, l'Union sportive des cheminots s'organise et reçoit une tribune dans le journal fédéral : c'est un outil important pour se faire connaître, se développer, établir un lien entre les clubs, populariser le sport ouvrier.

Les Jeux olympiques de Berlin

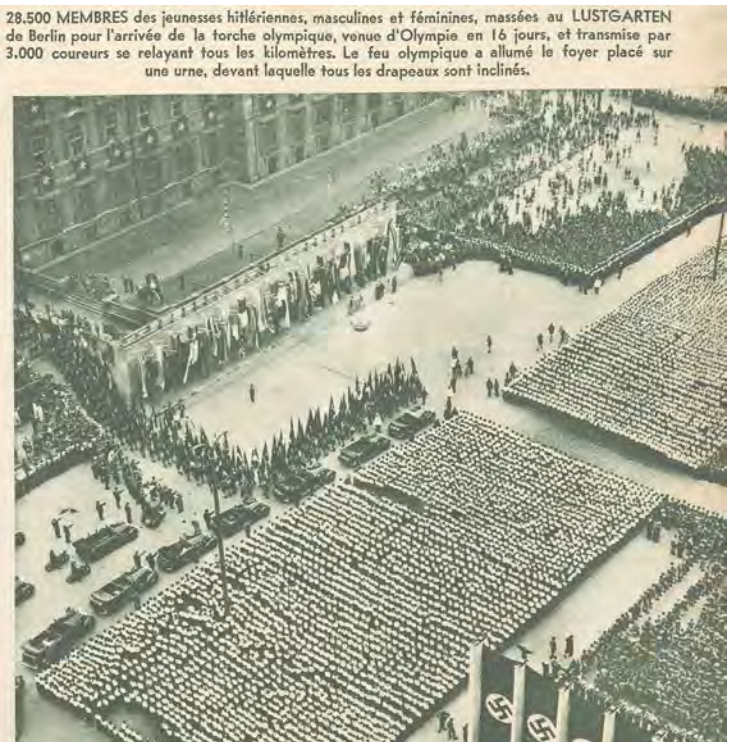
28.500 MEMBRES des jeunesses hitlériennes, masculines et féminines, massées au LUSTGARTEN de Berlin pour l'arrivée de la torche olympique, venue d'Olympie en 16 jours, et transmise par 3.000 coureurs se relayant tous les kilomètres. Le feu olympique a allumé le foyer placé sur une urne, devant laquelle tous les drapeaux sont inclinés.

Extrait du *Miroir des sports*, 4 août 1936. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Si la CGT renonce aux JO de Berlin, les Compagnies ferroviaires n'y renoncent pas vraiment. La Cie de l'Etat envoie des observateurs de ses services sociaux qui en reviennent cependant très réservés. Par contre, le journal « Notre Métier » (journal d'entreprise, ancêtre de la « Vie du Rail ») donne un large écho à la manifestation nazie. Bien sûr, il met en valeur le cheminot Henri Eberhard, trois fois champion de France (Kayak) mais surtout il publie un habile article sur le film documentaire de propagande nazie « Olympia-les Dieux du stade » réalisé par Leni Riefenstahl (très proche de Hitler même si elle a toujours nié ce parti pris). Il est vrai qu'elle n'a pas censuré les athlètes noirs dont Jesse Owens.

L'Olympiade de Barcelone, 19-26 juillet 1936

Ulcérés, par la participation de la France au JO d'été de Berlin, la FSGT et la CGT, entre autres, décident d'organiser les Olympiades de Barcelone ; s'y préparent des cyclistes que nous rencontrons dans les initiatives de l'Union sportive des cheminots (Le Guyader, Watel et Berardi). Ces jeux n'ont pas lieu à cause du coup d'Etat de Franco.

17 juillet 1936, départ du train pour l'Olimpiada Popular de Barcelone d'une partie de la délégation de 1 200 sportives et sportifs amateurs français menée par la FSGT. © collection FSGT.

Solidarité avec l'Espagne

Dans la période de la guerre d'Espagne, la dernière page de « la Tribune des cheminots » est partagée en 3 thèmes : les sports, les loisirs, l'Espagne. A côté de la vive solidarité avec le peuple espagnol - qui s'exprime en train de vivres, d'ambulances, de collectes d'argent - organisée par la Fédération et ses syndicats des exemples de soutien aux républicains espagnols sont à relever chez les sportifs : Sotteville dispute un match au profit des Espagnols : la région Est organise une collecte à l'occasion de la « Coupe Bruge ». Un jeune secrétaire du syndicat de Bordeaux rejoint les brigades internationales. Toutes ces actions sont à l'image du maillot jaune du Tour de France de 1939, René Vietto levant le poing quand il longe le camp du Vernet (Ariège) le 19 juillet. Était-ce préparé ? « En tête, il y avait Vietto, seul, peut-être exprès - il a dit - aux autres [coureurs] : le camp des espagnols est là » témoigne Indalecio Gonzalez Roble[17].

Les jeunes et la semaine de 40 heures

Tout en craignant que le sport se pratique au détriment de l'activité syndicale, (la Fédération réunifiée n'est pas unanimement pour le sport), Robert Lutgen, alors gérant de « la Tribune », écrit en mars 1936 que la fédération est pour le sport à condition qu'il ne soit pas « sous-alimenté », que les conditions de vie, une bonne rémunération soient effectives.

La Fédération continue à se préoccuper des jeunes : elle leur a donné un « coin jeunes » dans « la Tribune » qui fait état de la préparation de la conférence des jeunes qui ont déjà précisé leurs revendications et leurs aspirations à des loisirs et aux sports.

La première revendication, les 40 heures : le 18 janvier 1937 sort le décret relatif à l'application des 40 heures dans les chemins de fer. Il a fallu « huit séances plénières et 26 séances en sous-commission » pour soumettre un texte au ministre écrit la compagnie PLM. Dans son ordre de service n° 11 (1937). La

Brochure publiée par la Fédération, 1937. Source : IHS-CGT cheminots, 1 D 7.

Dessin de Flo paru dans *La Tribune des cheminots*, n° 512, 1er juillet 1936. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/4.

Fédération, quant à elle, doit encore et encore expliquer que les résultats de négociation, s'ils ne sont pas parfaits, apporteront « un profond changement […] dans leurs conditions de travail.

Pierre Semard et le cheminot syndiqué des années 1930

Pierre Semard développe, dans « la Tribune » du 2 avril 1937, sa pensée sur le cheminot syndiqué de 1937 : « il faut prendre les mesures nécessaires pour intéresser et attacher le syndiqué à la vie syndicale. […] la moitié de nos syndicats sont nouveaux. Faire que le syndiqué trouve dans sa syndicalisation tout ce qui répond à ses besoins. Depuis les 40 heures, il s'agit d'associer la famille entière du cheminot à la vie syndicale en organisant des clubs, des bibliothèques, des voyages… ».

Une nouvelle prise en compte du sport et des loisirs

Au congrès fédéral des 27-28-29-30 juin 1938, il est proposé de modifier les statuts : le responsable sports et loisirs assistera au conseil national avec seulement une voix consultative. A l'issue du congrès, la réorganisation fédérale prévoit 110 membres auxquels on ajoute 4 assistants dont un pour les loisirs et le sport. L'Union des clubs sportifs est placée sous la responsabilité du bureau fédéral. La fédération déclare : « il y aura une commission sport et loisirs fédérale : elle sera composée des membres constituant l'Union sports et loisirs »[18]. L'union des clubs consulte ses structures pour désigner le militant qui siègera au conseil national. Ni le congrès de 1938 ni les archives fédérales ne livrent son nom.

Des clubs se créent encore alors que la guerre se rapproche

A partir de fin 1937, l'Union sportive relate tant d'initiatives, d'évènements de ses clubs que le journal lui octroie deux colonnes et 2 à 4 photos à chaque article. Fin 1938, début 1939, des clubs encouragés par la Fédération et initiés par l'Union sportive couvrent presque toute la France. Il y a bien des disparités mais les grands centres ferroviaires ont leur « club syndical affilié à la FSGT ».

Notons que la modestie des moyens de l'Union sportive et ceux que les compagnies puis la SNCF mettent à la disposition des clubs patronaux ne sont en rien comparables. Il faut leur ajouter les échos que le journal d'entreprise « Notre métier » donne à ces clubs. La bataille est fort inégale. Dans la période du Front populaire, les clubs initiés par la CGT, relayés par les syndicats se créent car ils bénéficient d'une très longue expérience engagée dès 1918, poursuivie dans les années de division syndicale et malgré les coups portés plusieurs fois par les compagnies et l'Etat (révocations, emprisonnements).

L'obligation d'être syndiqué pour être adhérent à un club a sans doute été un handicap sévère : cela a été tout au moins un frein, renvoyant une image sectaire du syndicalisme. Néanmoins, le résultat des clubs soutenus par l'Union sportive de la fédération que l'on observe en 1939 est à l'honneur de tous ces militants qui ont porté le sport comme une grande valeur du mouvement ouvrier soulignée par la période du Front populaire. Quelques 70 clubs ont été créés par les syndicats, encouragés et aidés par la Fédération.

Notes

(1) Floréal, n° 9 du 28 février 1920, P. 200

(2) Tribune des cheminots, n° 117, 15 août 1922

(3) De Kerdelleau est secrétaire de rédaction de l'Union des syndicats confédérés de la Cie PLM, membre de la Commission Exécutive fédérale, il reste au bureau de l'Union unifiée du PLM après la réalisation de l'unité syndicale (extrait du Maitron en ligne)

(4) Tribune des cheminots unitaires, n° 196, 15 décembre 1925

(5) Tribune des cheminots unitaires, n° 258, 15 juillet 1928

(6) Tribune des cheminots unitaires, n° 269 1er janvier 1929

(7) Tribune des cheminots unitaires, n° 274, 15 mars 1929

(8) Tribune des cheminots unitaires, n° 274, 15 mars 1929

(9) Christophe Poupault : Référence électronique « Travail et loisirs en Italie fasciste. Le système corporatif et l'encadrement des masses laborieuses vus par les voyageurs français », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 121 | 2013, mis en ligne le 1er janvier 2014, ***URL : http://journals.openedition.org/chrhc/3227 ;*** *DOI : https://doi.org/10.4000/chrhc.3227*

(10) Tribune des cheminots unitaires, n° 257, 1er juillet 1928

(11) Tribune des cheminots unitaire, n° 274, 15 mars 1929, p. 2

(12) Jean Poulmarc'h, né en 1910, est fils d'un cheminot de Dreux. Il est aussi cheminot au moment du VIIIe congrès CGTU en septembre 1935 où il représente les jeunes syndiqués. Il quitte le chemin de fer pour travailler dans la chimie. Adhérent au parti communiste français, il est fusillé le 22 octobre 1941 comme otage à Châteaubriant.

(13) Tribune des cheminots unitaires, n° 411, 15 novembre 1934

(14) Margairaz (Michel) et Tartakovsky (Danielle), Une histoire du Front populaire, Paris, Larousse, 2006, 239 p.

(15) Tribune des cheminots, n° 504, 1er mars 1936, p. 1

(16) Tribune des cheminots, n° 507,15 avril 1936, p. 2

(17) Des croisements d'histoires : Mémoire de Républicains espagnols, Collectif, 2006, p. 80-83), livre et CD.

(18) Tribune des cheminots, n° 560, 23 mai 1938.

L'Union sportive fédérale (1918-1939) : organisation et activité

L'Union sportive à ses débuts (1918-1923)

Le Congrès Unitaire des Groupes Sportif et Socialiste

LE CONGRÈS

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dans une salle de la mairie du Pré-St-Gervais, mise gracieusement à notre disposition que s'est tenu le congrès d'unification des groupes socialistes d'éducation physique.

Les organisations représentées étaient :

Paru socialiste : Mayéras, délégué par la C.A.P.

Fédération des Jeunesses socialistes : Gaston Lévy et Lyon.

Association socialiste internationale d'éducation physique : Bridoux.

Fédération socialiste des sociétés de gymnastique du Midi : Bessat.

Fédération socialiste de sports et gymnastique : Laine, Pépin, Malazzi, Boulay et Kleynhoff.

Sociétés de gymnastique et de pupilles socialistes du Nord : Saint-Venant, Delcambre, Théry et Deschamp.

Kleinhoff au nom de la F. S. S. G. remercie les délégués d'être venus accomplir leur devoir de bons militants dont le souci constant doit être le renforcement des cadres de notre Parti et l'éducation physique. Il espère que le but assigné par l'ordre du jour du bureau de l'Association Socialiste Internationale d'Education Physique, qui est pour les sports ce que le bureau international est pour le Parti, se réalisera et que l'unité sortira de ce congrès.

LES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS

Extrait de *L'Humanité*, 1er juin 1914. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Etat des lieux en 1918 : Au départ il y a des clubs sportifs dirigés par des militants syndicaux adhérents aussi à la FST sur Paris. A l'Ouest il y a le syndicat de Paris-Etat (PERD, sur l'actuel site de St-Lazare) : Cochery, l'un de ses dirigeants, transforme son club sportif de 220 membres en club syndical comme le demande la Fédération. Au Nord, il y a Thys, le secrétaire de syndicat de Paris-Nord qui encourage la formation d'un groupe sportif au syndicat de Paris-Nord. Il s'appuie sur Jules Morant, un autre membre du syndicat, militant sportif de la FST.

CHRONIQUE SPORTIVE

L'UNION SPORTIVE SYNDICALISTE DES CHEMINOTS

L'U. S. S. Cheminots est toute jeune, c'est ce qui lui permet l'audace et la vitalité. Elle a été fondée en 1919 par notre bon camarade Cochery, du Syndicat Paris-État R. D. en utilisant, avec à-propos, la montée syndicale pour transformer l'ancien club existant en Union Sportive Syndicaliste ; en mai de la même année, les militants du Syndicat Paris-Nord, notre vaillant Thys secrétaire général en tête, encourageaient vigoureusement la création du groupe Nord.

L'U. S. S. Cheminots émanant directement de la classe ouvrière, s'emploie à faire des hommes sains et forts.

Extraits d'un article signé par J. Morant, cheminot de Paris Nord, *Floréal*, n° 9, 28 février 1920, p.200. Source : gallica.bnf.fr / Codhos-OURS.

En 1918, l'Union, souhaitée par la jeune fédération CGT des cheminots, est créée par ces deux formations et Morant prend la tête de l'Union en lançant aussitôt un appel aux autres syndicats des compagnies ferroviaires de l'Est, du PLM, du PO, du Midi, de la Ceinture. Cette union se donne comme objectif de faire des sportifs « des hommes sains et forts ».

Alors que l'Union prend son essor avec le lancement, en 1919 de son premier challenge sportif, les compagnies ferroviaires connaissent en 1920 des grèves qui vont désarticuler le mouvement syndical et sportif : il y a des centaines de révoqués. L'Union Sportive est mise à mal avec la révocation de 3 secrétaires dont Morant.

L'Union compte en janvier 1921 2 équipes de rugby, des clubs de cyclisme, de cross-country, d'athlétisme et de la natation. Se dessinent des échanges avec la Belgique et des clubs de football.

Les principales initiatives de l'Union sportive syndicale des cheminots entre 1918 et 1923

4 challenges fédéraux sont organisés. Ils doivent changer de nom après la scission : le challenge fédéral devient le challenge de l'Orphelinat.

Un Grand Fléau

LA TUBERCULOSE

COMMISSION AMÉRICAINE DE PRÉSERVATION CONTRE LA TUBERCULOSE EN FRANCE
3, Rue de BERRI, PARIS

F. Galais

Affiche de la Commission américaine de préservation contre la tuberculose en France, F. Galais, 1918. Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de Rouen.

- Le 1er challenge fédéral : le 21 septembre 1919 à Colombes

Dès son affiliation à la CGT, la Fédération envisage un challenge. Etudiée en 1918, son organisation s'appuie sur un comité sportif fédéral et la Commission des fêtes de l'Orphelinat d'Avernes : il se déroule à Colombes le 21 septembre 1919 avec une météo incertaine. Plusieurs disciplines au menu : saut, course, lancer. Le trophée « Le Forgeron » est gagné par le Paris-Orléans (PO) qui le reçoit des mains de Dubois. Le regret des organisateurs, seulement 3 unions ont participé : Etat (Ouest), Nord et PO et tous les secteurs parisiens ne sont pas représentés ce que regrette Cochery dans « la Tribune » du 1er octobre 1919. Tirant les leçons de cette première expérience, il faudra s'inscrire auprès des syndicats l'an prochain pour éviter la participation de joueurs non syndiqués.

La Fédération commente cet événement par un article dans son journal sous le titre « Le travail libérateur » : « il [le cheminot)] va pouvoir sacrifier quelques heures à parfaire son éducation politique et sociale. Il va vivifier son esprit à la lumière des idées, les sports et les jeux vont distraire sa pensée et délasser son corps du dur labeur quotidien ».

La question de la santé est une préoccupation permanente pour la Fédération qui n'oublie pas les ravages de l'alcoolisme. Morant évoque aussi les conditions difficiles de travail, les logements insalubres, le chômage, la paupérisation, insistant aussi sur l'épuisement des ouvriers de l'époque. Alain Corbin confirme dans son livre « L'Avènement des loisirs (1850-1960) » - que la question de la fatigue - qui résulte des conditions de vie et de travail est soulignée par de nombreux chercheurs pour les années 1870-1930.

Pour finir l'année, la Fédération lance dans son n° 55 du 15 novembre 1919 un appel aux cheminots sportifs pour rejoindre l'Union Sportive syndicaliste qui est adhérente à la FST composée de la CGT, du Parti Socialiste et de la Fédération des coopératives de France.

- Le 2e challenge fédéral : le 29 août 1920 au stade du Pershing, Paris, 12e

Il est annoncé dans différents journaux comme « l'Auto » (ancêtre de l'Equipe), « l'Echo des sports », « L'Humanité », « le Peuple ». Le règlement est publié dans « la Tribune » du 31 juillet 1920. L'œuvre d'art « Le Forgeron » est remis le 29 août 1920 au stade Pershing. Les résultats sont connus seulement en 1921, en raison de la grève sans doute.

- Le 3e challenge fédéral : le 14 août 1921 au stade du Pershing, Paris, 12e

Depuis le premier challenge, la CGT cheminot s'est divisée mais le challenge est maintenu et placé sous la responsabilité de J. Morant, secrétaire de l'Union Syndicale Sportive des cheminots (c'est ainsi qu'il signe dans « la Tribune »). Le règlement est publié dans des journaux :
« L'Humanité », « Bataille », « le Peuple », « Echos des sports », « l'Auto ». Les épreuves sont reconduites : courses à pied, sauts, lancer. Le challenge se déroule dans une ambiance tendue, les sportifs et les syndicats ce sont pour la plupart évanouis : Morant fait cependant un long compte rendu : il fait état des difficultés rencontrées, des reproches : date mal choisie (un 14 août, la veille d'un férié ?) ; un stade éloigné… Il entend aussi murmurer le mot de boycott… mais ne veut pas y croire, la rupture entre Confédérés et Unitaires n'est pas encore consommée. Autant de mauvaises raisons dit-il pour ceux qui n'ont pas fait le déplacement alors que Le Mans, Sotteville, Beauvais sont là… Son grand regret : 2 réseaux (Nord et Etat) seulement étaient au rendez-vous.

- Le 4e challenge fédéral : le 17 septembre 1922 à Pantin

Ce 4e challenge se déroule au stade de la Seigneurie, rue Candale à Pantin avec les épreuves traditionnelles. L'expérience permet d'ajouter à cette journée une démonstration de rugby avec le club ouvrier de Montrouge et de basket féminin, suivi d'un relais. La récompense a changé : après la statuette du forgeron, c'est un bronze représentant « Le Travail » qui est remis. Côté syndical, Pierre Semard suit la manifestation. Néanmoins, la cassure syndicale nuit fortement à la pérennité du challenge. J. Morant écrit : « Pantin n'a pas séduit » malgré une première édition en rugby et l'apport de la Muse des cheminots.

A qui sont dédiés ces challenges ? Le temps n'est pas encore vraiment venu d'organiser des manifestations sportives au seul titre sportif. Aussi les initiatives sont-elles tournées vers l'Orphelinat d'Avernes, les manifestations sportives étant vécues comme un agrément aux fêtes de solidarité avec l'Orphelinat. Le temps du loisir est neuf, les pratiques sportives, même les plus populaires résistent longtemps à l'appropriation ouvrière et plus encore le tennis, la voile, l'aviron, l'escrime ou l'équitation.

La question du renforcement de l'Union est cruciale

Courant 1922, l'Union Est vient renforcer l'Union sportive avec son dynamique club de Noisy-le-Sec qui compte alors 130 adhérents.

L'Union fait des efforts pour grossir ses rangs : des exposés de culture sportive paraissent dans « la Tribune » avec pour thèmes l'athlétisme,

la FST). Des conférences et causeries sont à l'ordre du jour.

Milieu des années 1920 - début des années 1930

La grève de 1920, la division syndicale, le départ de Morant créent un gouffre dans l'organisation sportive syndicale. La Fédération promeut des initiatives sur le thème du sport. L'Union est sans doute trop affaiblie. Elle ne semble plus porter les propositions de la Fédération mais elle n'est pas dissoute.

Le ciel s'éclaircit au début des années 1930 : l'Union des syndicats unitaires de la région parisienne organise une grande journée sportive et syndicale le 23 juillet 1933. Au menu, athlétisme et natation.

Un congrès mondial de la jeunesse se prépare : il ne faut surtout pas laisser la jeunesse aux mains des patrons qui la séduisent avec leurs clubs sportifs prétendument neutres.

(Re) naissance de l'Union des clubs sportifs des cheminots sous le Front populaire

Vacances de la famille Brunstein, habitant à Colombes, en 1936. Source : IHS-CGT cheminots.

L'élan du Front Populaire

Dans le contexte de l'application de la loi sur les 40 h, les représentants des ministères déclarent : *« Nous sommes ici pour la recherche de la formule d'application de la loi, rien que la loi »* (« la Tribune » du 1er novembre 1936). Cette profession de foi convient bien sûr à la Fédération.

La Fédération est « pour le sport à condition qu'il ne soit pas sous-alimenté, que les conditions de vie et une bonne rémunération soient effectives » et qu'il ne défavorise pas l'activité syndicale au profit du sport, une vieille crainte[2]. La CGT prévoit une conférence nationale des jeunes qui mettra à l'ordre du jour les revendications, l'éducation, l'organisation des loisirs et du sport. A l'automne, la Fédération rencontre la FSGT de la région parisienne afin d'organiser des clubs de sport ouvrier, créer des liens entre clubs tandis que l'Union des clubs engage des discussions avec les AN (Amis de la Nature) qui proposent d'organiser pour tous les cheminots camping, cyclotourisme et tourisme.

L'Union se donne un nouvel avenir le 20 octobre 1936

Une première réunion des clubs est programmée le 20 octobre 1936. A l'issue de cette réunion, l'Union des clubs cheminots prend corps et elle écrit dans « La Tribune » du 1er novembre 1936 : « A côté de notre puissante Confédération Générale du Travail, il doit y avoir une puissante fédération sportive et gymnique »

Quatre clubs cheminots FSGT face au puissant mouvement corporatif patronal présidé par Raoul Dautry ! En vérité, il y a bien plus de clubs cheminots adhérents à la FSGT mais ils n'ont pas encore compris l'intérêt de se grouper autour de l'Union qui d'ailleurs n'a pas encore de responsable.

- L'activité de l'Union :

- Coordonner les clubs FSGT et leur activité ;
- Organiser de grandes épreuves ouvertes à tous ;
- Offrir aux cheminots et fils de cheminots une pratique sportive ;
- Prêter son concours aux syndicats à l'occasion des fêtes qu'ils organisent ;
- Faire connaître la FSGT : les clubs affiliés à l'Union devront être adhérents à la FSGT. Sur cette question, la Fédération entend peser de tout son poids : le sport corporatif devra être intimement lié à la FSGT[3].

« Bientôt, samedi et dimanche nous serons libres »[4]

La première conférence de l'Union, le 25 août 1937 : l'Union invite une conférence des clubs des différents réseaux au 191, rue de Bercy en présence de Jean Bossard du club de Paris-Etat et de Roche pour la FSGT.

A l'issue de cette réunion, Bossard est élu secrétaire de l'Union, Cheveau (bon coureur !) devient conseiller sportif et Allain trésorier.

Cheminots des ateliers de Levallois, avant 1939. Jean Bossard est au 2e rang (2e en partant de la gauche ; une croix a été portée à son niveau). Source : IHS-CGT cheminots, Fonds Jean Bossard, 12 Fi 3.

- L'activité de l'Union en 1937

- L'organisation considère qu'il y a nécessité à tenir deux conférences par an pour organiser les rencontres, les championnats, les coupes entre clubs cheminots et autres entreprises ; pour informer les clubs, la Fédération et la FSGT.
- Une première décision est prise avec la FSGT, les Auberges de Jeunesse et les Amis de la Nature : organiser l'accueil des jeunes ouvriers qui viendront visiter l'Exposition Internationale des Arts et des Techniques appliqués à la Vie moderne qui commence en mai 1937 : camping, restauration, espaces de jeux, programmes. Des solutions d'hébergement existent dans les villes de gauche de la banlieue comme à la Courneuve. La CGT a son pavillon avec ses fédérations. Des syndicats programment la visite de l'exposition tout l'été.
- Dimanche 19 septembre : soutien à l'initiative de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne à Colombes où se déroulera un match de football : Barcelone rencontre Londres.
- Jean Bossard est désigné pour participer au Congrès national FSGT à Villeurbanne les 18 et 19 décembre 1937.

« Les syndicats peuvent très bien organiser les loisirs des cheminots »[5]

La Fédération a décidé d'une nouvelle prise en compte du sport : au congrès fédéral des 27-28-29-30 juin 1938, il est proposé de modifier les statuts : le responsable sports et loisirs assistera au Conseil National avec seulement une voix consultative. A l'issue du congrès, la réorganisation du Conseil National prévoit 110 membres auxquels on ajoute 4 assistants dont un pour les loisirs et le sport. L'Union des clubs sportifs est placée sous la responsabilité du Bureau Fédéral qui déclare : « il y aura une commission sport et loisirs fédérale : elle sera composée des membres constituant l'Union sports et loisirs »[6].

La 2e conférence se déroule rue Baudin (Paris 9e) au siège de la Fédération le 7 mai 1938.
Elle est accueillie par Pierre Semard. Crapier, Jarrigion et Liaud suivent les travaux. Le rapport d'activité est présenté par Jean Bossard qui propose une commission pour désigner le camarade qui suivra le Conseil National de la Fédération.

La nouvelle direction de l'Union comprend : Bossard (président), Chevalier (Ouest), Surdeau (Nord), Schir (Est), Cheveau (Sud-Est), Bracon (Sud-Ouest). La conférence conclut : « les syndicats peuvent très bien organiser les loisirs des cheminots ».

- L'activité de l'Union en 1938 :

- Au Grand prix cycliste du 10 juillet 1938, seront ajoutés un tournoi de basket et un challenge de football de la Fédération des cheminots en présence de Chevalier de l'Union des clubs cheminots ;
- Une commission d'hiver et camping tend à développer le ski avec les AN et AJ ;

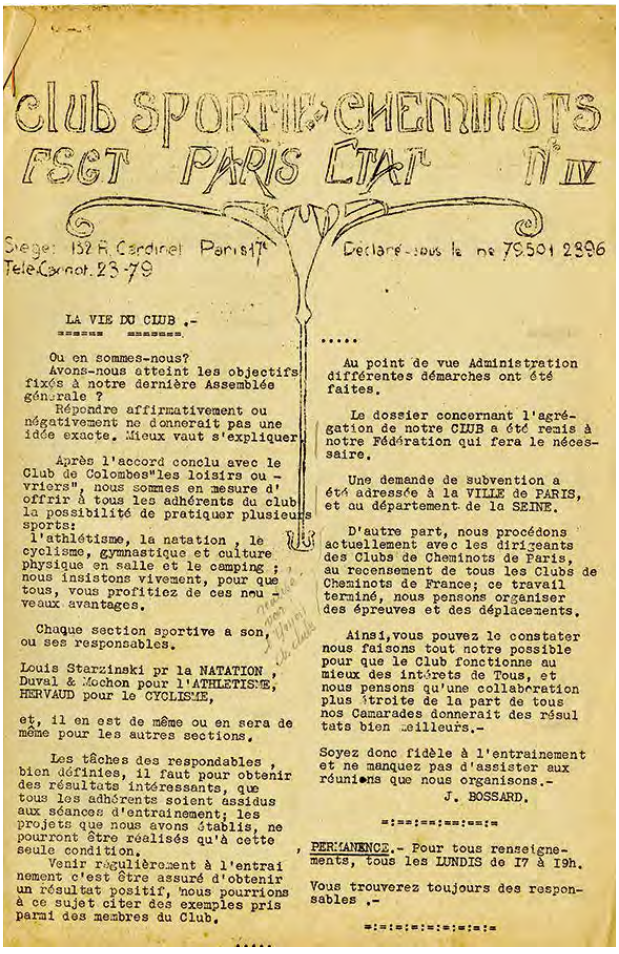

club SPORTIF CHEMINOTS
FSGT PARIS ETAT N° IV

Siège: 132 R. Cardinet Paris 17e
Tele Carnot 23-79

Déclaré sous le n° 79501 2896

LA VIE DU CLUB .-

Où en sommes-nous?
Avons-nous atteint les objectifs fixés à notre dernière Assemblée générale ?
Répondre affirmativement ou négativement ne donnerait pas une idée exacte. Mieux vaut s'expliquer

Après l'accord conclu avec le Club de Colombes"les loisirs ouvriers", nous sommes en mesure d'offrir à tous les adhérents du club la possibilité de pratiquer plusieurs sports:
l'athlétisme, la natation, le cyclisme, gymnastique et culture physique en salle et le camping ; nous insistons vivement, pour que tous, vous profitiez de ces nouveaux avantages.

Chaque section sportive a son, ou ses responsables.

Louis Starzinski pr la NATATION ,
Duval & Mochon pour l'ATHLETISME,
HERVAUD pour le CYCLISME,

et, il en est de même ou en sera de même pour les autres sections.

Les tâches des respondables , bien définies, il faut pour obtenir des résultats intéressants, que tous les adhérents soient assidus aux séances d'entrainement; les projets que nous avons établis, ne pourront être réalisés qu'à cette seule condition.
Venir régulièrement à l'entrainement c'est être assuré d'obtenir un résultat positif, nous pourrions à ce sujet citer des exemples pris parmi des membres du Club.

.....

Au point de vue Administration différentes démarches ont été faites.

Le dossier concernant l'agrégation de notre CLUB a été remis à notre Fédération qui fera le nécessaire.

Une demande de subvention a été adressée à la VILLE de PARIS, et au département de la SEINE.

D'autre part, nous procédons actuellement avec les dirigeants des Clubs de Cheminots de Paris, au recensement de tous les Clubs de Cheminots de France; ce travail terminé, nous pensons organiser des épreuves et des déplacements.

Ainsi,vous pouvez le constater nous faisons tout notre possible pour que le Club fonctionne au mieux des intérets de Tous, et nous pensons qu'une collaboration plus étroite de la part de tous nos Camarades donnerait des résultats bien meilleurs.-

Soyez donc fidèle à l'entrainement et ne manquez pas d'assister aux réunions que nous organisons.-

J. BOSSARD.

=:=:=:=:=:=:=:=

PERMANENCE.- Pour tous renseignements, tous les LUNDIS de 17 à 19h.

Vous trouverez toujours des responsables .-

=:=:=:=:=:=:=:=:=

Bulletin d'information du club sportif cheminots Paris Etat, n° 4, [avril 1939]. Source : IHS-CGT cheminots, Fonds Bossard, 740.

- 4e congrès FSGT : Bossard est désigné pour être l'un des 500 délégués. La FSGT qui comtait en 1934 30000 adhérents en compte 130000 en 1937 ;
- L'Union et la FSGT ont un grand chantier devant elles : les 40 heures et les 3 semaines de congés payés ont permis d'embaucher 93000 jeunes cheminots ;
- Affiliation des clubs à la FSGT : l'Union s'y attèle malgré les réserves de Sud-Est (ex- PLM) dont les syndicats suivent cependant l'appel de l'Union sportive à former des clubs sportifs ;
- En août 1938, la SNCF remettant en cause les facilités de circulation avec effet sur les déplacements des sociétés sportives. L'Union réclame des facilités de circulation pour tous les groupes sportifs à la SNCF ;
- En fin d'année, les 40 heures sont remises en cause, l'Union réagit rapidement en publiant le 17 octobre 1938 dans « la Tribune » : « Tous les peuples debout pour les victimes du diktat de Munich. Il faut défendre les 40 h, les conventions collectives, poursuivre la réalisation de nouvelles réformes sociales incluses dans le plan de la CGT ».

Malgré un climat dégradé, l'Union et les syndicats continuent leur action en faveur du sport

Tandis que les acquis du Front populaire sont remis en cause et que la SNCF favorise les clubs soumis à son influence, Pierre Semard alerte les cheminots sur les réductions des congés annuels qui pourraient passer de 21 jours à 12 jours avec des conséquences.

Une 3e conférence des sports et loisirs se tient les 15 et 16 avril 1939 au siège de la Fédération : les représentants des clubs se réunissent le premier jour par région. Crapier représente la Fédération. Un délégué belge du sport cheminot a été empêché au dernier moment.
L'ordre du jour comporte aussi un regard sur les activités de tourisme et culturelles et la conférence se termine par un exposé : Histoire de la FSGT. Une nouvelle direction plus étoffée se met en place.

Les articles dans « la Tribune » sont plus riches : en février et mars, l'Union traite de l'athlétisme, de la culture physique et de la santé ; en mars elle publie un historique de la FSGT et relate son action dans le numéro suivant. Le ski est en plein essor, les clubs alsaciens invitent l'Union et ses clubs à venir dans les Vosges.
Le 5e Grand prix de cyclisme s'ouvre à d'autres activités sportives : tournoi de basket.

Autres activités de l'Union

- Dans les mois qui suivent et grâce aux colonnes de « la Tribune », elle prend contact, relance, encourage les clubs qui se révèlent à elle. Dans les initiatives, elle réfléchit aussi à des vins d'adieux (départ des classes), à l'organisation de fêtes ouvrières, à des voyages collectifs et à la création de clubs sportifs affiliés à la FSGT.

- « Pas besoin d'être Ladoumègue »[7] ou le brevet sportif populaire

Jules Ladoumègue au Stade Persching, challenge du Mille, 1930
© Agence Meurisse. Source gallica.bnf.fr / BnF.

Elle encourage vivement à passer le BSP (Brevet Sportif Populaire). Le BSP est l'œuvre du Front populaire et surtout de son secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports Léo Lagrange. Il est acté le 10 mars 1937 et la mise en œuvre est confiée à la Fédération d'athlétisme. La volonté du gouvernent est de développer le goût de l'athlétisme, le sport de masse contre le sport professionnel. La CGT et la FSGT sont dans cette démarche et nombre de clubs CGT vont encourager et participer à la promotion de ce diplôme tant ils aspirent à une meilleure santé et au développement physique et moral du monde ouvrier.

- Les Grands prix cyclistes de l'Union
Dès le début, leur organisation s'appuie sur le savoir-faire club de PERD et de la FSGT. Il y en aura 5 : 1935, 1936, 1937, 1938 et 1939

- 1er Grand prix cycliste de l'Orphelinat, dimanche 7 juillet 1935 : Le Grand prix cycliste est initié par le club sportif de Paris-Etat-Rive-Droite. Les syndicats étant trop divisés, c'est l'orphelinat qui patronne la manifestation : en remerciements, la course, qui part de Clichy, arrivera à Avernes. Le club sportif de Paris-Etat - Rive-Droite et le groupe Orphelinat de Paris-Etat-Rive-Droite assurent l'organisation avec l'aide de la FSGT pour le règlement, les licences et épreuves. Jean Poulmarch, porte-parole de la CE de la CGTU rappelle, dans « la Tribune » de septembre 1935, les besoins des jeunes d'une CGT unique et de syndicats qui prendraient en compte leurs aspirations sportives. Aussi conseille-t-il aux syndicats de constituer et de développer des clubs sportifs.

Ragonas, vainqueur du 4e grand prix cycliste de l'Orphelinat de Clichy à Avernes (100 km), 10 juillet 1938. Source IHS-CGT cheminots, Fonds Jean Bossard, 12 Fi 2/1.

- 2e Grand prix cycliste de l'Orphelinat patronné par la fédération, dimanche 12 juillet 1936 : Il se déroule comme le premier avec 320 coureurs inscrits. De nombreux prix sont à gagner : un cadre spécial « rubis », des roues montées, des dérailleurs, des paires de boyaux…

Que de récompenses ! Cela n'est pas étonnant au vu des annonces publicitaires cyclistes : rien que 8 annonceurs dans le numéro du 1er juillet 1936 ! Le gagnant est Watel.

- 3e Grand prix cycliste, dimanche 4 juillet 1937, une année exceptionnelle : il est organisé cette année par l'Union des clubs des cheminots et non plus par le club sportif de Paris-Etat-R-D. Il est patronné par la Fédération enfin réunie.

Peuvent concourir licenciés FSGT ou UVF (Union vélocipédique de France créée en 1881), l'ancêtre de la fédération française de cyclisme. C'est un succès avec ses 320 coureurs inscrits : Rouillard du CS de Gennevilliers est vainqueur, le 2e est le cheminot Marsant. Le pique-nique a des invités d'honneur : un groupe de 20 petits réfugiés espagnols. Les représentants du gouvernement du Front populaires se joignent à la journée : Bedouce, ministre des travaux publics, Eliane Brault, antifasciste et soutien à l'Espagne républicaine, Alexandre Prachay (qui a un réel intérêt pour le rugby) député communiste de la Seine-et-Oise, Lucien Midol, député communiste et secrétaire fédéral. La Fédération est représentée par Semard, Jarrigion, Crapier, Liaud et Kowalski de la Fédération des cadres. Rambaud, Badinot, Denys, Ouradou, Myoux, Berger, Blanchet et Demay.

Le vainqueur est le cheminot Le Guyader des Chemins de fer du Nord.

- 4e Grand prix cycliste, 10 juillet 1938 : Il se déroule le même jour que la fête de l'orphelinat et l'Union sportive a pris la main cette fois sur l'organisation.

150 coureurs participent et Jules Crapier, secrétaire fédéral, a le plaisir de remettre le prix au gagnant Ragonas. Il a été ajouté un rallye cyclotouriste (les tandems sont aussi invités), un tournoi de basket, un challenge de l'Orphelinat (boules) et le camping.

- 5e Grand prix cycliste, dimanche 9 juillet 1939 :

Au programme : tournoi de basket, concours de boules, rallye cyclotourisme, camping et concours de photo. Pour la première fois, un cheminot, Albert Fargier, 25 ans, ajusteur au dépôt de Clermont-Ferrand, adhérent du club cheminot de Clermont-Ferrand, arrive le 1er. C'est à Badinot de la Fédération que revient l'honneur de le saluer. Le tournoi de basket avec équipes de PERD, Melun et Toulouse (Toulouse gagne contre Melun 35 à 30).

Trois excellents crossmen de la F.S.G.T.
De gauche à droite : Martel, Duquesne (ex-international), Le Guyader, gagnant du Grand Prix du journal « Sport »

Le Guyader (C. S. Cheminots-Nord) enlève le grand prix de « Sport »

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n°525, 15 janvier 1937 p.3. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/4.

ALBERT FARGIER

ajusteur au dépôt de Clermont-Ferrand, enlève le 5e Grand Prix Cycliste de l'Orphelinat, couvrant les 102 km. en 2 h. 43'

Au Club Sportif Ouvrier de Vitry, le Challenge de l'Orphelinat.

Le vainqueur

Gros succès de notre journée sportive!

Albert Fargier, ajusteur au dépôt de Clermont-Ferrand, gagne le 5e Grand Prix cycliste à Avernes Extrait de *La Tribune des cheminots,* n° 590, 24 juillet 1939, p.6. Source IHS-CGT cheminots, 4 C 1/4.

D'autres manifestations

Comité Thaelmann F.S.G.T.

5 JUILLET 1936
à GARCHES
LA FETE DE 1936

Grand rasemblement du Sport et de la Salidarité Internationale

Fête de l'Espoir Fête de la Force

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n° 512, 1er juillet 1936, p.2. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/4.

- Le comité Thaelmann : le Comité Thaelmann organise avec la FSGT une journée « Fête de l'espoir Fête de la force » sous le signe du sport et de la solidarité à Garches le 5 juillet 1936 pour la défense de Thaelmann, président du Parti Communiste Allemand (mis en prison après l'arrivée d'Hitler au pouvoir).

- 10 janvier 1937 : Le Guyader (Nord) gagne le 800 m et le 1 300 m du journal « Sport » (FSGT) à St-Cloud tandis que le jeune Moreau de Méry-sur-Oise enlève aussi le 1er prix dans sa catégorie.

- 14 février 1937 : 5e Cross de L'Humanité, à La

SPORTS

CROSS-COUNTRY

Les frères Znamensky dominent à La Courneuve

Le Marseillais Silhol et le Lycée de Dijon sont champions scolaires

Deux événements d'importance en cross-country, hier à Paris.

L'un, à la Courneuve, organisé par l'*Humanité* et la F.S.G.T., opposait les crossmen de cinq nations.

Les Russes se sont affirmés, de très loin, les meilleurs, ce qui est normal si l'on songe que leur équipe représentait ce qu'il y a de mieux en U.R.S.S. alors que les autres pays ne mettaient en ligne que les meilleurs « travaillistes ».

En présence d'une foule considérable, S. E. Potemkine, ambassadeur d'U.R.S.S., de MM. Bontemps, représentant M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Loisirs et aux Sports; Cachin, Vaillant-Couturier, etc... les freres Znamensky ont donc été les grands triomphateurs de la journée. Leur puissance, leur facilité, leur degré d'entraînement leur ont permis de lâcher tous leurs concurrents dès le premier quart de l'épreuve. Et c'est par 1 m. 10 s. d'avance que le tandem fraternel — Séraphin en tête — franchit la ligne devant un troisième Russe, Ivancovitch.

Après l'équipe soviétique, ce fut l'équipe d'Espagne qui révéla la meilleure tenue d'ensemble : Miro, Fernandez, Andreu et Mir ont prouvé une valeur certaine qui leur permit de devancer la France. Le Guyader, classé cinquième, fut le meilleur de nos compatriotes avec le Toulousain Cobo et le Havrais Saussaye.

De nombreuses autres épreuves ont émaillé cette journée de grisaille. Signalons surtout la belle impression produite par les sportives soviétiques.

Les frères Znamensky sont imbattables au cross mais Le Guyader arrive 5e. Extrait de L'Œuvre, 15février 1937. Source : Gallica. bnf.fr/BNf.

Courneuve : les cheminots y tiennent une place honorable. Le cross des vétérans est gagné par Kerpedron (sélectionné JO 1924), Moreau, du Nord, meilleur junior de la FSGT, remporte le cross des jeunes. Bien sûr, le cross des As où les Soviétiques restent imbattables avec les frères Znamensky, entre autres, mais le cheminot Le Guyader prend la 5e place.

- 3 avril 1937, 1er Cross international du « Populaire », journal du Parti Socialiste : ce cross se déroule à l'hippodrome du bois de Vincennes en présence de Léon Blum, de Léo Lagrange et de Guillevic pour la FSGT.

- En 1938, le journal « Messidor » de la CGT organise un Concours du plus beau couple tandémiste. L'Union sportive cheminote s'associe à cette initiative et c'est le syndicat de Mantes qui prend le relais à Avernes le 18 mars[8].

- Cross de l'Humanité, le 19 février 1939 : Rémondet (Raymondet) du club de Noisy gagne le « Challenge Raymond Guyot » (Guyot né en 1903, cheminot à Tonnerre en 1919, révoqué en 1920, est en charge de la jeunesse communiste depuis 1936). La 3e place revient à un autre cheminot, Basseler. Rémondet est très connu sur l'Est où il a déjà gagné le challenge Vaillant-Couturier à Lagny et Robert Binet en août 1938 à Reims.

Les gagnants du concours du plus beau couple de tandémistes organisé à Calais.

LE PLUS BEAU COUPLE DE TANDÉMISTES DE FRANCE

Les procès-verbaux des concours organisés pour la plupart avec beaucoup de soin et de méthode par les Comités locaux ou départementaux nous ont apporté la preuve du développement important pris par le tandem dans les diverses régions de France pendant ces derniers mois.

Notre initiative aura, espérons-le, stimulé cette vogue agréable, logique et parfaitement rationnelle.

Dans leur grande majorité, les Comités se sont parfaitement inspirés de l'esprit du concours et ont organisé leurs épreuves à l'occasion de rallyes qui obtinrent grand succès.

Sur quarante épreuves régionales ou départementales prévues, quinze se sont déjà déroulées, aussi le Comité d'organisation central va-t-il se réunir le 13 septembre afin de procéder à la détermination des prix de consolation dont les Comités disposeront pour les concurrents de leurs rallyes ou les tandémistes non qualifiés pour la finale.

Le Comité désignera également les qualifiés des épreuves dont les procès-verbaux nous serons parvenus avant le 9 septembre.

Enfin, ce qui n'est pas le moins important, le Comité établira un classement provisoire pour le concours d'émulation entre les Comités.

Rappelons que le concours du plus beau couple de tandémistes est doté de prix importants, notamment pour les couples classés dans les premiers : des voyages, (croisière d'un mois, de 10 jours, de 8 jours), des week-end, sans compter les articles de sport et de nombreux autres prix qui viendront consoler les couples qui n'auront pas le bonheur de figurer dans les premiers classés, mais qui auront cependant eu déjà le plaisir de bénéficier du voyage et du séjour gratuits à Paris pour leur participation à la finale.

Extrait de l'hebdomadaire de la CGT, *Messidor*, lancé à l'initiative de Léon Jouhaux en février 1938, 9 septembre 1938, p.30. Source IHS-CGT, 13 C.

L'Union et ses clubs sportifs

Les clubs sportifs qu'ils soient confessionnels, patronaux ou ouvriers sont d'abord des sociétés d'athlétisme et de gymnastique ; l'arrivée des sports modernes et la rénovation des JO les font évoluer vers des clubs athlétiques et sportifs.

Quand la Fédération CGT des cheminots se préoccupe activement du sport, bien des sociétés sportives de cheminots existent déjà, très souvent chapeautées par le paternalisme des compagnies. Profitant de l'amélioration des conditions de vie et de travail que le patronat a combattue

AU PARC DE LA COURNEUVE
DEVANT UNE FOULE ENORME
Magnifique succès du 7e Cross de "l'Humanité"
ORGANISÉ PAR LA F. S. G. T.

Le cheminot Raymondet se révèle dans le Cross populaire

Départ impressionnant. Plus de mille coureurs s'élancent au commandement du starter.

Raymondet passe en tête au premier tour suivi de Vérité, Guegan et Fortier à 30 mètres.

Il ne se laisse plus rejoindre et c'est Laisné qui prend la seconde place. Le 3e, Basseler, un cheminot lui aussi, est à 150 mètres.

Extrait de *l'Humanité*, 20 février 1939. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

férocement tant en 1919 qu'en 1936, les compagnies ferroviaires développent aussi leur emprise sur le personnel à travers les sports en créant en 1928, l'Union sportive des cheminots français (USCF). On voit là que les compagnies volent à la Fédération le terme d'« Union » qu'elle utilise depuis 1918. Elles promettent facilités de circulation, locaux et terrains…

Des clubs initiés par le syndicalisme CGT et son Union

Dans l'état actuel de notre recherche, il n'est pas possible de lister toutes les créations de clubs soutenus par les syndicats entre 1918 et la période du Front populaire : un travail plus précis sur les sources syndicales s'imposerait et il faudrait croiser les sources de « la Tribune » avec d'autres ; certaines informations sportives n'ont pas été publiées car arrivant trop tardivement à la rédaction de la Tribune ; certains clubs tardent aussi à se faire connaître. Cette liste de clubs (souvent omnisports) est relevée dans l'ordre où les clubs apparaissent chronologiquement dans la Tribune, cela ne prouve pas qu'ils viennent de naître.

A partir de 1918-1919, le mouvement syndical décide concrètement de combattre les « clubs bourgeois ou confessionnaux » : au fur et à mesure que la Fédération CGT des cheminots met en place son action en faveur du sport, en aidant la nouvelle Union sportive des cheminots, ses syndicats à bases multiples créent des clubs qui s'engagent dans des activités sportives de loisirs, d'hygiène de vie, opposées aux activités de compétition. Les deux premiers sont, on l'a déjà écrit, Paris-Nord et Paris-Etat-Rive-Droite qui inaugurent ainsi l'Union sportive syndicaliste, affiliée à la FST.

La démarche de la Fédération est solide car elle s'appuie sur la FST (Fédération Sportive du Travail, mouvance communiste) qui poursuit le même but que la CGT en matière de sport ouvrier : rendre les activités physiques et sportives accessibles à ceux qui en sont exclus, essentiellement le milieu ouvrier. Tous les clubs CGT sont affiliés à la FST et plus tard FSGT ; un certain retard marque les clubs du PLM où quelques responsables de l'Union très hostiles au sport ont créé une « association Loisir, Tourisme et Sports, Loi 1901 » et ne se prononcent pas pour une adhésion à cette organisation sportive ouvrière la FSGT. De guerre lasse, elle laisse ses clubs se prononcer en déclarant à la conférence des loisirs du printemps 1938 : « nous ne sommes pas tombés dans un travers qui semble assez commun : ne voir dans l'organisation des loisirs que la création des clubs sportifs »[9]. Il est permis de penser que des syndicats PLM ont créé leurs clubs sans

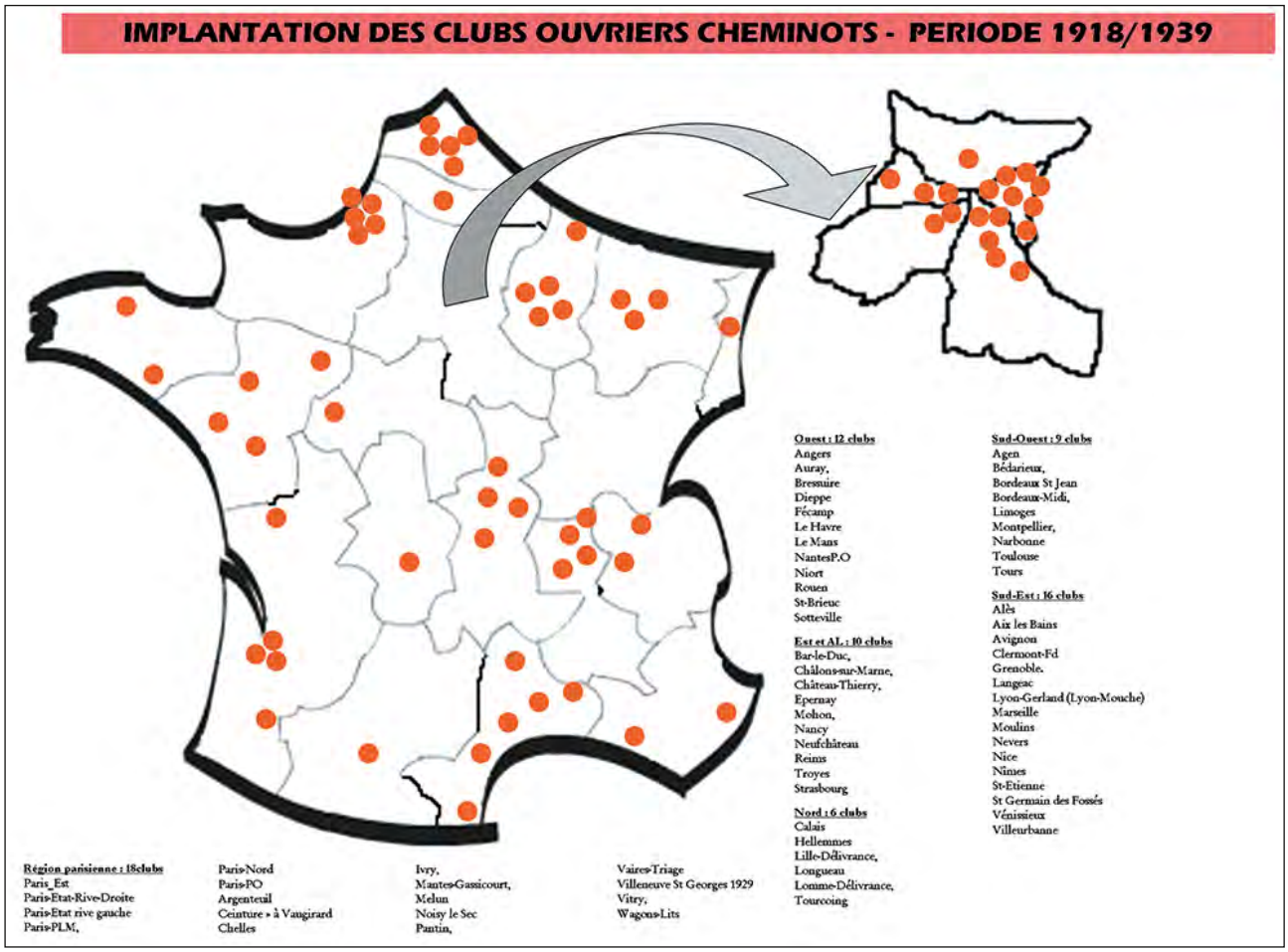

s'occuper de la position sectaire d'une partie de l'Union, s'appuyant sur leurs adhérents, leur Fédération et l'appel libérateur du sport ouvrier de la FST puis FSGT.

« Cheminots, voici de l'agrément, [...] du sport et de la solidarité ! s'écrie le club du PO qui ne reste pas seul entre 1920 et 1935

Le travail syndical en faveur du sport prend forme à Paris-Nord avec Thys, le secrétaire général du syndicat, et au syndicat de Paris-Etat -Rive-Droite. Le Mans les rejoint ainsi que la société de gymnastique et de sport des cheminots de Sotteville, les deux clubs de Paris-Etat (Rive Droite et Rive Gauche), Rennes (un an). Cette très jeune union compte 220 adhérents. Arrivent d'autres clubs pionniers : le « CAPO » de Limoges sur le P.O, le « Racing Athlétic Club Cheminot » de Nantes sur le P.O (1921), l'« Association Sportive de St Germain des Fossés » sur le PLM, l'« Etoile Sportive des Cheminots de Longueau » sur le Nord créée en 1923. Paris-PLM crée un groupe sportif le 11 janvier 1923 : son siège 191 rue de Bercy. L'« Association Sportive des Cheminots de Strasbourg », le Club cheminot de Langeac (PLM), l'« Union Sportive Ceinture » à Vaugirard voient le jour fin des années 1920 et un club Est vient renforcer l'Union sportive.

L'Union sportive prolétarienne de Sotteville, créée fin 1919, finit ses manifestations en interprétant le « Salut aux cheminots ». Elle est pleine de vitalité : en 1925, elle se produit à la fête du 14 juin au lieu-dit La Garenne, fête organisée au profit de l'Orphelinat. Plus tard, fidèle à ses engagements, l'Union prolétarienne dotée d'un magnifique boulodrome, prend l'engagement à l'été 1938 de ne participer qu'aux épreuves de la FSGT avec ses sections de football, volley-ball, athlétisme, culture physique. L'Union sportive Paris-PO définit son programme en juillet 1928 :

« Cheminots, voici de l'agrément, de l'art, du sport et de la solidarité ! ». Son siège est au 127, rue du Chevaleret, Paris 13e.

L'essor des clubs dans les années du Front populaire

L'Union sportive se reconstitue ; ses initiatives sportives, les échos qu'elle donne dans « la Tribune » des créations de clubs ou de leur vie, de leur développement est une bonne publicité.

L'association sportive du PO voit le jour en 1928, est dirigée par Capa et a son siège 127 rue du Chevaleret, Paris 13e. Très fier, le Havre se pare

du titre de Football Club des ouvriers du rail. Un club se distingue, celui de Villeneuve-St-Georges créé en 1929, affilié à la FST puis à la FSGT. La Maison du Peuple de la municipalité ouvrière abrite les arts, la culture, les syndicats et le sport : cela provoque un brassage des idées, des rencontres et des initiatives comme des projets de challenges en 1938 : le « challenge fédéral Robert Uhring » (communiste allemand emprisonné en 1934), un autre appelé Roger Salengro à Bretigny-sur-Orge ou encore le challenge Berger à Vigneux. Le club monte une section de rugby avec Kleber Marchand et une autre de football confiée à Lucien Mottrot. Ce club s'entraîne dans le quartier populaire et cheminot Pompadour de Villeneuve-St-Georges. Bordeaux, Marseille se créent en 1933.

L'année du « Grand Prix de l'Unité syndicale »

L'unité syndicale retrouvée et les nouvelles lois afférentes au travail comme les 40 heures, les congés payés permettent un grand engouement pour les sports. La jeune Union sportive des cheminots se développe vite d'autant que bien des clubs existent avant 1936, restés à l'écart de l'Union.

Le club de Vitry est sur pied en mai 1936 et c'est plus qu'un club : des jeunes étant déplacés de Limoges, Brive, Bordeaux, Périgueux pour travailler à Vitry, le syndicat s'empresse de créer un club de rugby pour éviter de voir ces jeunes partir à la dérive. Il y a même une bibliothèque comprenant des ouvrages sur le sport. En 1938, le club a étendu son activité : vente de journaux progressistes (« L'Huma », « Regard ») et se préoccupe des questions internationales en adhérant aux « Amis de l'URSS » et au « Comité d'Amsterdam-Pleyel ».

Tandis que le club sportif des cheminots de PERD se distingue en organisant une fête nautique du « Grand prix de l'Unité syndicale » en 1936, Alfred Briche, secrétaire du syndicat de Noisy-le-Sec, publie dans « Le Cheminots de l'Est » la naissance de son club sportif corporatif en octobre 1936 : Fernand Schir en est le secrétaire. Nice arrive aussi fin 1936 tout comme St-Etienne. J. Danoud annonce que le COS de Paris-Nord organise un challenge fédéral de football à Stains le 17 juillet 1936.

Quand Alès, Angers, Avignon, Argenteuil, Auray, rejoignent l'Union (1937) ... Sur le PLM, sont en activité les clubs d'Aix-les-Bains tandis qu'Eono et Nougaret prennent en main un groupe sur Alès. Avignon et Ivry arrivent. Foucault, Boutheron, Bavoret et Pochat mettent sur pied Lyon-Gerland (Lyon-Mouche). Marseille, Montpellier, Nevers, Nîmes, Paris-PLM, St-Germain-des-Fossés, Vénissieux (photos), Villeurbanne sont aussi là.

A l'Ouest, Argenteuil (secrétaire : Le Chevallier), Auray, Mantes-Gassicourt, Niort, « Sporting Club de Rouen-Etat », St-Brieuc (60 adhérents). Le club de Paris-Etat-Rive-Gauche, émanant de la fusion en 1936 de plusieurs initiatives locales Paris-Montparnasse, Châtillon, etc., rejoint l'Union des clubs cheminots de la Fédération en début de saison 1937-1938. Ce club compte déjà 4 disciplines sportives : football, rugby, basket et natation. Son siège : 26, rue Vandamme, Paris 14e.

A l'Est, Chalons-sur-Marne, Mohon, Nancy (août 1937), Noisy-le-Sec fête son année d'existence, Paris-Est (12 décembre 1937), Pantin, Vaires-Triage.

Sur le Nord, Calais, Hellemmes, Paris-Nord, Tourcoing ;

Sur le Sud-Ouest, Bédarieux, Bordeaux (existe bien avant 1928), le syndicat de Narbonne met une salle à disposition du club et Toulouse ;

Sur le PO, Bordeaux-Midi, Tours (rue Yves Lejarre). Quand le club de Paris-PO adhère à l'Union des clubs cheminots, il déploie déjà une activité : boules, cyclisme, foot, rugby ; Cheveau anime le CSP Paris-PLM.

L'année où Reims rejoint l'Union (1938), se créent les clubs d'Alès, Angers, Auray, Bar-le- Duc, Bordeaux-St-Jean dirigé par Pujol, Bressuire, Château-Thierry, Chelles, Clermont-Ferrand, Dieppe, Fécamp, Lille-Délivrance, Marseille, Montpellier, Melun, Mohon, Moulins reste avec le club de l'Union Locale CGT), Boursier anime l'USCN-Nantes, Neufchâteau, Nevers (début 1938), Reims né le 19 février 1938, Troyes.

Le club des loisirs des cheminots d'Agen sous la responsabilité de Martin Ricard propose à l'été 1938 : cyclotourisme, boules, basket et culture physique.

Quand Bressuire rêve d'aller à Prague (1939) : Angers organise sa première fête sportive, Strasbourg rencontre Toulouse en basket pendant l'été, Nice avec ses boules et son concours de tir anime la fête du syndicat. Veyrat met en marche Grenoble. A Lomme-Délivrance, la « Boule sportive » anime la cité des cheminots à l'occasion de la fête de la Ducasse 1939 et Bressuire qui vient de se créer rêve d'être sélectionné pour un concours de gymnastique à Prague.

Nice rejoint l'Union en organisant sa Coupe de Noël. Le dernier club cité dans « la Tribune » est celui des Wagons-lits. A Epernay, les cheminots sont dans un club FSGT d'une entreprise privée

et ils y restent, ils craignent que leur départ provoque l'effondrement du club.

Des clubs généreux, solidaires… autant que la légende Vietto-Magne[10]

- L'Honneur des clubs à leurs dirigeants : l'attachement à ceux qui sont du côté de la classe ouvrière est tangible à travers les noms donnés aux manifestations sportives : - St-Etienne crée son « challenge Lucien Midol » le 19 juillet1936 ainsi que Lyon en 1938. Noisy se bat pour une « coupe Roger Salengro » début 1938. Villeneuve-St-Georges prévoit en 1938 une « coupe Henri Barbusse ». Sotteville propose un « Cross Paul-Vaillant-Couturier » le 13 février 1938. Lyon a aussi un « challenge boules Midol et Bourgeat » en 1938. Le CS Paris PLM, dont le secrétaire est Cheveau, décide de désigner Jean Lauprêtre (1897-1989), secrétaire du syndicat - il compte 1 100 adhérents à cette époque, depuis 1935 – président d'honneur de leur club.

- Des clubs solidaires : elle s'exprime dans l'organisation de diverses manifestations

- L'Orphelinat tient une place à part : presque toutes les manifestations ont pour objectif d'aider l'Orphelinat. Certains clubs n'oublient cependant pas le « Le Nid » (orphelinat confédéral) ;
- Le « challenge boules Antoine Ducroux » organisé en 1937 par le CS de Lyon (Ducroux est mort à la suite d'un accident du travail à Lyon-Guillotière en juillet 1934, militant PCF). Lyon CGTU reprend son challenge en 1938 ;
- Villeurbanne lance en juin 1937 une « Coupe Rigault et un Challenge Poirier » ;
- L'Union Est organise un « challenge de football Adonis Bruge » (Bruge, 1882-1936 : secrétaire adjoint de l'Union Est, révoqué en 1920, réintégré en 1934 à Noisy-le-Sec) et un autre « Robert Binet » en athlétisme (Binet, jeune secrétaire du 2e secteur de l'Union Est (Reims), décédé de maladie le 31 août 1938) ;
- Sotteville prépare un match de football en avril 1938 : le bénéfice sera versé aux républicains espagnols ;
- La coupe « Bruge » 1939 voit jouer Noisy contre Châlons-sur-Marne ; elle donne lieu à une collecte de 62 Fr en faveur de l'Espagne ;
- En souvenir du bon militant qu'il fut, l'USPLM de Paris crée le challenge Plisson en 1938 : La première manifestation doit se dérouler le 13 février 1938.
- En mars 1938, un bel hommage est rendu à Alfred Dumont décédé à l'âge de 36 ans, receveur de l'Union des clubs sportifs. Il habitait Vireux-Molhain et laisse trois orphelins.
  Trois hommages lui sont rendus dont celui du président du club cheminot (Delmont en était le trésorier) ;
- Bordeaux prépare une sortie pour organiser un « challenge Jacques Gérald », jeune militant de 29 ans, secrétaire du syndicat et du club sportif, tué sur le Front de Madrid ;
- Sotteville honore les anciens avec humour : l'USPS (Sotteville) propose la coupe « des vieux de la pédale » en début de saison 1937.

L'histoire au cœur :

Ivry baptise sa « coupe Spartacus », Nice observe une minute de silence en hommage à la Commune lors de la coupe de football du 21 mai, Pierre Semard appelle les cheminots dans « la Tribune » du 10 juillet 1939 à « participer massivement » aux fêtes des 150 ans de la Révolution française.

Le 26 septembre 1939, le gouvernement dissout les clubs FSGT.

Notes

(1) Les cliniques intersyndicales de Paris sont une réalisation de l'Union des syndicats de la Seine pour venir en aide aux accidentés du travail fort nombreux à l'époque.

(2) Tribune des cheminots, 505, mars 1936.

(3) Tribune du 1er novembre 1936 en p. 3.

(4) Tribune des cheminots, 524, 1er janvier 1937.

(5) Tribune des cheminots, 524, 1er janvier 1937.

(6) Tribune des cheminots, 560, 22 mai 1938 : le congrès n'a sans doute pas validé cette décision, décision en demi-teinte de toute façon puisque le militant « sports et loisirs » n'aurait eu qu'une voix consultative.

(7) Jules Ladoumègue (1906-1973), dit Julot : natif d'un quartier ouvrier de Bordeaux, il est fils d'un docker mort au travail. Spécialiste de demi-fond, il est très populaire dans les années 1930.

(8) Tribune des cheminots, n° 562, 20 juin 1938.

(9) Le cheminot syndicaliste du 10 août 38, n° 317, p. 7.

(10) La légende de Vietto et Magne : Tour de France 1934, dans les cols de Puymorens et du Portet d'Aspet, René Vietto cède sa roue puis son vélo à son leader qu'il admire, Antonin Magne. Magne gagne le Tour de France et Vietto, par son beau geste, gagne le cœur des Français. Il existe plusieurs versions de cet épisode.

Biographie

Jean Bossard, un militant complet (1909-1999)

Avernes, le 15 mai 1947. Debout, à l'arrière-plan à gauche, Jean Bossard. Devant lui, son épouse Christiane Durget. Source : IHS-CGT cheminots, Fi 33.

Biographie (suite)

Jean (Jean, René, Joseph) Bossard est né le 17 mai 1909 à Dol de Bretagne (Ille-et-Vilaine), mort le 15 juin 1999 à Courbevoie (Hauts de Seine). Il grandit dans un foyer socialiste. Après des études primaires Jean entre en 1923 comme apprenti aux Chemins de fer de l'État à Paris-Batignolles. Il devient, comme son père Jean-Marie Bossard, ouvrier aux ateliers de Clichy-Levallois. En 1926, il est nommé ouvrier ajusteur puis ouvrier qualifié en 1946.
Il épouse Christiane Durget, née le 16 mai 1915 à Courbevoie. Son grand-père paternel, instituteur de Forbach en Lorraine, a quitté sa ville avec sa famille avant l'arrivée des troupes prussiennes en 1870. Ils se sont installés à Angers. Le père de Christiane a rompu les liens avec sa famille bourgeoise pour épouser une femme qui a déjà un enfant, fruit d'une union avec le fils d'une riche famille d'Angleterre où elle était domestique.
Jean est installé à Colombes dans les années 1930.
Épris de chant, il adhère à « La Muse des cheminots » (groupe artistique et culturel de la Fédération) qui reprend le répertoire de Charles Darnet et participe au club sportif du syndicat de Paris-Etat-Rive Droite.

Le résistant

Les engagements de Jean Bossard deviennent illégaux dès le 26 septembre 1939. Le club qu'il anime est interdit car considéré comme « contrôlé en fait par la Troisième Internationale ».
Il entra en résistance très vite, distribuant des tracts, participant aux comités populaires (triangles), parmi lesquels on trouve Eugène Anjubault, Marcel Aubrun, Auvray, Maurice Couvreur, René Denis (décédé en déportation), Marcel Feuillard (interné politique en Algérie) et Goudour, tous camarades de travail et de lutte. Auvray ayant été suivi, ils furent tous arrêtés le 29 juillet 1941 sur le lieu même du travail. Jean Bossard d'abord interné à La Santé, connaît ensuite les prisons de Fresnes, Clairvaux, Chalons et Compiègne. Il est déporté le 12 mai 1944 à Buchenwald puis Schönebeck. Il reçoit le n° matricule 51414.
Libéré le 15 avril 1945, il quitte l'Allemagne le 4 mai 1945. Il a laissé un récit manuscrit de son retour de déportation trouvé par son fils après son décès.
Alors que Jean est arrêté, sa femme Christiane et Yvonne, l'épouse de Marcel Feuillard, impulsent des délégations de femmes de cheminots auprès du chef d'arrondissement Matériel de Paris-St-Lazare : les revendications sont nombreuses et vitales : faire pression sur la direction pour libérer leurs maris, agir pour le versement des pensions et la distribution de bons alimentaires.

Le militant CGT

Jean Bossard adhère très vite à la CGTU où il a des responsabilités puisqu'il est désigné avec Arthur Airaud, Robert Lutgen et Prosper Mocquet pour participer au congrès de la réunification de la CGT en 1935. Il devient responsable des jeunes de son syndicat en 1936.
Revenu de déportation, Jean retrouve sa place aux ateliers et raconte encore ému, 50 ans après, son retour dans les ateliers : il refuse de serrer la main du chef d'atelier qu'il soupçonnera toute sa vie de l'avoir dénoncé lui et ses camarades. Il se demandera s'il a bien agi ?
Il aime se souvenir de la préparation du 1er mai 1946 : les ouvriers de l'atelier de Levallois ont en charge d'aménager un ancien wagon installé sur la plateforme d'un camion pour le défilé. Durant la manifestation, le camion est entouré des dirigeants du syndicat de Paris-Ouest-Rive-Droite.
L'été 1946, la Direction régionale Ouest, avouant qu'il lui manque un responsable pour la colonie de vacances de Saint-Hilaire de-Riez en Vendée, accepte, sur simple proposition du syndicat, de la confier à Jean.

Biographie (suite)

Le militant sportif

Il est très actif dans son club créé bien avant 1918. Le club continue à s'appeler « Etat » jusqu'à la première guerre mondiale puis devient l'« association Sportive des cheminots de Batignolles (ASCB) dont Jean Bossard est l'actif secrétaire.

Groupe mixte de Paris-Etat-R.D.
Club Sportif des Cheminots
(Paris-Etat)

GRAND PRIX CYCLISTE DE L'ORPHELINAT NATIONAL

En marge de la fête du 7 juillet à Avernes

Comme tous les ans, les cheminots de Paris et de la province se feront un devoir d'assister à la grande fête annuelle de l'Œuvre à Avernes.

Cette fête, qui remporte toujours un grand succès, sera corsée cette année par une grande course cycliste (100 km.) organisée par nos jeunes camarades du Club sportif des Cheminots (Paris-Etat) et sous le contrôle de la F.S.G.T.

Une fois de plus, nos jeunes camarades seront à nos côtés et ce sera un plaisir pour nous de les recevoir dans le domaine du Château d'Avernes.

Déjà plusieurs clubs ont répondu : présents ! (entre autres la Prolétarienne Sportive de Clichy), ce qui nous laisse entrevoir une belle épreuve, dont l'intérêt sportif ne sera pas à négliger.

Aussi nous convions tous nos camarades cheminots, ainsi que leurs famille et amis, à retenir la date du 7 juillet, dont nous sommes certains que les uns et les autres garderont un très bon souvenir.

Le groupe mixte de P.-E.-R.-D.
Le Club sportif des Cheminots
(Paris-Etat).

Extrait de *La Tribune des cheminots* [unitaires], n° 425, 15 juin 1935, p.4. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C1/3.

L'activité de l'ASCB et le sport pour tous durant les années du Front populaire

Quelques activités :

- Le brevet sportif populaire : Le club organise des entraînements pour se présenter au BSP avec une organisation médicale sous la responsabilité de l'office départemental de l'hygiène sociale. Jean se soumet lui-même aux épreuves ;
- Tous à la neige : avec le groupe d'alpinistes « La Varappe », deux séjours de 3 jours à La Chaux de Fonds (1 000 m.) en Suisse sont proposés aux cheminots de Paris Etat ;
- 1938, les retraités créent une « amicale bouliste des cheminots retraités de PERD » affiliée à la FSGT ;
- La piscine : le club organise les fêtes nautiques nocturnes à la piscine de la Jonquière. La plus marquante des quatre initiatives (1936, 1937, 1938, 1939) c'est le grand Prix de l'Unité qui se déroule le 1er mars 1936. La fête est placée sous la présidence de Pierre Semard. Prosper Môquet se montre un fidèle du club. Le club va jusqu'à proposer un 1er prix des apprentis en 1938.
- Le vélo : Un Grand prix cycliste organisé en 1935 par le club de Paris-Etat devient « Grand prix cycliste de la Fédération » en 1936 et jusqu'en 1939. L'organisation technique va continuer à être assumée par le club, l'hébergement par l'Orphelinat d'Avernes.

Le dirigeant de l'Union sportive fédérale

Très remarqué dans le mouvement sportif, la Fédération lui demanda d'organiser le mouvement sportif ouvrier cheminot.
Jean passe de l'association locale à l'Union syndicale sportive fédérale le 13 mai 1936. Il re-

Biographie (suite)

prend le Grand prix cycliste de l'Orphelinat le 12 juillet 1936 au profit de la Fédération, le but étant de faire connaître le sport ouvrier.
Son nom en tant que responsable n'apparaît cependant que le 25 août 1937, lors de la 1re conférence de l'Union sportive. Il est entouré de : Solignac (Noisy), Darcourt (Paris-Nord), Landrut (Vitry), Dupic (Paris-Est) et Vasse (Sotteville). Dès lors, l'activité de Jean se confond avec son club et l'Union fédérale sportive (voir cet exposé) jusqu' à la dissolution en 1939.
Jean Bossard représente la CGT dans les nouvelles institutions régionales après-guerre.

Avec le départ à la retraite de Jean, le club est fragilisé par les conditions matérielles précaires organisées par la direction. Il réussit cependant à sauver la section Marche et tennis de table. La section Echecs arrive en 1953. De petits clubs comme Rueil, fidèles à leur engagement de sport populaire, affiliés à la FSGT, confrontés aux réductions des effectifs finissent par abandonner. Un club, l'USCORG, qui bénéficie de dirigeants de poids comme René Devilliers, Jean Chuquet, et Alain Graechen résiste.

Le militant FST puis FSGT

Jean est un militant de la FST puis de la FSGT : la place de la FSGT dans les articles publiés dans « la Tribune des cheminots » en atteste.

L'enseignant

Après son départ à la retraite, encouragé par Paul Scheiber, Jean enseigne dans des lycées professionnels de la région parisienne comme maître auxiliaire de 1964 à 1973.

Définitivement retiré des activités salariées, Jean Bossard participe à la vie de son parti à La Garenne et d'associations diverses comme France - URSS, FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Prisonniers. À sa mort, il était toujours adhérent de la CGT et du Parti Communiste.
C'est sur la proposition de Jean Bossard que la bibliothèque des ateliers de Levallois créée au printemps 1990 est appelée Eugène Anjubault, ouvrier des ateliers de Levallois fusillé comme otage le 6 septembre 1941 au Mont Valérien.

N'ayant pas d'enfant, Jean et Christiane adoptent un enfant qu'ils ont recueilli chez eux lors d'une grève des dockers dans les années 1950.

Sources : « La Tribune des cheminots » ; les archives du syndicat de Paris État Rive Droite puis Paris Ouest Rive Droite et de Jean Bossard, en particulier les numéros 1, 2 et 3 du « Bulletin d'information de l'Union des clubs de Cheminots » ainsi que le n° 4 du club sportif des cheminots de l'Etat sont maintenant dans les archives fédérales ; entretiens avec Jean Bossard ; archives de l'Orphelinat national des cheminots français (ONCF) ; archives des Compagnons du rail. Archives et témoignage de Gérard Muguet-Bossard. Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier Maitron.

Biographie

Georges Hébert (1875-1957) et sa méthode naturelle

Georges Hébert, lieutenant de vaisseau en 1913 © Agence Rol. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Guy Henrio[1] se souvient : « les cheminots de plus de 50 ans et anciens apprentis ont encore en mémoire les séances d'éducation physique inculquées selon la « méthode Hébert », référence en matière de gymnastique dans les casernes, dans les clubs sportifs, dans les patronages ou clubs d'entreprise comme les chemins de fer ».

Hébert, un officier de la marine, développe un concept sportif : faire des êtres forts, façonner les caractères autant que les corps. Pendant la première guerre mondiale, il est chargé d'entraîner les troupes d'assaut puis toute l'armée. C'est ainsi qu'il invente le « parcours du combattant » : ensemble d'exercices d'entraînement qui constitue la base de la formation militaire

« La Méthode »

A partir de sa première publication du « Guide pratique d'éducation physique », Hébert ne cesse d'écrire. Il a le souci de la forme physique de la jeunesse qu'il veut convertir au sport dans un contexte hygiéniste. Il reste cependant très attaché à la méthode militaire et pense aussi que le sport est une activité essentielle à la régénération morale : précision, ordre, rapidité d'exécution, présentation impeccable.

Entre les deux guerres

Hébert vulgarise sa méthode qu'il prétend naturelle : il y développe une pédagogie intégrale (le corps et l'éducation morale) : la volonté, le courage, « être fort pour être utile ».

La méthode Hébert a séduit Dautry, le dirigeant de la Compagnie du Nord : en 1923, 104 leçons sont données aux enfants des cheminots. En 1927, on en compte plus de 2000. Dautry pense gagner son pari de la paix sociale : être seul sur le terrain de la solidarité ! Dautry se conçoit comme le seul animateur de la Cie du Nord mais les personnels de la cité de Tergnier osent s'insurger contre les prix des loyers « qui asservissent nos camarades » lors d'une de ses visites en 1929. Après la Deuxième guerre mondiale, la méthode Hébert survit au départ de Dautry. Sur l'Ouest, dans les années 1960-1970, le responsable du service Jeunesse des services sociaux (ancien protégé de Dautry) se faisant toujours le chantre de la fameuse méthode, écrit plusieurs plaquettes diffusées dans les bibliothèques patronales[2].

Ma Grande Sœur…

Après la guerre, dans les, années 1940-1950, Guy Henrio rappelle que Mimi Aubin, gymnaste aux Vigilants (club rennais), qui se consacre à l'éducation sportive des enfants, crée un jeu permettant de se souvenir des dix disciplines sportives d'Hébert :

« Ma Grande Sœur Léa Peut Contenter Les Amoureux les plus Difficiles », ce qui donne : M pour marcher, G pour grimper, S pour sauter, L pour lancer, P pour Porter, C pour courir, L pour lutter, A pour attaquer, D pour défendre.

Notes

(1) Correspondant du secteur CGT Normandie à l'IHS CGT Cheminot

(2) Témoignage de Madeleine Peytavin

Les Spartakiades (1928-1934) ou
« Croire en une effervescence révolutionnaire »[1]

Origine des Spartakiades : Spartacus[2] *(-100 et -71 av. JC) est un gladiateur d'origine thrace, déserteur, repris par l'armée romaine. Avec d'autres gladiateurs, ils résistent à Rome. Ils sont rejoints par des ouvriers et des petits paysans et s'opposent à Crassus. C'est le dernier combat de Spartacus. Il symbolise les opprimés contre l'injustice à travers les siècles. En référence à Spartacus, Karl Liebknecht fonde avec Rosa Luxemburg, en 1915, le mouvement spartakiste puis le parti communiste allemand en décembre 1918. Ils sont assassinés le 15 janvier 1919.*

Les Spartakiades soviétiques[3] ont pour objectif de concurrencer les Jeux Olympiques sélectifs de Coubertin pour lesquels la CGT est aussi très critique. A travers ces jeux, l'URSS s'attache à faire connaître le nouveau pouvoir ouvrier en permettant des voyages de découverte (tourisme, sports, culture).

A l'occasion du 10e anniversaire de la Révolution russe l'IC (Internationale Communiste) annonce la nouvelle tactique « classe contre classe » et décide que cette politique doit être appliquée aux sports via l'IRS (Internationale Rouge Sportive créée en 1921) qui est à l'origine des Spartakiades. Les premières se déroulent en 1928 à Moscou et les secondes en 1931 à Berlin.

Les troisièmes ont lieu à Paris en 1934 sous le nom de Rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre impérialiste.

Si la FST est un peu réticente vis-à-vis de cette politique, il n'en va pas de même avec la CGTU : la CGTU est adhérente à l'IRS (Internationale Rouge Sportive) et elle a dans son programme la volonté d'être présente auprès des ouvriers dans toutes leurs activités. C'est ainsi que le syndicat à bases multiples se déploie et prend la question du sport à bras-le-corps. La Fédération Unitaire des cheminots est sur la même ligne.

La première Spartakiade à Moscou en 1928 est une manifestation politique et sportive qui se déroule sur la Place Rouge du Kremlin : plus de 7 600 sportifs soviétiques et plus de 3 800 sportifs étrangers sont rassemblés à Moscou entre le 12 et le 24 août. Il y a peut-être eu une délégation de cheminots affiliés à la FST, sans doute des footballeurs.

En France, dans les milieux populaires, l'admiration pour l'URSS est telle que des sportifs soviétiques sont invités à Avernes le 5 août 1928 pour une grande fête au profit de l'Orphelinat et l'Avenir Social mais les visas français ne sont pas accordés alors que l'URSS est reconnue depuis 1924. Néanmoins une grande manifestation sportive se produit (course à pied, basket, vélo, polo).
Au XIe congrès de la fédération unitaire qui se déroule au même moment, la question du sport ouvrier n'a pas pu être abordée, faute de temps !

LES SPARTAKIADES, JEUX OLYMPIQUES PANRUSSES, ONT PROVOQUÉ A MOSCOU UN GRAND SUCCÈS D'AFFLUENCE, MAIS LES PERFORMANCES RÉALISÉES N'ONT PAS DÉPASSÉ UN NIVEAU TRÈS MOYEN

La concentration des républiques de Russie d'Europe et d'Asie a donné à la ville du Kremlin une couleur et une animation incomparables. — Figuration en général très modeste des délégations des autres nations.

LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PARTICIPANTS A LA SPARTAKIADE DE MOSCOU

BRAS DESSUS, BRAS DESSOUS, RUSSES ET FRANÇAISES (avec la cravate) DÉFILENT

Extrait du *Miroir des sports*, 4 septembre 1928. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Malgré tout, le rôle des syndicats à bases multiples y est discuté en rappelant la nécessité de renforcer les liens avec la FST et de créer de nouveaux clubs syndicaux car il faut s'opposer farouchement aux clubs patronaux et confessionnels.

La Spartakiade internationale de Berlin en 1931

L'IRS décide que cette deuxième Spartakiade se déroulera à Berlin parce que la section allemande est la plus importante des sections étrangères après l'URSS. Cette manifestation doit se dérouler entre le 12 et le 19 juillet à Berlin, juste quelques jours avant l'Olympiade organisée à Vienne du 18 au 26 juillet par l'ISOS (Internationale Sportive Ouvrière Socialiste). De graves polémiques surgissent entre les organisateurs et le climat en Allemagne est très tendu. Le préfet de police, s'appuyant sur le décret du 28 mars 1931 qui interdit défilés, réunions, etc., en profite pour interdire la Spartakiade. Seules quelques épreuves ont eu lieu.

La Spartakiade mondiale de Moscou en 1933 : cette manifestation doit donner lieu à de nombreuses constructions sportives qui accueilleront 50000 sportifs. Elle sera « la fête de la victoire », elle célébrera le succès du premier plan quinquennal, elle montrera les résultats sur le plan de la culture physique. De son côté, l'IRS souhaite que cette fête soit aussi celle du mouvement sportif ouvrier international. Malheureusement, les constructions avancent lentement et le contexte politique s'aggrave en Europe, en Allemagne particulièrement. La 3e manifestation sportive est reportée à l'été 1934 et ce sera en France. L'IC choisit ce moment pour changer de tactique : la 3e Spartakiade est transformée en un rassemblement international contre le fascisme.

Le Rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre de 1934

La montée du fascisme en Europe amène l'IC à se rapprocher des partis socialistes pour former un front unique. En France, le Parti Communiste devient le moteur de l'union des forces de gauche pour s'opposer à la montée du fascisme après les évènements du 6 février 1934.

Côté sportif, l'Internationale Rouge Sportive se saisit tout de suite de l'orientation de l'IC. Dès juin 1934, la FST lance avec l'USSGT un mot d'ordre unitaire et veut le faire vivre dans l'organisation du rassemblement international des sportifs prévu en France. Il doit avoir lieu à Saint-Denis près de Paris le 12 août. Pourquoi St-Denis ? Jacques Doriot cumule en effet les titres de maire et de président de la FST mais il devient de plus en plus indépendant par rapport à l'IC, à l'IRS et au PCF et c'est le stade Pershing au bois de Vincennes qui est choisi. Des milliers d'ouvriers parisiens sont requis pour la coupe du monde de football.

Dans son n° 29 du 17 avril 1934, Sport écrit « Paris doit résonner des pas lourds des bataillons du sport, Paris doit devenir la plus claire démonstration du renforcement du front de lutte du prolétariat révolutionnaire contre le fascisme et la guerre impérialiste ». Le Comité d'organisation est confié à Henri Barbusse et Jean Painlevé (biologiste et cinéaste). 3000 sportifs dont 1200 étrangers venus de 18 pays démontrent leurs performances à 20000 Parisiens. Sportifs FST et USSGT défilent sous une banderole unitaire. Barbusse clame : « [...] la jeunesse sportive est l'une des forces les plus importantes de la lutte contre le fascisme et le capitalisme [...] » et Albert Guillevic annonce que l'USSGT envisage la fusion avec la FST.

Une autre manifestation a lieu 3 jours plus tard : une coupe du monde de football disputée à Garches devant 50000 spectateurs. C'est une fête populaire : un défilé carnavalesque propose au public un jeu « Qui veut la guerre ? ». Parmi les interventions, retenons celle de Julien Racamond de la CGTU s'exclamant : « Vous êtes l'avant-garde disciplinée et vigoureuse du prolétariat contre le fascisme ».

Du côté des cheminots, « la Tribune » du 1er août 1934 avait lancé un appel aux militants pour héberger, diffuser du matériel de propagande et d'agitation. Cet appel a-t-il été entendu ? Il est relayé dans « la Tribune des cheminots » mais tardivement. On peut penser que les clubs cheminots affiliés à la FST, informés beaucoup plus tôt ont été efficaces tant leur attachement à la FST transparaît fortement à travers la publication fédérale. On est au début de l'unité sportive en France : clubs FST et USSGT se rencontrent très souvent sur le stade jusqu'à Noël où se réalise l'unité des deux mouvements.

En participant au projet de l'Olympiade de Barcelone organisée en opposition aux jeux de Berlin en 1936, l'IRS veut montrer son attachement au sport travailliste ainsi qu'à l'antifascisme. L'IRS, dissoute en avril 1937, met fin aux manifestations sportives internationales.

Notes

(1) Tribune des cheminots, n° 282, 1er juillet 1929

(2) Lanuque (Jean-Guillaume) : Les 1001 visages de Spartacus, Dissidences [En ligne], 7, 2014

(3) Le lecteur pourra se reporter avec intérêt à l'article : Les spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme, Les Cahiers de l'Histoire, n° 88, 2002 par André Gounot

Biographie

Aymé Cassayet (1893-1927) dit « Le Boulanger »[1]

Aymé Cassayet, le 1er janvier 1927 au stade de Colombes lors du match France-Irlande du tournoi des cinq nations © Agence Rol. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Né le 9 mai 1893 à Mont-de-Marsan, Aymé Cassayet se passionne très vite pour le rugby à XV. En 1914, il est vice-champion de France.

Il part à la guerre et est fait prisonnier alors que son frère Eugène y laisse la vie.

A son retour, il retrouve sa passion et participe aux Jeux Interalliés de Paris en 1919. Il évolue au poste de seconde ligne au Stadoceste tarbais jusqu'en 1920, puis à Saint-Gaudens, et enfin au Racing Club de Narbonne dont il est le capitaine, ainsi que celui du XV de France.

Aymé devient cheminot à la Compagnie du Midi le 15 septembre 1920 comme Homme d'Equipe. Il accède au grade de Surveillant le 1er juin 1924. Il est syndiqué et militant du syndicat CGT Confédéré de Narbonne.

Son dernier match sous le maillot tricolore, en tant que capitaine, se passe, le 26 février 1927 à Swansea face au Pays de Galles. Il meurt brutalement des suites d'une méningite, précédée d'une péritonite aiguë, le 26 mai 1927 à Narbonne.

C'est une figure légendaire des Orange et Noir du Racing-Club narbonnais : le stade Maraussan et une rue de Narbonne portent son nom. L'équipe de France de rugby à XV lui doit aussi de beaux succès.

Des descendants se sont aussi illustrés sur les terrains des Hautes Pyrénées : citons Jean Pierre et Laurent Armagnac.

Note

(1) Son surnom provient du fait qu'il distribuait « généreusement » des « pains » à ses adversaires sur le terrain. Les anglais disaient souvent qu'il fallait éviter de se frotter à lui.

Biographie

Gustave Lemaire (1883-1949)

Gustave Lemaire naît le 6 juin 1883 à Pouancé (Maine et Loire).

Délégué CGT – confédéré des ateliers

Gustave se marie en 1908. Il entre, en qualité de serrurier, aux ateliers des Chemins de fer de l'Etat, rue Pierre Martin (ancienne rue des ateliers) à Rennes.
Il est délégué titulaire du syndicat confédéré de la catégorie serrurier en 1924 puis délégué titulaire des Chefs de brigade d'ouvrier (CBRO) en 1932. Il occupe plusieurs fonctions syndicales à Rennes et à l'Union des syndicats de l'Etat entre 1924 et 1937. Devenu contremaître-adjoint en 1944, il a en charge les problèmes de l'Apprentissage et devient instructeur au Centre d'Apprentissage de Rennes. Gustave siège aussi comme « Conseiller de Réseau des Chemins de Fer de l'Etat ». Il côtoie, à ce titre, des hommes qui ont marqué l'histoire du Chemin de Fer tel Raoul Dautry qui, présent à son départ à la retraite, lui remit une dédicace.
Il a aussi été élu conseiller prud'homal CGT et président du Conseil des Prud'hommes de Rennes.
A la retraite, il devient président de la section CGT des Retraités.

L'Association sportive des cheminots rennais (ASCR)

En 1914, Gustave Lemaire participe à la naissance de « l'Association Sportive des Chemins de Fer de l'Etat » dont le premier président est Albert Renou bien que son nom n'apparaisse pas dans l'acte de création.

La Première guerre mondiale met l'association en sommeil pendant 4 ans.

Après le conflit, Gustave participe à la restructuration de l'association qui devient, le 5 juin 1919, l'association sportive du syndicat CGT des Chemins de fer de l'Etat[1]. La même année, dans le parc du Thabor, à la kermesse organisée par le syndicat et la Bourse du travail, l'ASCR syndicale propose jeux de palets et courses à pied. Mais cette filiation syndicale ne dure qu'un an : l'Association abandonne la référence syndicale et reprend son nom d'origine. C'est sans doute la conséquence immédiate de la grève de 1920. Avec la scission syndicale qui s'en suit, Gustave a choisi le syndicat confédéré.

Gustave fait équipe avec Francis Troufflard au Parti Socialiste : ils sont tous les deux élus municipaux socialistes de Rennes. Troufflard est trésorier général de l'ASCR et Gustave Lemaire le président.

Parti à la retraite, Gustave continue de diriger l'ASCR jusqu'en 1947 après avoir passé la main à un nouveau président en 1946, Roger Ollivier. Gustave Lemaire a assuré une très longue présidence de l'ASCR (1919 à 1946). Il a été aussi vice-président de l'Harmonie des cheminots de Rennes.

Il décède en 1949.

Notes

(1) En 1918-19, la Fédération CGT des cheminots se préoccupe des loisirs avec la loi sur les 40 heures. Pour développer le mouvement sportif, la fédération s'est dotée d'une Union sportive affiliée à la FST (Fédération sportive du Travail) à laquelle adhère l'ASCR mais pour un an seulement. Il n'y aura donc aucune rencontre avec les clubs impulsés par la CGTU puis la CGT.

CSCM le Mans

Le Club sportif des cheminots du Mans (CSCM)

Coll. IHS-CGT cheminots.

Le club a été initié par le syndicat CGT du Mans en 1919, suite à la décision de la Fédération CGT de créer des clubs syndicaux.
Déclaré à la Préfecture de la Sarthe le 4 novembre 1919, il est affilié à la FST. Le club est alors dirigé par Bouteloup et comprend une section de football et une section d'athlétisme. Dès lors, il participe à toutes les initiatives proposées par la jeune Union sportive dirigée par Morant.

En 1921, Palmari est élu président du club et le titre change pour prendre l'actuel titre : le CSCM (Club Sportif des Cheminots du Mans) sans toutefois quitter son affiliation syndicale et il reste à la FST.
Il participe au 3e challenge fédéral de 1921 au stade Pershing dans le bois de Vincennes aux côtés des clubs comme Sotteville, Beauvais…

Une section basket-ball est formée en 1931.

Le stade du Maroc est ouvert en 1933, le club de football s'affilie à la Fédération Française de Foot en 1935. Sous la direction de Le Bodo qui dirige alors le club, des sections de basket, tennis et d'athlétisme sont ajoutées.

En 1946, l'agrément Jeunesse & Sport est accordé au club. Le nouveau stade ouvert en 1951, donne au C.S.C.M un outil d'entraînement précieux et permet à la société de prospérer dans toutes les disciplines.

Le football, adhérent à la FSGT, est incorporé en 1978.

Le club a fêté son centenaire en 2019, rappelant ses moments de gloire en boxe avec Alain Victor et Laurent Kanté.

Equipe de rugby du Stade santais, 1923.
Coll. Frédéric Morin.

Café coopératif des cheminots du syndicat unitaire de Saint Etienne, situé 13 rue Cugnot, [1918-1934]. Coll. IHS-CGT cheminots.

Coll. IHS-CGT cheminots.

Les boxeurs du syndicat des cheminots de Paris Est, [avant 1939]. Coll. IHS-CGT cheminots, Fi 33/2.

ASCT 1938/1939 de G à D NARCISSE (secrétaire) SUBRA, VIDAL, FONTAN, PETIT BERNAT, VIERGE, MONTAUBRIE

Association sportive des cheminots de Toulouse, 1938-1939. Source : archives du syndicat CGT des cheminots de Toulouse.

Club sportif des cheminots de Paris-Etat à la piscine de la Jonquière, Paris 17e, 23 octobre 1935.
Source : IHS-CGT cheminots, Fonds Jean Bossard, 12 Fi 1.

Rencontre de basket-ball à Nice, Pâques 1939. Equipe de Basket du club sportif des cheminots de Paris Ouest.
Source : IHS-CGT cheminots, Fonds Jean Bossard, 12 Fi 2/2.

Equipe de Basket du club sportif du syndicat de Colombes (Paris-Etat) au stade du Drapeau à Colombes, [1938-1939].
Source : IHS-CGT cheminots, Fonds Jean Bossard, 12 Fi 2/3.

Le sport corporatif pendant l'Occupation (1939-1944)

Après le Pacte germano-soviétique, les communistes sont chassés des directions syndicales. Pierre Semard - à qui l'on doit beaucoup en matière de politique syndicale en faveur du sport ouvrier à l'entreprise - est en prison. Certains secrétaires fédéraux tiennent un bureau fédéral le 25 septembre 1939 pour élire une nouvelle direction d'où sont exclus Pierre Semard, Raymond Tournemaine, Jules Crapier, Lucien Midol… La CGT devient illégale et la « Fédération légale » décide de composer avec le gouvernement et l'occupant.

Quant à la FSGT, elle se déchire entre résistance et collaboration : les dirigeants affiliés à la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC) sont exclus à la demande des pouvoirs publics car ils refusent de condamner la signature du pacte germano-soviétique. Ces dirigeants, poursuivis par le Régime de Vichy, doivent se cacher dans la Résistance, chacun selon son engagement. Le réseau « Sport libre » naît. Ceux qui continuent dans ce qui reste de la FSGT sont, pour une part, des réformistes proches de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Bientôt, Pascot va les contraindre à modifier leur sigle par celui de l'Union Sportive et Gymnique du travail (USGT).

Pétain et Borotra

Extrait de *Tous les sports*, n°27, 10 janvier 1942. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et culturelle de France.

Le maréchal Pétain reçoit les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 et souhaite tout de suite le développement de l'éducation physique de la jeunesse dans un esprit inverse à celui de Léon Blum accusé de promouvoir *« un esprit de jouissance et de facilité »* réprouvé par la Révolution nationale. Pour cela, il désigne dès le 14 juillet 1940, Jean Borotra (ancien champion international de tennis, polytechnicien, ancien combattant de 1914-1918) commissaire général à l'éducation générale et au sport dans le Ministère de la Famille dirigée par Ybarnegaray (ancien Croix-de-Feu du colonel de La Rocque). Borotra a un budget 20 fois supérieur à celui de Léo Lagrange.

Les sports prennent une place importante car ils sont utilisés comme vecteurs idéologiques par Vichy et l'occupant. Pétain favorise le sport qui prépare bien à la guerre et avec Borotra, il réussit à remplir les stades en s'appuyant encore sur la méthode Hébert.

La Charte du sport sort le 20 décembre 1940. L'objectif de la charte est une étape pour étatiser le sport, le contrôler. Le Brevet National Sportif créé en 1941 a pour vocation de faire oublier le Brevet Sportif Populaire communément appelé Brevet Léo Lagrange. L'école d'Uriage, destinée à la formation de l'encadrement du nouveau régime, est ouverte mais les formateurs gênés par le but fondamental de cette école - (promouvoir l'idéologie pétainiste et sa Révolution nationale) - la quittent pour rejoindre parfois la résistance. Elle est fermée fin 1942 et remplacée par une école commandée par la milice. Jean Borotra prend le contrôle des fédérations sportives dès le début de l'année 1941 ; le Serment de l'athlète est instauré dans les manifestations sportives :

« Je promets, sur l'honneur, de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie ».

Après Alger, Borotra poursuit son tour de France avec des cérémonies autour de ce Serment. Un défilé de milliers d'athlètes est organisé au parc des Princes sous un énorme portrait de Pétain le 30 juin 1941. On y ajoute le salut nazi. Ces manifestations se déclinent à Marseille, Toulouse, Belfort. L'objectif : reprendre le chemin de l'ordre et de la discipline.

Borotra, soutenu par le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale Jérôme Carcopino, reçoit la caution du docteur eugéniste Alexis Carrel. Il dissout certains clubs (boxe, football, rugby à treize, etc.). Il désire instaurer 9 heures d'éducation physique par semaine mais les installations sportives (insuffisance de locaux, de terrains), l'encadrement ne suivent pas du tout dans une période

de privations et de restrictions alimentaires qui ne font que s'aggraver.

De nombreuses installations sportives sont érigées durant l'Occupation ; le nombre de licenciés a augmenté vertigineusement. La question que l'on peut se poser : ces licenciés ont-ils eu le temps de s'adonner à leur discipline sportive ? Ont-ils pu profiter réellement des nouvelles installations compte tenu du contexte ?

L'occupant a d'autres priorités que la construction de stades et cette formation sportive aux allures militaires le préoccupe. Aussi, les Allemands se montrent méfiants face à la mise sur pied du mouvement civil « Les Chantiers de la jeunesse » décidé le 31 juillet 1940 et destiné à remplacer le service militaire : l'adhésion aux « chantiers de la jeunesse » est obligatoire pour les jeunes en âge d'être appelés : on y inculque le sens des responsabilités morale et civile.

Portrait de Joseph Pascot, paru dans *Tous les sports*, n°42, 25 avril 1942. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et culturelle de France.

Laval et Pascot

Le retour de Pierre Laval au gouvernement en avril 1942 provoque le départ de Borotra. Il est remplacé par son ancien adjoint, le colonel Joseph Pascot (ancien international de rugby). Ce dernier est plus autoritaire, plus sectaire et il cultive une étroite proximité avec l'occupant. Et surtout, il a une autre priorité : vérifier que des Juifs sportifs ou spectateurs ne se glissent pas dans les manifestations sportives. Il entreprend de liquider les anciens dirigeants sportifs laïques ou de gauche : il dissout ainsi l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) en juillet 1942, au même moment où plus de 13000 Juifs (dont plus de 4000 enfants) sont rassemblés au vélodrome d'hiver (une installation qui faisait la fierté des sportifs), avec la grande complicité de la police française. Les sportifs communistes, syndicalistes ou anciens FSGT sont aussi pourchassés comme Auguste Delaune, Nakache, Perez…

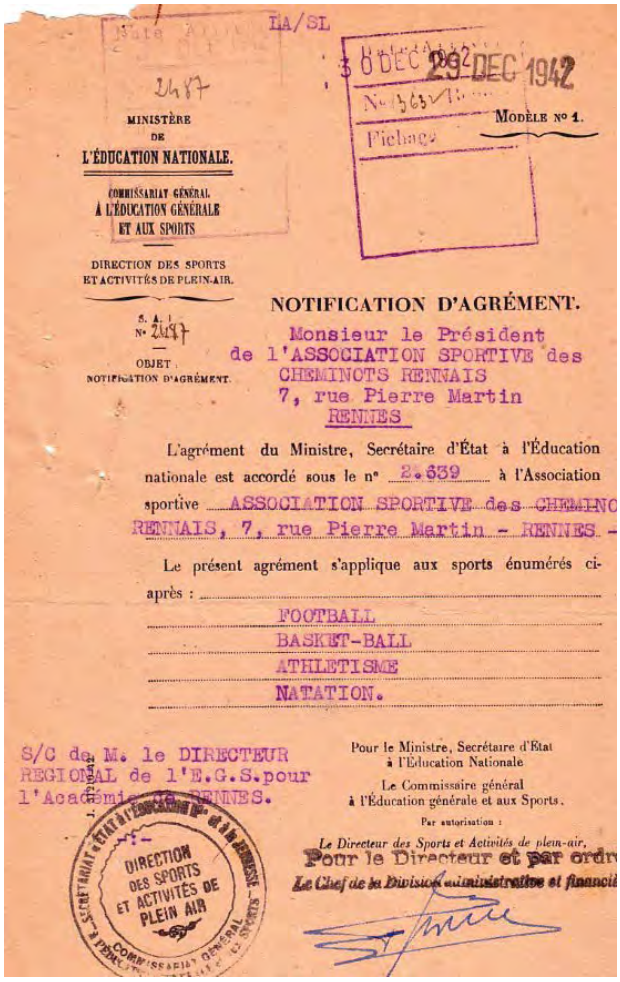
LA/SL

29 DEC 1942

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉDUCATION GÉNÉRALE ET AUX SPORTS
DIRECTION DES SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR.

Modèle n° 1.

NOTIFICATION D'AGRÉMENT.

Monsieur le Président de l'ASSOCIATION SPORTIVE des CHEMINOTS RENNAIS 7, rue Pierre Martin RENNES

L'agrément du Ministre, Secrétaire d'État à l'Éducation nationale est accordé sous le n° 2.639 à l'Association sportive ASSOCIATION SPORTIVE des CHEMINO RENNAIS, 7, rue Pierre Martin - RENNES -

Le présent agrément s'applique aux sports énumérés ci-après :

FOOTBALL
BASKET-BALL
ATHLETISME
NATATION.

S/C de M. le DIRECTEUR REGIONAL de l'E.G.S.pour l'Académie de RENNES.

Pour le Ministre, Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale
Le Commissaire général à l'Éducation générale et aux Sports.

DIRECTION DES SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Nouvel agrément du club des cheminots de Rennes paru en 1942. Coll. ASCR-Rennes.

Une nouvelle filière : moniteur d'éducation physique

Inauguration du stade de la Garenne le 20 juin 1948. A gauche un moniteur d'éducation physique. Source : IHS –CGT Cheminots, carton 6897

Les valeurs sportives étant mises à l'honneur par le régime de collaboration, la filière cheminote « moniteurs d'éducation physique » est créée en 1941.

Elle a ses racines dans les cités du Nord où il s'agit tout d'abord de surveiller les baignades. A cet effet, des agents sont détachés mais cette initiative patronale n'étant pas tout à fait du goût de la Fédération CGT confédérée, cette dernière suggère, en 1931, que la gestion des baignades

soit remise aux conseils des cités. Détachés des services Exploitation, Voie et Bâtiment, Matériel et Traction, les agents recrutés dans cette filière doivent être titulaires du Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique mais cette qualification est interne à l'entreprise qui n'a qu'une préoccupation, la forme physique procurée par la méthode Hébert que ces nouveaux moniteurs doivent inculquer dans les écoles, les centres d'apprentissage SNCF. La filière moniteur d'éducation physique est lancée. Ce métier mis en place évolue par la suite mais très lentement.

Les apprentis, Hébert, Carrard et Sirolle

On ne peut pas oublier la difficile condition des jeunes apprentis qui travaillent 48 h par semaine en 1940. L'emploi du temps des centres d'apprentissage comporte heures d'éducation physique ou de sport. En 1943, un nouveau responsable de l'apprentissage est nommé : il s'agit d'Henri Sirolle, ancien syndicaliste, aux nombreuses et hautes responsabilités syndicales, passé par les ateliers de Nanterre-La-Garenne où il a laissé le souvenir d'un briseur de grève au service de Dautry. La formation sportive des apprentis est inspirée de la méthode Hébert puisque leurs moniteurs ont reçu cette formation. Il est difficile d'être jeune apprenti à la SNCF car il est également soumis à un enseignement professionnel inspiré des méthodes de productivité d'Alfred Carrard - professeur suisse - qui avait su séduire les patrons de Michelin, par exemple, par la mise au point d'une technique appelée « rapidité de l'exécution ». La Fédération légale, trouvant excessifs les horaires des apprentis, intervient mais seulement sur les heures de sport. Elle accepte une diminution de l'activité sportive mais les heures de travail restent les mêmes !

La Fédération légale et les sportifs

La Fédération légale montre peu d'intérêt pour la question sportive, on le voit avec les apprentis : Néanmoins, elle récompense parfois les clubs qui sont devenus des cercles en leur offrant des ballons (le cercle de Paris-Ouest-Rive-Droite en reçoit deux par décision du bureau fédéral qui s'est tenu le 8 juillet 1942).

Elle invite plus souvent les sportifs du réseau Sud-Est, en particulier, à la patience.
« Quand des temps meilleurs… » répond-elle à la question des conditions de vie et de travail pour éluder la durée du temps de travail.

L'évolution de la situation l'amène à modifier son vocabulaire sous le régime de Vichy et la maison des Frasserands devient « notre centre sportif ».

Que reste-t-il de l'activité sportive populaire dans l'entreprise entre 1943 et 1944 ?

Le grand partenaire de la CGT en matière de sport ouvrier était la FSGT qui a été dissoute et ceux qui restent collaborent (au sein de l'USGT) avec le régime vichyste et son nouveau représentant aux sports Joseph Pascot. Les militants Unitaires, eux, sont arrêtés, pourchassés, fusillés, déportés : citons le premier responsable du sport de la Fédération CGT, Jean Bossard, mais aussi Auguste Gréau, champion cycliste vendéen, Louis Coquillet des Vigilants de Rennes, Alphonse Entz de Montigny-sur-Metz, Fernand Fournier d'Arles arrêté le 6 juin 1941, Noël Veran, facteur aux écritures en gare de Meyrargues ou encore les deux Saintais Jean Poilane, rugbyman et Alexandre Lemasson, footballeur…

Le 17 février 1943, Vichy instaure le STO (Service du travail obligatoire).

Courant mars, l'occupant exige le départ pour l'Allemagne de 10000 cheminots (ce qui risque de se traduire par la mise en place des 60 heures par semaine), la question sportive ne se pose plus beaucoup dans l'entreprise y compris pour les apprentis car ils peuvent être contraints à partir dès l'âge de 16 ans en Allemagne. Cette félonie pétainiste ne passe pas et il y a désertions : on se cache dans les campagnes, dans les familles, certains entrent dans les réseaux de résistance, dans les maquis et pour ceux qui restent, on note des résistances, des révoltes. Les cheminots sportifs restés au travail résistent aussi sur les lieux mêmes du travail. Relevons cette action qui n'a pas dû être unique : L'Union Sportive Prolétarienne de Sotteville (USPS) a été supprimée par Vichy. Une autre association délestée de son adhésion à la FSGT et de son appellation ouvrière la remplace : l'Association Sportive des Cheminots de Sotteville (ASCS) organise un match de solidarité avec les prisonniers de guerre le 4 avril 1943 sur le terrain des Bruyères au stade du FC Rouen. Au cours du match, deux équipes allemandes arrivent et s'emparent du terrain, hués par les spectateurs. De façon spontanée, des joueurs s'allongent alors sur le gazon mais leurs dirigeants les dissuadent… Ils partent continuer le match sur le terrain annexe de « Ferme », vivement acclamés par les spectateurs.

Il reste l'USCF (Union Sportive des Cheminots Français) qui a été contrainte de modifier ses statuts et qui peut maintenir une activité sportive avec bien des restrictions : horaires de travail, déplacements, usage des terrains ou locaux qui sont parfois réquisitionnés.

Biographie

Alphonse Entz (1891-1945)

Source : maitron.fr

Alphonse Entz est né le 10 mai 1891 à Dinsheim (Bas-Rhin annexé).

Après la Première guerre mondiale, il vient en Moselle pour trouver du travail.
Invalide de guerre, il est embauché comme serrurier aux ateliers de Montigny-lès-Metz.

Le militant

Militant communiste, il est candidat aux élections municipales de 1925, 1927 (élections complémentaires) et de 1929 sans succès. Alphonse est, au début des années 1930, secrétaire de la section unitaire des cheminots des ateliers de Montigny-lès-Metz.

Le 12 février 1934, il est l'un des animateurs de la manifestation unitaire réunissant la CGT et la CGTU pour protester contre la montée du fascisme et l'émeute parisienne du 6 février. Il est brutalisé avec d'autres militants par les forces de l'ordre quand ils tentent de rejoindre Metz.

Le militant sportif

En novembre 1930, il est l'un des principaux dirigeants du mouvement sportif et culturel ouvrier en Moselle. Les clubs qu'il anime sont affiliés à la FST puis à la FSGT. La société ouvrière de gymnastique de Montigny s'occupe particulièrement des enfants des cheminots.

La Résistance et la déportation

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Alphonse Entz fait partie du groupe de résistance « Mario ». Arrêté par la Gestapo au printemps 1944 aux ateliers de Montigny-lès-Metz et emprisonné au Fort de Queuleu, il est transféré à la fin du mois de juin 1944 au camp de Natzweiler-Struthof, puis déporté au camp de Dachau (Allemagne). Il est libéré à la fin du mois d'avril 1945. Il meurt un mois plus tard des suites de privations et du typhus.
Le titre de déporté résistant est accordé à Alphonse Entz à titre posthume.

Son fils Alphonse s'est suicidé pour ne pas être enrôlé de force dans la Wermarcht.

Cette notice s'est inspirée de celle produite par Pierre Schill pour le « Dictionnaire biographique Maitron » et de la plaquette écrite par Fernand Leroy: Montigny-lès-Metz, Histoire des Ateliers SNCF de Montigny-lès-Metz, éd. OIRIP, Metz, 1974.

Biographie

Nous avons rencontré Michel Dalloni, journaliste, à notre IHS. Ses recherches portaient sur Eugène Gréau, cheminot, champion cycliste et victime du nazisme. Nous lui avons proposé de rédiger une biographie d'Eugène Gréau pour nos cahiers. Nous avons le plaisir de vous présenter son travail.

Eugène Gréau, champion cycliste et martyr

Eugène Gréau en 1926. Photographie de presse / Agence Rol. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

Eugène Gréau détestait la défaite. Pour la victoire, il était prêt à faire tous les efforts, à accomplir tous les sacrifices. Sa carrière de champion cycliste le montre. Son combat de militant communiste en atteste. Il n'était pas vraiment du genre à renoncer. Sans doute a-t-il puisé son exceptionnelle force de caractère dans l'histoire des siens. Son père était sabotier, sa mère bistrotière. Deux Vendéens modestes installés dans les Deux-Sèvres, à La Chapelle-Saint-Laurent. C'est là qu'Eugène Gréau a pris goût au vélo. Il se révèle rapidement comme un redoutable rouleur. Il ne craint rien. Ni personne. Chez les amateurs, il écrabouille tout sur son passage (27 victoires entre 1921 et 1925). Chez les professionnels, il endosse le maillot des meilleures équipes – J.-B. Louvet, Dilecta, Oscar Egg. Et pourtant, c'est comme « isolé » (coureur indépendant) qu'il signe sa plus belle performance : la 16e place du Paris-Roubaix 1926

Biographie *(suite)*

et comme « Touriste-Routier » (coureur sans équipe) qu'il prend le départ du Tour de France 1929. Sa grande aventure. Entre-temps, il est devenu marchand de cycles à Loudun, dans la Vienne. La ville se passionne pour ses exploits. Il les raconte une fois par semaine dans les colonnes du journal local, *La Gazette de Loudun*. Il finira à la 47e place à 16 h 49 min 47 sec du vainqueur, le Belge Maurice De Waele. De quoi oublier ses malheurs des éditions 1926 (abandon à la 2e étape, problème de santé) et 1927 (abandon à la 4e étape, ennui mécanique). En 1930, ses résultats sont décevants. Quelque chose est brisé. Mais quoi ? Sa vie change. Il quitte la Vienne, entre à la SNCF. Il est facteur-mixte, chargé du service des voyageurs et de la manœuvre des wagons. Il est révolté par les injustices. L'espoir d'un monde meilleur l'anime. Il découvre le syndicalisme avec la CGT, puis l'engagement politique avec le PC. La victoire du Front populaire en mai 1936 et les grandes grèves révèlent un homme nouveau mais toujours à l'avant du peloton. *« Eugène Gréau s'affirma comme un leader syndical »*, assure Jean-Pierre Besse, auteur de la notice que lui consacre le Maitron. La défaite de 40 l'accable. Il veut se battre. Il est alors en poste à Niort (Deux-Sèvres). Dans *Cheminots victimes de la répression 1940-1945* (Perrin/SNCF, 2017), bouleversant annuaire du courage, Stéphane Robine et Thomas Fontaine expliquent : *« Dès le début de l'Occupation, il rejoint les premiers groupes communistes qui tentent plusieurs actions. »* Il devient membre du triangle de direction du PC clandestin des Deux-Sèvres en juin 1941, aux côtés d'André Bernardeau et Roger Guillot. A cette même date, il gagne sa dernière course, le Grand prix de printemps, qui traverse Souché, où il vit avec sa femme et ses cinq enfants. Il a 37 ans. Le destin bascule. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1941, une guérite de raccordement de câbles PTT est sabotée dans les environs de Niort. Six militants communistes sont arrêtés. Eugène Gréau est interpellé chez lui le 21 décembre. Il était suivi depuis des mois. Il est transféré à Angers puis à Paris, où il est jugé par le tribunal militaire allemand. Il est condamné à mort le 9 septembre 1942 mais sa peine est commuée en 10 ans de réclusion. Le 19 novembre, il est déporté sous protocole Nacht und Nebel, « NN ». Nuit et Brouillard. A son arrivée au camp d'Hinzert, sa peine est doublée. Il est fatigué, amaigri. Il tousse beaucoup. En février 1943, il est dirigé vers le camp de Sonnenburg, aujourd'hui Slonsk, en Pologne. *Il fut reconnu bacillaire et envoyé à la Salle des Tuberculeux*, rapportera Henry Viala, résistant angevin, détenu avec lui. *Je crois qu'il y est décédé le jour même de Noël 43. »* L'administration française retient la date du 20 décembre. Cinquante et un ans plus tard, le Journal officiel du 23 mars 1994 le déclare *« Mort pour la France »*.

Malgré les recherches, la tombe d'Eugène Gréau dans le cimetière du camp de Sonnenburg n'a jamais été identifiée.

Michel Dalloni

CSCN club noiséen

Le club sportif des cheminots noiséens (1935-1939)

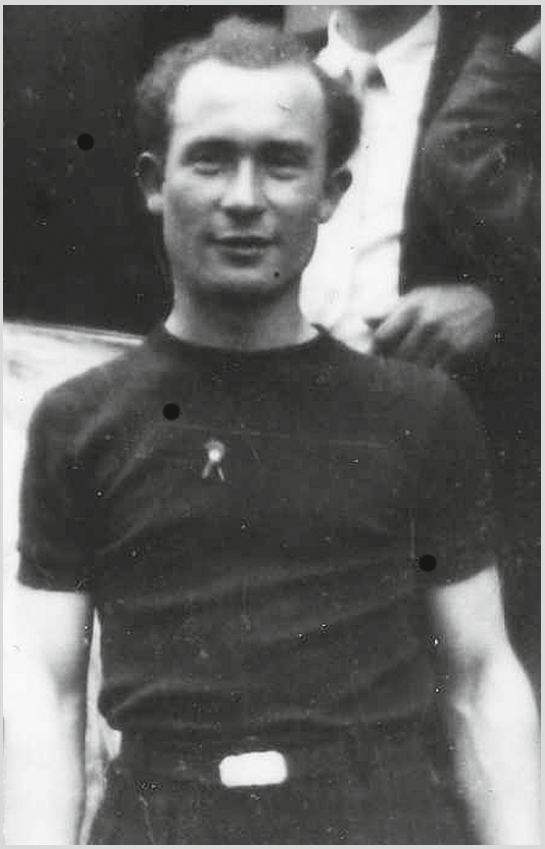

Paul Castel, 1939. Coll. privée.

Evoquer le club de Noisy-le-Sec ne peut être abordé qu'à travers celui qui fut un acteur incontournable de la CGT et du mouvement sportif cheminot, Paul Castel, dont la biographie peut être consultée dans le dictionnaire « Maitron ».

Nous rappelons simplement ici son engagement dans la résistance qui lui valut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur en 2015, son adhésion aux Jeunesses Communistes à l'âge de 15 ans en 1935, puis au PCF, à la CGT… bref un militant hors pair décédé le 7 juin 2018 à l'âge de 98 ans.

Notre récit provient essentiellement de ses écrits.

Le club de Noisy et ses adhérents

Le club sportif des cheminots noiséens (CSCN) est recréé fin 1935 ou début 1936 à l'initiative du syndicat CGT des cheminots de Noisy-le-Sec, affilié à l'Union des clubs cheminots et à la FSGT. Ce club remonte à 1919 (on en trouve des traces dans « la Tribune de Cheminots » du 15 août 1922). C'est l'époque où les joueurs des équipes, les entraîneurs, les dirigeants, l'arbitre et… les spectateurs lèvent le poing et clament à tous les échos : « Sport rouge ! Sport rouge ! Sport rouge ! » afin de montrer que ces clubs ne sont pas affiliés à une fédération dite « bourgeoise ».

Le club est ouvrier : ses dirigeants le sont : Schir et Hurlin sont ajusteurs, Solignac employé de bureau. Tous trois travaillant aux ateliers du matériel roulant. Les dirigeants du club participent à l'activité de l'Union sportive des cheminots.

Le nombre d'installations et équipements sportifs est très limité dans l'entreprise. Les clubs sportifs « non travaillistes » les utilisent essentiellement le dimanche. Le club de Noisy doit se contenter des samedis, la Compagnie de l'Est refusant les terrains aux clubs ouvriers.

Ainsi, durant les saisons sportives de 1937 à 1939, Paul se souvient avoir disputé deux matchs de basket à deux occasions :

- À Romilly contre l'équipe des ateliers du Matériel roulant de cette ville ;
- Une fête durant le printemps 1939 à l'Orphelinat des cheminots à Avernes (le 24 juillet 1939) atteint depuis la gare des Mureaux par le train départemental qui assurait une liaison ferroviaire jusqu'à Magny en Vexin alors terminus de la ligne Saint Lazare/Pontoise/Chars. « Il n'y a plus de gare à Magny, alors que la population y a sérieusement augmenté. Les destructeurs de la SNCF sont passés par là » se souvenait Paul !

CSCN club noiséen (suite)

Les lieux possibles d'entraînement du CSCN le contraignent à l'itinérance

Malgré les difficultés d'accueil, l'aura du CSCN dépasse le cercle de ses adhérents et de ses supporters, le fait qu'il organise, plusieurs samedis au stade du Tonneau à Bobigny, les épreuves du BSP créé par Léo Lagrange, y contribue certainement.

En effet, y participent des cheminots qui n'étaient pas adhérents du CSCN.

A partir de l'hiver 1937/1938, une ou deux fois par semaine à 17 h, après le travail aux ateliers, le CSCN organisa des séances d'éducation physique pour ses adhérents. Elles se déroulent dans un hall municipal désaffecté de Noisy-le-Sec, avenue de Verdun, à 5 minutes de la gare… Un soir, Félix Routhier, maire de Noisy, cheminot de la gare de Noisy révoqué lors de la grève de 1920, remet très officiellement diplômes et insignes aux bénéficiaires du Brevet Sportif Populaire.

Paul est catégorique : la SNCF n'apporte aucun soutien au CSCN. Pour les apprentis de l'école d'apprentissage des ateliers, une aire sportive est aménagée. Elle comporte en particulier un terrain de basket inutilisé les samedis et dimanches sur lequel l'équipe du CSCN aurait pu se produire…

Il n'est pas certain non plus que les dirigeants du club l'ont sollicité ! Il est vrai qu'avec les actions de 1938 et la grève du 30 novembre en particulier, les relations entre syndicat et direction des ateliers n'étaient pas les meilleures…

Alors le club joue sur un terrain que la municipalité de Front Populaire de Gagny met à leur disposition. Le rendez-vous est fixé à la gare de Gagny ou tout le monde arrive par le train et l'ensemble gagne le stade à pied : une bonne demi-heure de marche ! Il fallait vraiment avoir envie de pratiquer le basket ! Gagny n'avait guère d'installations sportives les municipalités d'avant le Front populaire ne s'étant guère préoccupées des questions sportives…

La municipalité de Front Populaire élue en 1935 prévoit, dans son programme, un certain nombre de mesures se rapportant au sport. Mais ses projets de développement du sport sont jetés aux oubliettes pour des années, avec en septembre - octobre 1939, la dissolution du Conseil Municipal et la révocation du Conseiller Général.

Le cross de L'Humanité

Pour de nombreux clubs FSGT, le traditionnel cross de l'Humanité était généralement un fait important. Il y avait les épreuves réservées aux « spécialistes » de cette discipline sportive, telle celle des « AS » avec les champions soviétiques les frères ZNAMENSKI (tués par les nazis durant la guerre), et Anna Zaïtzeva qui s'efforce de dépasser la championne FSGT Alda Birolini (camarade de classe de l'épouse de Paul).

Outre le cross, l'éducation physique et le basket déjà évoqués, les militants de la CGT agissent avec force dans les autres disciplines. Ainsi une équipe de football s'engage dans les compétitions avec des résultats dus certainement à l'entraîneur joueur, ouvrier de l'atelier d'ajustage ayant pratiqué auparavant au Football Club de Metz. La natation est aussi développée ainsi que le water-polo.

Daladier a sa revanche sur le Front populaire : il fait interdire toutes les associations ayant de l'amitié pour le Parti Communiste. Le CSCN est dissout.

Paul, très vite, rejoint la résistance.

« Les jours heureux » et leurs promesses (1945-1969)

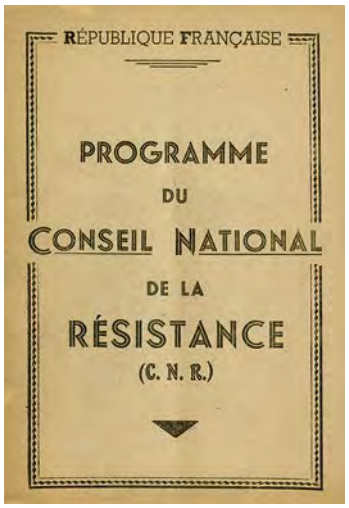

Programme du CNR, 1944. Archives de la Fédération illégale, carton 757.

Le programme du CNR (Conseil National de la Résistance) est en train de s'écrire quand de Gaulle déclare à Alger le 3 novembre 1943 : « […] la France veut que ses biens profitent à tous les Français, que chaque femme et que chaque homme soit assuré de vivre et travailler dans des conditions honorables de salaire, d'alimentation, d'enseignement et de loisirs […] ». Après une large consultation sur la forme et le contenu du CNR, « les jours heureux » sont adoptés à l'unanimité le 15 mars 1944. Ce programme précise qu'afin de promouvoir les réformes indispensables sur le plan national, le syndicalisme pourra se reconstituer dans ses libertés traditionnelles, en toute indépendance et nouveauté, qu'il sera « doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ».

La résolution des jeunes au 26e congrès confédéral de 1945

La résolution des jeunes au 26e congrès confédéral de 1945 s'inspire de cette promesse : le congrès « entend aider au maximum au développement et à la pratique des sports afin de répondre au besoin du mouvement indispensable aux jeunes, à la fois à leur santé physique et à leur effort de production : en créant partout des clubs dans les grosses entreprises, interentreprises ou dans les localités ; en multipliant les équipes de football, basket, athlétisme, natation, aviron, ski, plein-air, etc. ; en impulsant les actions de sports aériens ».

Une négociation difficile au bilan mitigé

Au lendemain de la Libération, les conditions de travail sont difficiles mais plus ou moins admises puisqu'il s'agit de la reconstruction du pays. Les 54 heures par semaine, si elles ne sont pas généralisées, sont proposées aux agents des services qui en ont besoin mais la Direction tente de les imposer. Quelle place le sport peut-il tenir dans ces conditions au syndicat ? très peu ! Le suivi de cette question doit se faire dans les nouveaux Comités Mixtes qui doivent changer la vie des cheminots. Raymond Tournemaine[1] l'affirme dans « la Tribune » d'octobre 1944 : « Le cheminot ne sera plus le serviteur passif du capital ; il participera avec toutes ses compétences à la gestion de l'entreprise ».

Raymond Tournemaine au Congrès fédéral en 1945, © Hannemann photo. Source : IHS-CGT cheminots, 2 Fi 1.

Le rôle de Robert Hernio

Robert Hernio, 1945. Coll. IHS-CGT cheminots, Fi 62/3.

Pour cela, Robert Hernio[2], secrétaire fédéral, compte bien s'appuyer sur les Comités Mixtes. Il écrit dans « la Tribune » du 1er septembre 1946 : « les cheminots pourront s'appuyer sur le Comité Mixte qui est l'enfant de la Fédération né dans la clandestinité ».

La mise en place des Comités Mixtes a pris du temps et c'est au tour des activités sociales d'être abordées par la Fédération. Pour les Comités Mixtes comme pour les activités sociales, c'est Robert Hernio qui en assume la responsabilité. L'accent est mis sur la représentation du personnel et de ses commissions. Les discussions s'achèvent en novembre 1945. Parmi les commissions admises par la direction, il y aura une Commission Centrale Sport et Loisirs et des commissions régionales.

La mise en place des CLAS (Comités Locaux des Activités Sociales) a sans doute été la négociation la plus longue et la plus difficile. La direction veut bien consentir à quelques demandes mais elle ne veut pas abandonner le pouvoir sur le plan local. Pour la Fédération, l'écoute des revendications sur le plan local est essentielle et le CLAS sera l'outil pour les faire aboutir.

Le rôle de Marcel Parant (1909-1990)[3]

Marcel Parant, 1968. Coll. IHS-CGT cheminots, Fi 35/7.

En 1946, c'est Marcel Parant qui est désigné pour articuler ce grand chantier des structures sportives.

Ancien syndicaliste CGT confédéré, ancien membre du bureau de l'Union Est, Parent est un militant convaincu de la nécessité de s'occuper de la question sportive. Son Union syndicale compte plusieurs clubs. Il a côtoyé dans les années du Front populaire Alfred Briche et Solignac du club FSGT de Noisy-le-Sec.

Le choix est très certainement judicieux mais il ne gère que la question de la représentation. Tout le travail syndical mené par la Fédération et son Union sportive de quelques soixante-dix clubs n'est pas repris ni considéré semble-t-il. La désignation des représentants se fait cependant avec un certain nombre de militants sportifs d'avant-guerre dont le grand organisateur Jean Bossard, à qui il n'est plus proposé de grandes responsabilités sportives. Il est vrai que déporté, Bossard, comme d'autres déportés, ne revient dans le circuit syndical que vers la fin de 1945 et l'activité syndicale est alors déjà en place.

Marcel Parant devient responsable fédéral aux Sports et aux Loisirs en 1946. Il est aussi l'un des sept représentants de la Fédération à la Commission Centrale des Sports et Loisirs. Il va donc être l'homme CGT dans cette mise en place peut-être floue mais où l'on voit les dirigeants SNCF très vigilants car ils ne sont pas prêts à quitter leur pré carré, les activités sociales. Il suffit de voir comment ils répugnent à la mise en place de comités locaux qui, dès que le rapport de force le leur permettra, verront leur activité réduite.

Les discussions s'enlisent dans ce contexte où aucune activité sociale n'est transférée aux représentants du personnel.

Coupe du CLAS, 1948. Equipe du service électrique SNCF. Coll. Marcel Hertebise.

Il faut en convenir : les Comités Mixtes n'ont rien à voir avec les comités d'entreprises ; le CCAS, les CRAS et les CLAS ne sont pas des structures de décisions pour les représentants du personnel.

Durant les années 1946-1947, la Fédération veut encore y croire : son action, son rôle dans la Résistance lui confèrent des droits. Les résultats des élections font de la Fédération une grande organisation syndicale : elle dispose de 5018 délégués titulaires et de 3017 suppléants.

Au congrès de juillet 1947, Raymond Tournemaine, secrétaire général de la Fédération, fait notamment le point sur deux courtes années de mise en place et d'expérimentation des comités mixtes qui ont déjà joué un rôle non négligeable dans la bataille de la production (exemple le charbon du nord) et la reconstruction.

« De la période de l'hésitation » nous sommes passés à celle des réalisations, malgré de multiples difficultés créées par certains dirigeants peu enclins à l'introduction de représentants ouvriers dans la gestion de notre industrie. D'autre part, nos camarades siégeant dans ces Comités mixtes ne détenaient aucun pouvoir légal du fait que, malgré la loi Croizat du 16 mai 46 sur les CE et de nombreuses interventions de notre Fédération auprès des pouvoirs publics, il fallut attendre le 1er juillet 46 pour voir enfin ces organismes reconnus officiellement par l'Avis Général.

Concernant les activités sociales, Tournemaine rappelle aux congressistes que *« dans le passé, les activités sociales appartenaient au domaine privé des réseaux. Il en fut de même au début du fonctionnement de la SNCF. Se cantonnant dans un paternalisme intransigeant, on acceptait à peine quelques doléances, quelques suggestions, mais on opposa toujours un refus catégorique aux demandes de contrôle ou de participation à la gestion faites par les organisations syndicales. Quel chemin parcouru depuis cette*

époque ! Nous sommes maintenant entrés dans la voie de la gestion des activités sociales par les Comités Mixtes. »

Les grèves de 1947 éloignent tout espoir de concertation et de gestion des activités sociales par les Comités Mixtes et la question sportive comme toutes les questions culturelles ne sont plus une priorité.

Les représentants du personnel travaillent à rendre les lieux de décisions moins brutaux et tentent de faire entendre la voix des cheminots. A la fin des années 1940, il faut admettre que le retour aux 40 heures s'est éloigné et que la question sociale est dans l'impasse.

Evolution des structures du sport ouvrier

La Libération est faite de tous les espoirs : Robert Hernio écrit : « nous avons 221 clubs sportifs dont 70 sont affiliés à la FSGT », il évoque là les quelques 70 clubs créés sous l'impulsion des syndicats, de l'Union sportive fédérale et de la Fédération avant-guerre.

Vient donc le moment de s'occuper des sociétés d'agents et pour cela Hernio veut des cheminots « jeunes et forts » pour prendre des responsabilités syndicales.

Dans le même temps, l'USCF se réorganise et, dans l'ambiance du moment, elle propose à son comité directeur du 7 mars 1946 d'inviter les sociétés sportives en résidence dans une même localité à fusionner. Il y aura un seul club dans une même localité. C'est sans doute ainsi que les quelques 70 clubs FSGT issus du mouvement syndical fusionnent avec l'USCF. La confiance de la Fédération est totale : elle pense avoir bientôt le droit de regard sur tous les clubs.

La Direction de l'entreprise suit aussi de près la question des clubs en voici la preuve : un courrier de la Subdivision Education de la Jeunesse (Direction centrale des Services sociaux) du 7 février 1945, dans les archives USCF, a attiré notre attention. La lettre est adressée au président USCF Pernot qui d'évidence, doit prendre juste note : elle fait état de la mise en place de clubs sur la région Nord :

- Le club sportif ouvrier cheminot de Laon a fusionné avec l'ASC de Laon et le CSC de Laon ;
- Le club Sports réunis de La Délivrance a fusionné avec la cité de Lille-Délivrance, La Boule ferrée, La Renaissance, la Société de natation et l'AS Lommois ;
- Il en va de même pour Creil-Nogent, Douai, Hellemmes, Hirson, Margny-lès-Compiègne etc.

Ces clubs ont admis de nouveaux présidents : ils sont contrôleur principal, chef de district, chef de section, chef d'arrondissement, ingénieur en chef Traction ou de l'Exploitation.

On voit bien aussi que la Direction de l'entreprise a les affaires en main puisque c'est elle qui informe le président USCF du fonctionnement de ses clubs. Si les termes du courrier sont policés, ils disent cependant clairement qui est le véritable chef des associations sportives.

Cela explique aussi que le vieux club de l'ASCB-PSL, créé en 1918, se retrouve, début 1945, avec comme président le chef de dépôt. L'opération se fait sans ménagement, le président d'avant-guerre Jean Bossard étant « retenu » en déportation en Allemagne !

Les clubs sportifs créés par les syndicats, affiliés à la FSGT ont rejoint l'USCF et ceux qui gardent cette affiliation rencontrent de grandes difficultés de subvention, de locaux, de facilités de déplacements. Les petits clubs sont à la peine : dans les années 1960-début 1970 des militants comme Jean Chuquet, militant CGT et sportif de l'USCORG, chercheront des solutions pour les épauler et leur faire prendre conscience que la dictature paternaliste de l'entreprise ne leur apporte rien. Chuquet invite les petits clubs à ne pas « se laisser spolier matériellement, financièrement » et à prendre conscience que leurs voix comptent.

« On veut pratiquer du sport » ou l'activité fédérale en matière de sport

31 mai - 2 juin 1947 : journées de printemps syndical

Le samedi 31 mai, doit se dérouler la Coupe de France de football corporatif impulsée par la CGT et la FSGT. Il y a aussi du basket, du cyclisme, des démonstrations d'athlétisme par l'école d'EPS. Des démonstrations des méthodes d'éducation pratiquées dans les centres d'apprentis SNCF sont prévues sur la piste municipale de Vincennes. Une exposition du travail des apprentis de la région parisienne est présentée dans la galerie marchande, en gare de Paris-St-Lazare. Cette démonstration du savoir-faire des apprentis est inaugurée par Raymond Tournemaine, secrétaire général de la Fédération.

Le dimanche 1er juin, les sportifs défilent en tenue de travail et animent la manifestation composée de chars entre la Place de la République et l'Hôtel de ville de Paris.

En 1948, une deuxième session des Journées de printemps de la Jeunesse, se déroule les 18 et 19 mai à Paris avec des variantes dans les

Jeunes! Mobilisez-vous pour les Journées de Printemps

TOUTE la Jeunesse de France sera là !

Les gars des villes, des champs, de Paris, de la Province, des mineurs à ceux du bâtiment.

En masse les jeunes répondent à l'appel de la C.G.T. Ceux du Nord veulent en train spécial, « le train du printemps », avec les piqueurs de fond en costume de travail.

Ceux de Bordeaux avec leur chorale de 80 exécutants.

Ceux de Marseille avec 400 farandoleurs.

Ceux de Nice avec leur wagon de fleurs pour la bataille qu'ils ont préparée.

Ceux de Lyon avec leurs chars.

Ceux de Paris, de Malakoff, de Nanterre, d'Ivry, de Ruell, de Boulogne, etc...

Ceux de nos grandes usines. Citroën à qui la direction a tout refusé, même de participer au concours d'apprentissage (ils y seront quand même). Ceux de chez Renault avec leur char et leurs sportifs.

Ceux de la S.N.E.C.M.A., de Bronzavia, et tous les autres, tous les jeunes de France, tous ceux qui ont travaillé, produit, et qui crieront aux oreilles « des messieurs qui ne veulent pas entendre » : « Nous voulons que partout au travail égal, le salaire soit égal ! »

Nous voulons devenir des ouvriers qualifiés ! Nous voulons aussi rire, chanter et faire du sport ! Nous voulons vivre librement dans un régime démocratique ! »

Et où qu'ils soient « les messieurs qui ne veulent pas entendre » percevront les échos des chants et des mots d'ordre de la jeunesse radieuse en marche de la République à l'Hôtel de Ville !

Certes, une telle manifestation, la première en France, n'est pas faite pour plaire à la réaction.

Tous les obstacles, toutes les embûches furent dressés pour en empêcher le déroulement.

Ce furent d'abord les questions de subvention. Après maints marchandages (auxquels on semble habitué dans les hautes sphères dirigeantes, dès qu'il s'agit de la C.G.T.). On nous accorda 200.000 francs, alors que parallèlement 80 MILLIONS étaient donnés au JAMBOREE SCOUTS.

Quant à l'Education nationale, elle voulait bien louer le matériel, mais au dixième de sa valeur. Beau cadeau vraiment. Merci bien !

Vint ensuite la question du parcours.

Pas à la Concorde cela gêne la circulation !

Aujourd'hui ce sont les boulevards que l'on veut nous interdire !

On voudrait donc nous cacher, nous terrer, afin qu'on ne nous voit pas.

Il est certain que si nous voulions défiler dans les catacombes de Paris, malgré les difficultés, la permission nous serait vite accordée. Ce serait plus discret.

Et bien, Non !

Nous ne serons pas discrets, nous ne défilerons pas en silence, nous ne passerons pas inaperçus !

Et de toute la France montera ce cri que vous entendrez dimanche prochain : « VIVE NOTRE C.G.T. ! VIVENT LES JOURNÉES DE PRINTEMPS DE LA JEUNESSE ».

P. DELMOTTE.

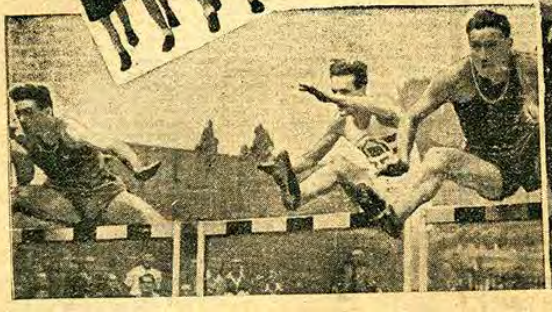

Jeunes apprentis jeunes filles des bureaux et ateliers étudiants, sportifs

TOUS DIMANCHE DE LA REPUBLIQUE A L'HOTEL DE VILLE

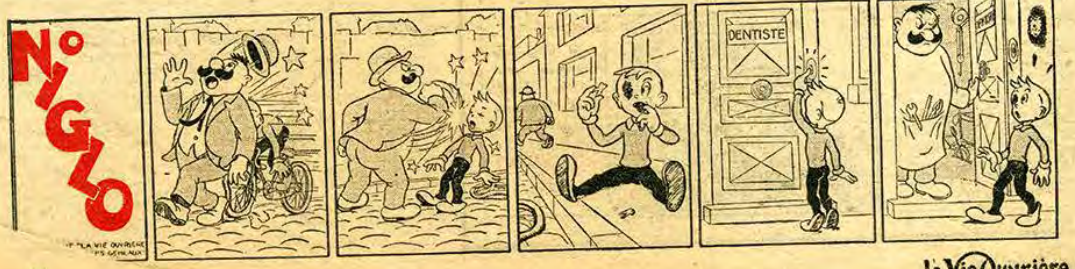

Dernière page de la *Vie Ouvrière*, n°143, 4 juin 1947. Source : IHS-CGT.

Georges Séguy, fin 1945, coll. privée.

prestations (finales sportives à la croix de Berny et défilés de groupes folkloriques le dimanche). Le mot d'ordre est « on veut pratiquer le sport ».

La Fédération a préparé ces journées avec une conférence des jeunes le 14 mai 1948 à laquelle participe Georges Séguy, responsable de la section Jeunes de Toulouse.

Les années 1950

Sur le plan confédéral, on note, à la sortie de la guerre un grand dynamisme en matière d'activités sportives mais, dans les années 1950, un déclin très perceptible de l'intérêt pour le sport trop vite délégué aux CE. La préoccupation sportive est presque inaudible toutes ces années. Toutefois et pour la première fois, semble-t-il, l'activité sportive est rangée dans les activités culturelles au 32e congrès confédéral de 1960. Cette notion importante est aussi affirmée par la FSGT et le Syndicat National de l'Education Physique (SNEP) créé en 1944. Cependant, côté CGT, l'activité sportive reste perçue comme un outil de syndicalisation : en défendant la santé par la pratique sportive, on se rapproche des préoccupations des jeunes. Le vrai problème, c'est sans conteste les conditions de vie, de logement et la durée hebdomadaire du travail.

En janvier 1950, la direction de l'entreprise « présente ses vœux » aux jeunes en annonçant une série de mesures réduisant particulièrement leur droit au sport en supprimant les permis de circulation attribués aux clubs cheminots, en diminuant les subventions accordées aux clubs, en réduisant les crédits prévus pour la construction de terrains et de salles de sport et en supprimant l'éducation physique aux jeunes mineurs.

Une nouvelle alerte aux jeunes sportifs est lancée par la Fédération en février 1954.

Une rencontre nationale ayant trait au sport au chalet des Frasserands

Dessin paru dans le *Cheminot syndicaliste*, n°325, 10 décembre 1938, p.6

Il était bien temps de faire du chalet des Frasserands un lieu d'étude : une première rencontre nationale est organisée au chalet du 21 au 23 mars 1953 et cette initiative confédérale est suivie par Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT. Robert Lamarque est en charge de cette rencontre au titre des jeunes cheminots. Le but de cette première rencontre nationale, c'est de favoriser la pratique sportive. La question de la mise en place de groupes sportifs devra être relancée dans les congrès d'Unions.

La Coupe de la VO, 32e finale de la coupe de football FSGT

Quelques cheminots y participent dont les cheminots de Bruay contre Ostricourt.

L'arrêt de la formation des moniteurs d'éducation physique

Le rôle des moniteurs d'éducation physique est perçu de façon tellement étroite que la Direction de l'entreprise n'hésite pas à stopper leurs formations. Cette vision miséreuse est à l'image de celle de l'Etat qui a ouvert une seule piscine depuis la Libération.

Au congrès fédéral qui se déroule du 27 au 30 juin 1959, un constat sévère est fait : « la SNCF tente de reprendre en main ce qu'elle a dû céder. La SNCF n'a pas encore accepté le budget « autonome » et « indépendant » que nous réclamons depuis longtemps ».

La Fédération pense donc encore que la gestion des activités sociales doit et peut revenir aux représentants du personnel.

Les années 1960

Les années 1960 sont des années de déploiement de la CGT mais le sport reste le parent pauvre des préoccupations syndicales. Le Gouvernement veut rogner sur les prérogatives des CE et la CGT est plus sur une position défensive qu'offensive. La FSGT est aussi attaquée ainsi que les fédérations affinitaires. La CGT propose à la FSGT une action et se rapproche dans le même temps des sportifs syndiqués. C'est au congrès de 1965 que les revendications sportives sont exprimées avec plus de force : 5 heures de sport par semaine pour les jeunes de moins de 21 ans, plus de moyens financiers, plus de constructions de stades, de piscines, de terrains.

Les évènements de mai-juin 1968 sont encore loin mais les ressorts se mettent en place »[1]

Le retour au temps de loisirs ou le 28e congrès fédéral à Drancy (23-26 janvier 1968)

Au 28e congrès fédéral de janvier 1968, deux revendications ont dominé le débat : les 40 heures et la modernisation. « Il est vital que le temps de travail soit diminué, les conditions de travail améliorées et les congés allongés ». Le temps de travail qui est de 46 heures est inacceptable dans une entreprise où 72 % du réseau est électrifié. Le congrès réclame les 30 jours de congé, les 40 h mais aussi les 2 jours de repos accolés et sans diminution de salaire.

C'est peut-être la première fois, depuis la Libération, que le retour au temps de loisirs est réclamé avec autant de détail.

Un premier pas est fait, qui est une victoire pour les jeunes, les personnels de moins de 18 ans obtiennent la semaine des 40 heures.

C'est aussi en 1968 que la Confédération a organisé un festival national à Pantin qui devait se tenir du 17 au 19 mai. L'intérêt de ces journées, ici, c'est la place qui est faite au sport dans un débat consacré au développement des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Les grèves de mai-juin 1968 n'ont pas mis le sport sous le boisseau.

Gérard Torrès raconte : « A cette époque, j'étais le secrétaire du syndicat de Vitry. Il y avait aussi des temps de détente, de sociabilité, de camaraderie. D'interminables jeux de boules s'organisaient. Des pique-niques avec musique et danse aussi. L'un d'entre nous y avait rencontré l'amour ».

Dans la gare de Paris-St-Lazare, un ballon a surgi provoquant des bruits inconnus jusque-là en ce lieu tandis que le vélo a trouvé un usage très utilitaire. Et n'oublions pas les milliers de marcheurs !

Grève générale à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la FEN, contre la demande de pouvoirs spéciaux le 17 mai 1967 : les jeunes cheminots de Masséna dans la manifestation à Paris. Sur la banderole parmi les revendications : « Du temps pour le sport et les loisirs ». Source : IHS-CGT cheminots, Fi 45/20.

Après les années 1960 et leur explosion sociale de 1968, la Fédération s'engage dans une réflexion sur la manière de récupérer la gestion des activités sociales conservée scandaleusement par la direction de l'entreprise depuis si longtemps, et veut d'impulser une autre politique du sport qui se préoccupera des conditions d'accès au sport en partant des questions essentielles : le temps disponible pour l'activité physique ou sportive (durée des congés, durée de la semaine de travail, proximité et qualité des équipements).

La durée du travail est donc essentielle : la loi sur les 40 heures par semaine date du Front populaire. Elle est toujours en vigueur à la Libération et elle ne subit pas de changement pendant les années 1950-1960 mais les heures de travail hebdomadaire sont autour de 45 à 46 heures. La secousse sociale met les 40 heures sur le tapis. On l'a vu, les 40 heures du Front populaire ont engendré un engouement culturel, artistique et sportif. En témoignent les naissances des clubs sportifs CGT entre 1937 et 1939 après l'application des 40 heures aux chemins de fer.

Notes

(1) Du sport ouvrier au sport oublié ? Histoire mêlée de la CGT et du sport par Jean-François Davoust et Igor Martinache, Lille, Geai bleu et CRIS Editeurs, 2013, 217 p

**Raymond Tournemaine Robert Hernio et Marcel Parant font l'objet de biographies plus détaillées dans le Dictionnaire du mouvement ouvrier Maitron.*

Biographie

Marcel Montaubrie, une vie au service du sport travailliste

Marcel naît le 20 mars 1921 dans le quartier populaire du faubourg Bonnefoy à Toulouse, près de la gare Matabiau. Son père, ardent militant de la CGTU, travaille au dépôt de Toulouse à la Compagnie du Midi. Sa mère est une réfugiée du Nord de la France. Dès son enfance, Marcel accompagne son père au syndicat CGTU des cheminots situé au 2 ter, rue de l'Ecluse Matabiau.[1]

Tout jeune, la passion du basket

Très jeune, Marcel se passionne pour le basket. En 1933, il est licencié à l'Etoile rouge de Toulouse. Ce club, affilié à l'USSGT (Union des sociétés sportives et gymniques du travail) est un club de quartier - créé pour contrebalancer l'influence des clubs organisés par le patronat ou l'église - qui fusionne avec la fédération travailliste (FST) le 24 décembre 1934 pour devenir la FSGT.

Il quitte l'Etoile Rouge de Toulouse en 1937 pour s'inscrire au nouveau club qui vient d'être créé par le syndicat CGT des cheminots de Toulouse : l'Association Sportive des Cheminots de Toulouse (ASCT). La section Basket de l'ASCT a remporté plusieurs titres régionaux de la FSGT, le titre national « Cheminots FSGT » en 1938, le Tournoi de l'Orphelinat à Avernes. Marcel souligne dans ses souvenirs l'inoubliable séjour à Schiltigheim et Bischheim ! Et l'accueil de leurs camarades alsaciens lors d'échanges sportifs (tournois de basket), organisés par les clubs sous l'égide des syndicats CGT des deux secteurs.

L'ASCT, interdite début 1940 par le gouvernement, ne reprend pas son activité à la libération, le club dit « patronal » le « Toulouse Marengo Sports » (TCMS) s'étant affilié à la FSGT.

Sa passion du sport, ne l'empêche pas de faire de très bonnes études à l'Ecole supérieure Berthelot de Toulouse ; il en sort avec son brevet supérieur en 1941.

Incorporé en 1942 dans les chantiers de jeunesse à Castillon dans l'Ariège, il est alors désigné pour l'école des cadres sportifs et dirige bientôt l'équipe technique.

Un emploi, des engagements

Libéré en juillet 1943, il intègre la SNCF comme cantonnier auxiliaire, mais il est très vite placé au service de gestion du personnel du district Voie et Bâtiment. Cet emploi lui permet de prévenir les jeunes cheminots requis pour le Service du Travail Obligatoire (STO), ce qui constitue ses premiers actes de résistance.

Le 19 août 1944 est, pour Marcel, une date marquante : c'est le jour de son adhésion à la CGT lorsque la grève insurrectionnelle des cheminots est déclenchée pour libérer les installations ferroviaires des troupes nazies. Ce jour-là il s'engage, avec de nombreux jeunes, au groupe de Bonnefoy[2] avec lequel il participe à la libération de la gare Matabiau, aux côtés de Georges Malgouyres (lieutenant FTP dans la résistance), cheminot qui devient, après la libération, secrétaire général du secteur CGT cheminot de Toulouse.

Un militant FSGT

Revenu de Dax en 1947, il prend aussitôt la responsabilité de la section Basket du TCMS, le club cheminot né en 1926 de la fusion de l'Union Sportive des Cheminots du Midi et du Sport Olympien Marengo affilié à La FST.

Biographie (suite)

En 1950, Marcel milite contre la scission de la FSGT en Midi-Pyrénées. Ne pouvant l'empêcher, il contribue à la tenue d'un congrès qui permet la poursuite du mouvement. Il devient alors membre de la commission exécutive de la FSGT Midi et en 1952, il est élu secrétaire général adjoint, sous la présidence de Robert Baran (ancien capitaine du stade toulousain rugby, ancien directeur de Miroir Sprint). En 1954, il est secrétaire général du Comité régional olympique Midi-Pyrénées dont il devient le président en 1977.

Puisque nous publions aujourd'hui un article de Marcel Montaubrie, secrétaire du Comité des Pyrénées et que c'est un des nouveaux élus de la Commission Exécutive, nous allons en profiter pour le présenter.

M. Montaubrie

Né le 20 mars 1921, Montaubrie débuta au basket dès l'âge de douze ans à l'Etoile-Rouge de Toulouse, un des clubs fanion de l'USSGT et qui devait remporter la Coupe fédérale de la FSGT après la fusion.

Montaubrie collectionna les titres avec ses camarades, puisqu'il fut successivement champion régional pupille, minime, d'académie juniors, de France-Scolaire.

En 1938 il adhère à l'AS des Cheminots de Toulouse, avec lequel il devait remporter le Championnat travailliste Cheminot, puis ce club étant dissout en 1939, il adhère à l'AS Espérance de Toulouse avec lequel il remporte le titre de champion des Pyrénées junior.

Mais arrêtons la citation trop longue, de ses titres, pour insister sur son rôle de dirigeant.

N'ayant aucune responsabilité en 1951, alors que les scissionistes tentèrent de détruire la FSGT dans la région, il accepta de faire partie de la nouvelle Commission Exécutive, et d'être secrétaire de la Commission de basket. Il prend également le Secrétariat général du Toulouse Cheminot Marengo-Sport, club multisport adhérent à toutes fédérations.

1952 le voit devenir secrétaire-adjoint général du Comité, et 1953, secrétaire général.

Employé principal de la SNCF, Montaubrie est depuis 1951, délégué de la CGT, membre du Comité local des Activités Sociales de la SNCF, membre également de la Commission régionale Sports et Loisirs.

Enfin, ajoutons que sa femme Raymonde Vidal, a été championne fédérale de natation, sa belle-sœur, Solange Vidal, internationale FSGT de natation et son beau-père, Jean Vidal, chronométreur officiel de natation FSGT.

Extrait d'un article paru dans *Sport et Plein Air*, n°46, 15 décembre 1955, p.15. Marcel Montaubrie est alors Secrétaire général du Comité FSGT des Pyrénées. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

Cette même année, il est membre du Conseil National de la FSGT et est élu président du Comité Départemental FSGT, tout en poursuivant ses activités au TCMS, en particulier à la section basket, mais aussi dans l'omnisports. Il est secrétaire général du TCMS omnisports de 1951 à 1954 et président de la section Basket de 1964 à 1998.

En 1954, il représente la FSGT à la première délégation invitée en URSS par les mouvements de jeunesse. C'est après ce voyage qu'il adhère au PCF.

Sa passion du sport travailliste, le conduit à organiser de nombreux échanges sportifs internationaux, notamment avec la Tchécoslovaquie. Il tisse des liens personnels très étroits avec les dirigeants sportifs de ce pays. Cela l'amène à s'investir dans l'Association France-Tchécoslovaquie dont il est, de 1960 à 1987, membre du conseil national au côté du président Bernard Hugo.

L'engagement syndical

Parallèlement à ses responsabilités dans le sport travailliste, il reste toute sa vie un militant de la CGT. En 1934, il a vécu au côté de son père le congrès de réunification des cheminots CGT - CGTU du Réseau Midi.

Après la guerre, il est élu délégué titulaire du personnel de 1947 à 1976. Il devient, en 1948, membre du comité local des activités sociales de Toulouse, et en 1950, membre de la commission Sports et Loisirs CGT, qui le désigne comme représentant à l'Amicale sportive des cheminots du Sud - Ouest (ASCO). Enfin, il représente la CGT à la commission centrale Sports et Loisirs.

D'une grande capacité de travail, lecteur assidu, il apporte une réflexion, une analyse qui

Biographie (suite)

ne laisse aucun interlocuteur insensible. Il défend les valeurs de justice, de solidarité, où le monde du travail, l'humain est la pierre angulaire de sa construction. Joignant sa pratique à ses convictions, il a participé, tant qu'il a pu se déplacer, à toutes les actions et manifestations.

Toute sa vie a été marquée, notamment dans son action en faveur du sport populaire, par les valeurs qui sont au cœur de son engagement pour le monde du travail. Homme de paix, notoirement antifasciste, anticolonialiste, et antiraciste, il a œuvré pour l'amitié entre les peuples et pour la défense des libertés.

Il n'a jamais oublié le sens de l'engagement sportif, les militants que côtoyait son père et qui avaient été les initiateurs, le vendredi 21 mai 1937, de l'*Association Sportive des Cheminots de Toulouse* (FSGT). C'était la décision du syndicat de Toulouse de former un comité de loisirs qui prend le nom de ASCT, club dont le but est de développer les liens de camaraderie, de fraternité entre les cheminots et leur famille ». Marcel en a été parmi les premiers licenciés. Aussitôt, l'ASCT rejoint l'Union sportive fédérale des cheminots.

Le temps de la reconnaissance

En 2001, par l'intermédiaire de l'IHS CGT cheminots, sur proposition de la Ministre des Sports Marie Georges Buffet, Marcel est élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur, soulignant ainsi ses qualités de militant du sport travailliste et du sport amateur. Cette distinction lui a été remise par notre camarade Christiane Bedon-Roulet (elle avait été secrétaire adjointe de la fédération CGT des cheminots, secrétaire du Comité Central d'Entreprise SNCF puis présidente de l'IHS CGT - Cheminots). Une délégation des pays de l'Est a fait le déplacement pour lui rendre hommage à cette occasion, soulignant l'aura de Marcel au-delà de nos frontières.

Chose inhabituelle, mais qui en dit long sur l'exceptionnel respect et la reconnaissance de ses camarades, le TCMS obtient que le Gymnase de Surcouf porte le nom de Marcel Montaubrie dès 2002, donc de son vivant.

Marcel est décédé le 11 octobre 2011 à Toulouse.

Notes

(1) Devenue, après la seconde guerre mondiale, rue des Cheminots : Une plaque en ce lieu matérialise le rôle du syndicat dans le déclenchement de la grève insurrectionnelle le 19 août 1944.

(2) Le groupe Bonnefoy fut par la suite rattaché au « Groupe Insurrectionnel Matabiau ».

L'inauguration du stade Lénine ou le 6e festival de la jeunesse à Moscou, 1957

Après le festival de Prague en 1947, se sont déroulés ceux de Budapest (1949), Berlin-Est (1951), Bucarest (1953) auquel participent 33 jeunes cheminots et Varsovie (1955). Vient le tour de l'Union soviétique qui fête le 40e anniversaire de sa révolution. Elle met à profit ce festival pour inaugurer le stade Lénine. C'est en ce nouveau lieu immense que se déroule l'essentiel des manifestations.

Le récit de ce voyage et de ce festival peut faire sourire aujourd'hui. Quelle naïveté, penseront certains ! Mais il faut replacer cet évènement dans son contexte : il se passe en pleine guerre froide.

Le ton du compte-rendu de « la Tribune » est celui de ceux qui conservent une fidélité indéfectible à la Révolution russe de 1917, immense espoir pour tous les opprimés[1]. Tous les articles ont été écrits par le jeune Tony Elluecque (Eluecque) du syndicat de Joncherolles, responsable « jeunes » de la Fédération et délégué à ce festival.

Ce festival se déroule du 28 juillet au 11 août 1957 devant 30 000 jeunes de toutes couleurs, de toutes confessions religieuses ou athées, venus de 126 pays. Ils sont accueillis par 70 000 jeunes soviétiques. La France est présente avec 2 000 jeunes représentant trente organisations (syndicales, sportives, religieuses, étudiantes…). Les organisateurs français (essentiellement le Parti communiste) se veulent très ouverts aux problèmes des jeunes qui continuent à travailler 46 h par semaine en France.

La Fédération et ses syndicats délèguent 10 jeunes cheminots. Ils auront obligation de présenter des comptes-rendus de leur voyage à leur retour.

Nous avons vu les
Spartakiades monstres de MOSCOU

par R. ROUSSEAU, Président de la F.S.G.T.

COMMENT, en quelques lignes, retracer ce que furent douze journées et soirées de sport dans toutes les spécialités olympiques — car telle était l'ampleur de ce que furent les « SPARTAKIADES POPULAIRES » auxquelles participaient les quinze Républiques qui constituent l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, avec 10.000 jeunes gens et jeunes filles.

L'ouverture eut lieu le 5 août dans le nouveau stade de 100.000 places que possède Moscou. Une parade sportive de toute beauté nous permit d'apprécier l'élévation de la valeur du sport de masse parmi les écoliers et les apprentis en particulier. Par milliers, ceux-ci évoluèrent dans des exercices impeccables allant jusqu'au main à main et à l'acrobatie.

Le Stade LENINE

En un an, non seulement Moscou a construit un stade de 103.000 places mais un ensemble sportif remarquable.

Le nouveau stade « Lénine » comprend sous les gradins d'immenses salles pour la pratique de tous les sports, y compris une piste d'athlétisme, et des centaines de chambres pour loger les athlètes.

Extraits de *Sport et plein air*, 1er septembre 1956, n°61. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

Un formidable échange entre jeunes est programmé : visites de musées, manifestations culturelles, rencontres sportives avec, en point d'orgue, l'inauguration du stade Lénine (104 000 places). C'est dans ce stade qu'a lieu l'ouverture du festival devant plus de 100 000 spectateurs.

Pendant leur séjour, nos dix jeunes cheminots rencontrent leurs homologues sur les lieux de travail ou en réunion. Eluecque rapporte comment ils confrontent leurs expériences de travail, la question de l'apprentissage qui est difficile pour les jeunes Français car on ne compte plus que 65 centres d'apprentissage contre 109 en 1947. Les soviétiques affirment que le pouvoir soviétique embauche 400 000 cheminots dont 11 000 seront ingénieurs et ils

rapportent que les cheminots bénéficient sur chaque ligne ferroviaire d'une Maison de la technique (centre de formation) qui dispose en outre d'installations sportives et culturelles. Les jeunes cheminots restent ébahis devant les avantages offerts aux soviétiques et mesurent les luttes qu'ils devront mener pour faire progresser leurs conditions de vie et de travail.

Eluecque connaît bien le prix de ce confort promis aux jeunes travailleurs, lui qui écrit dans « la Tribune » contre la guerre d'Algérie et préférerait des stages de formation, des stades, des piscines, des crédits pour pratiquer l'activité de leur choix. On comprend aussi l'émerveillement de Tony Eluecque essayant de mesurer l'immense voyage qu'il vient d'effectuer avec ses 9 autres camarades. Il écrit alors dans « la Tribune » du 1er août 1957 : « Il faudrait un livre [...] pour raconter ».

Si l'on regarde en arrière les voyages organisés en URSS dans les années 1930, le voyage de 1957 a le même but : montrer les beaux résultats de l'Union soviétique même si bien des choses ont changé au point où l'URSS est contrainte de se montrer différemment.

La manifestation pour la paix a lieu le 6 août, place du manège. Eluecque rapporte qu'ils sont 500 000 sur la place à crier leur désir de paix et contre la guerre. Toutes les délégations ont voté l'appel suivant :

« Bien que jeunes, nous incombent de grandes responsabilités pour les destinées de nos pays et de l'Humanité. Tendons-nous la main et ne ménageons aucun effort pour qu'enfin soit réalisée la devise du 6e festival mondial de la jeunesse et des étudiants. Paix et amitié entre les peuples ».

Notes

(1) Francis Jegat a participé à ce festival et a produit un film : « Images de Moscou et du 6e festival de la jeunesse et des étudiants ». Ce document est aujourd'hui déposé à Ciné-Archives :
https://www.cinearchives.org/recherche-avanc%C3%A9e-IMAGES-DE-MOSCOU-ET-DU-6%C3%88ME-FESTIVALMONDIAL-DE-LA-JEUNESSE-ET-DES-%C3%89TUDIANTS-POUR-LA-PAIX-ET-L-AMITI%C3%89-424-1128-0-1.html?ref=e9c32dd2629b4256ba04f48927434c3e

Le Bolchevik, tableau du peintre Boris Koustodiev, réalisé en 1920. Les esquisses ont été peintes en direct en février 1917 depuis l'appartement du peintre alors paralysé. Galerie Tretiakov, Moscou.

1964 – les 30 ans de la FSGT, une initiative sans précédent

Exceptionnellement, les 30 ans de la FSGT sont salués dans l'entreprise par une initiative commune Fédération CGT - USCF. La Direction n'a pas pu s'y opposer.

Il y aura donc un tournoi de basket organisé à Nymburk (Bohême) dont le club de basket connaît, depuis 1945, le plus beau palmarès de la Tchécoslovaquie puis de la Tchéquie.

La présélection se passe sur les stades cheminots de La Garenne, St-Malo et St-Pierre des Corps.

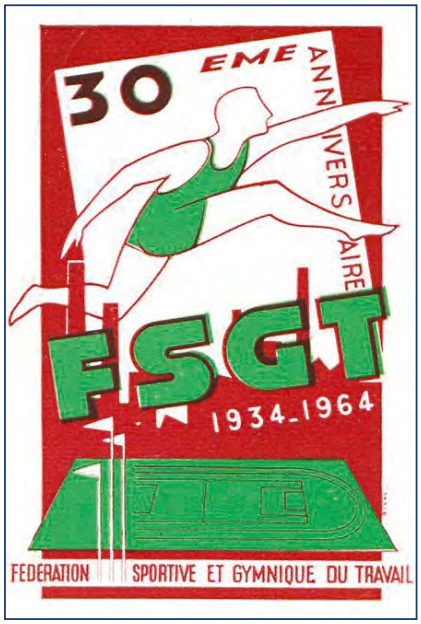

Logo du 30e anniversaire de la FSGT. Sport et Plein air, n°68, décembre 1964. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

1954 : une « étonnante attitude » d'un président de l'USCF

« La Tribune » du 15 février 1954 relate la séance de la dernière commission spécialisée Sports et Loisirs : prenant la parole sur la question des subventions allouées (plus de 25 % en moins) pour 1954, le président de l'USCF intervient pour préciser qu'il a deux casquettes à cette réunion : celle de l'USCF et celle de dirigeant SNCF. Aussi, c'est à ces deux titres qu'il vote la diminution drastique du budget 1954 et qu'il exprime son accord sur la fermeture de lignes et l'arrêt des embauches. La Fédération lance une alerte aux 40000 licenciés de l'USCF. Face aux frais de fonctionnement de l'USCF, la délégation demande encore une fois que la subvention soit versée directement aux clubs.

Le sport apolitique, un exemple parmi tant d'autres

Combien sommes-nous à avoir entendu ces propos : pas de politique sur le gazon, pas de politique dans les vestiaires.

En matière de sport, mille exemples s'offraient à nous : nous avons choisi de relater la période de la construction du mur de Berlin.

Il y a eu partition de l'Allemagne en 1949 provoquant bien des difficultés dans les JO et bien des problèmes internationaux. Pour compliquer les choses un mur est érigé en 1961 entre la République fédérale allemande (RFA) et la République démocratique allemande (RDA).

Les championnats du monde de ski alpin doivent se passer à Chamonix entre les 11 et 18 février 1962 : la France refuse les visas aux sportifs de haut niveau de la RDA mais les statuts de la FIS (Fédération internationale du ski) stipulent qu'elle ne peut exclure aucune nation affiliée. Dans le cas où la France maintient son veto, la FIS est contrainte de retirer son statut de championnat aux épreuves prévues.

La même année, les Etats-Unis refusent les visas aux sportifs de RDA pour les épreuves de hockey sur glace prévues du 7 au 18 mars 1962.

On peut donc faire de la politique dans les couloirs et les salons du pouvoir mais pas dans les vestiaires…

La gestion des activités sociales mûrit à la Fédération (1970-1982)

Les années 1970, des années expérimentales en matière de sport à la Fédération

Les années 1950 – 1968 voient la Fédération arc-boutée sur la question de la gestion des activités sociales sans vraie solution et les revendications essentielles comme le retour aux 40 heures sont bloquées.

Un élément nouveau vient changer la démarche syndicale. Alors que les cheminots travaillent 46 h par semaine malgré la loi des 40 heures (revendication acquise en 1936 et mise en place en 1937), les grèves de mai-juin 1968 font voler en éclat l'entêtement de la direction SNCF. Les 40 heures seront appliquées progressivement aux cheminots.

Or, la question du temps libre est essentielle pour la pratique sportive. On l'a observé en 1936 : ce qui devait être une parenthèse en matière de durée hebdomadaire du travail pendant la période de la reconstruction a été dévoyée par la direction et les cheminots n'ont pas récupéré leur semaine de 40 h.

A partir de la mise en place des 40 heures, une période importante dans l'accélération de la prise en compte par la CGT et la Fédération des problèmes du sport dans l'entreprise s'ouvre.

L'accélération confédérale

Cette nouvelle phase est intimement liée à la volonté de créer et développer des commissions jeunes dans l'ensemble des structures.

André Allamy, Droits réservés. Source : IHS-CGT.

Les jeunes se mobilisent sur le sport et leur apport est précieux pour la mise en place de propositions. Faisant cette constatation, la Confédération confie la responsabilité du Centre Confédéral de la Jeunesse (CCJ) et les problèmes du sport à un même responsable, André Allamy. Il est chargé de sensibiliser les militants sur l'importance de ces questions au même titre que les conditions de travail, les salaires, la formation, les loisirs. La question sportive doit être une revendication à part entière.

L'accélération fédérale

Il va falloir avoir un nouveau regard sur l'USCF et tout d'abord encourager les militants à prendre des responsabilités dans ce mouvement associatif, ce qui se faisait déjà (exemple de l'USCORG), mais il faut aller plus loin.

En 1971, la VIe conférence des jeunes cheminots consacre une journée aux problèmes posés pour le développement des activités sportives, de loisirs et culturelles.

En 1972, une journée d'étude sur les activités physiques et sportives est organisée par la Fédération et la question sportive devient plus centrale à tous les échelons syndicaux.

Lors du congrès de la Fédération en 1973, le rapport écrit souligne que la gestion des activités sociales est restée à ce qu'elle était alors que les réformes de structures avaient fait évoluer l'entreprise. Alors qu'on parlait de la nécessité de décentralisation pour l'entreprise, c'est tout le contraire qui a été fait en matière sociale. La suppression des CLAS au niveau des nouvelles régions a produit une régression des possibilités existantes pour faire aboutir les revendications sociales des cheminots (la direction n'avait jamais digéré ce niveau de décentralisation des décisions). Les commissions, difficilement obtenues en 1947, ont aussi été supprimées au niveau des nouveaux CRAS.

La Fédération revendique la gestion des activités sociales par les représentants du personnel élus par les cheminots. Le CCAS doit acquérir la personnalité civile et la propriété du patrimoine foncier, immobilier et mobilier de la SNCF doit, lui, être entièrement transférée. 3 % du budget d'exploitation doivent être consacrés au développement des activités sportives, culturelles, de loisirs et de vacances.

Ces revendications sont défendues avec force

LE COURRIER DU CHEMINOT

Bulletin d'informations sociales et d'éducation syndicale édité par la Fédération nationale C. G. T. des travailleurs, cadres et techniciens des chemins de fer français

30 NOVEMBRE, 1er, 2 et 3 DÉCEMBRE 1976

31e congrès Fédéral

SALLE DES CONGRÈS — NANTERRE

Compte-rendu du 31e congrès fédéral, 30 novembre-3 décembre 1976, Nanterre, salle des congrès. *Le Courrier du cheminot*, n° 50, décembre 1976. Source : IHS-CGT cheminots, 7 C.

par la délégation fédérale au CCAS qui mène aussi une rude bataille pour l'augmentation des subventions aux sociétés d'agents à caractère social, pour l'augmentation du nombre de chèques-congés, pour la réalisation de travaux dans les installations.

En 1974, la conférence des jeunes cheminots réclame le droit aux sports, aux loisirs et à la culture pour tous, la construction de complexes sportifs avec le contrôle effectif des représentants du personnel, du temps en service pour la pratique sportive et que le temps alloué le soit d'une manière continue.

Bruno CHIUMENTO,
de la Commission sociale fédérale.

Le mouvement sportif en général est victime de la crise de la société capitaliste. Un grand courant de mécontentement évolue dans les milieux sportifs, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Le mouvement sportif cheminot n'échappe pas à ce courant car, en plus des carences du pouvoir, il subit les contre-coups de la politique sociale de l'entreprise qui, à l'image de celle du pouvoir, refuse aux cheminots ce qui leur est dû. Pour nous, LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EST UN BESOIN SOCIAL POUR LE CHEMINOT.

Le sport n'est pas simplement une détente physique ; il est une nécessité physiologique face à la détérioration des conditions de vie et de travail. En même temps qu'il développe les capacités physiques, il est aussi source d'éducation sociale. Le sport est une composante de la culture. Il doit donc devenir accessible à tous.

Notre bataille revendicative pour le développement des activités physiques et sportives à l'entreprise s'inscrit donc tout naturellement dans la bataille générale pour la revalorisation du métier de cheminot et de l'amélioration de leur condition de vie. En fait, le problème de la pratique sportive de masse à la S.N.C.F. se pose pour une part importante en terme de revendications et d'action. C'est pourquoi la C.G.T. et notre Fédération ont vocation pour s'occuper de ces problèmes. C'est le sens du contenu de la déclaration du bureau fédéral du 5 mai 1976.

Voyons la situation dans notre entreprise.

C'est un fait, c'est l'entreprise qui gère les activités sociales et, en matière d'activités physiques et sportives, elle se démet de ses responsabilités en confiant l'organisation du sport à une société d'agents : l'U.S.C.F.

Cette association, qui compte environ 70 000 membres, est dirigée, en général, par les hommes mis en place par la direction de notre entreprise. Rares sont nos camarades de la C.G.T. qui accèdent à des responsabilités à l'U.S.C.F. à l'exception de quelques grands clubs et amicales du Sud-Est et Méditerranée.

D'où des orientations liées au contenu de la direction de l'U.S.C.F., comme par exemple, la politique du sport d'élite au détriment du sport de masse. Ce qui n'empêche pas ces mêmes sportifs de rencontrer les pires difficultés dans leur vie professionnelle, sur le plan de leur déroulement de carrière par exemple.

Lorsqu'un effort est entrepris en direction du sport de masse, il est la seule œuvre de quelques clubs isolés et non le fait d'une politique d'ensemble.

Deux exemples suffisent pour illustrer cette orientation : c'est l'utilisation qui est faite des chèques congés sportifs et la répartition des subventions qui sont faites non pas en fonction des besoins des clubs, mais en fonction des participations de ceux-ci aux compétitions U.S.C.F. et au nombre de licenciés.

Dans les faits, l'U.S.C.F. reste une société d'agents qui groupe la grosse majorité des sportifs cheminots.

C'est dans cette société que se trouve la masse de ceux que nous voulons sensibiliser sur nos objectifs.

C'est donc à partir de là que nous avons décidé de travailler pour changer quelque chose.

Malgré certaines incompréhensions dans nos rangs, un chemin important a été parcouru depuis 1972, date de la tenue de la journée d'étude fédérale sur ces problèmes, où avait été élaboré notre programme revendicatif fédéral pour le développement des activités physiques et sportives à l'entreprise.

Bien des points de ce programme ont déjà connu un certain succès, c'est vrai. Mais il reste beaucoup à faire.

Dans quinze jours va se tenir la C.C.S.L. qui doit discuter, entre autres, de l'aide financière que le C.C.A.S. va apporter au mouvement sportif cheminot. Ce sera certainement la misère. Bien sûr, nous dénoncerons cette politique d'austérité. Mais cela ne sera pas suffisant.

C'est donc à partir de là que doit intervenir l'organisation syndicale.

Il faut que nous portions ce mécontentement et les revendications qui l'accompagnent au cœur même de nos débats et, partant de là, nous exprimer auprès des cheminots. L'organisation syndicale a un rôle considérable à jouer, tout d'abord en aidant nos camarades qui militent dans le mouvement sportif et qui rencontrent des difficultés énormes, ensuite en organisant l'action nécessaire des cheminots pour arracher au niveau des C.R.A.S. des moyens matériels et des initiatives de tous ordres pour mettre les activités sportives à la portée de tous.

Des initiatives très intéressantes ont été prises au niveau de certains secteurs : coupes de la C.G.T., constitution de clubs U.S.C.F. affiliés à la F.S.G.T., etc.

Notre intervention, à quelque niveau qu'elle se situe, est toujours efficace dans le temps.

Et nous pouvons toujours progresser.

La C.G.T. met à notre disposition son expérience de trente années de gestion de comités d'entreprises dont les réalisations sont parfois un exemple en la matière. Notre fédération, avec sa commission sociale et sa commission sportive, aborde ces problèmes dans la perspective d'une gestion des activités sociales par les élus du personnel.

Partant de là, nous devons nous assigner pour tâches, à tous les niveaux, que dans la période qui s'ouvre après le congrès, nous œuvrions pour qu'il y ait plus de clubs sportifs, délivrés de l'influence patronale, avançant dans la voie d'un développement de masse des activités physiques et sportives dans notre entreprise.

Intervention de Bruno Chuimento au 31e congrès fédéral, 30 novembre-3 décembre 1976, Nanterre. Extrait du *Courrier du cheminot*, n° 50, décembre 1976, p. 71. Source : IHS-CGT cheminots, 7 C.

Suite à cette conférence, les commissions jeunes organisent diverses initiatives : randonnées pédestres, cyclistes, séjours au chalet Pierre Semard, tournois de foot, etc.

– Du côté des femmes

De son côté, la Commission féminine fédérale réaffirme sa volonté de voir supprimer les discriminations faites aux femmes cheminotes pour pratiquer leur sport et participer aux compétitions.

Les Sections Techniques Fédérales réclament dans leurs cahiers revendicatifs davantage de temps pour la vie sociale et familiale, pour les loisirs, le sport et la culture, ceci face à la dégradation des conditions de vie et de travail rencontrée dans tous les services.

– Dans les régions au même moment

Des coupes sportives des CRAS sont organisées par l'ensemble des élus du personnel. 8 régions y parviennent. Ces coupes font face à la coupe du Directeur de région. Elles vont permettre aux militants de prendre confiance dans ce domaine spécifique. Ces coupes se veulent populaires parmi les cheminots. Les Directeurs de régions n'ont pas pu s'opposer fondamentalement à ces initiatives mais ils refusent tout moyen financier et de temps. Si les directeurs boudent, les cheminots non et les coupes remportent un franc succès. Il y a aussi l'USCF qui voit mal cette organisation mais rappelons tout de suite que le dirigeant de l'entreprise et le dirigeant USCF, est le même très souvent. Depuis longtemps, l'USCF a délaissé le jeu de boules pour la compétition qui doit donner une excellente image de marque de l'entreprise.

Pour un budget à la dimension de l'année olympique

Le cheval de bataille du ministre de la Jeunesse et des Sports pour 1980 est maintenant bien connu, « *il ne veut pas emmener à Moscou des guguss qui feraient du shopping* ».

Ces propos portent gravement atteinte à la dignité de nos athlètes de haut niveau. Parmi eux figurent des cheminots.

Ces propos déshonorent le sport français, d'autant que l'aide de l'État va s'amenuisant d'année en année. Par répercussion, cette situation s'aggrave encore dans l'entreprise dont les orientations « collent » à la politique du pouvoir.

Qu'en est-il des prévisions budgétaires de l'État en matière de sport pour 1980 ?

Celles-ci viennent d'être rendues publiques et c'est le plus mauvais budget que notre pays ait connu depuis 1964, puisque de 0,70 %, il tombe, pour l'année olympique, à 0,63 % du budget de l'État.

• **C'est un budget de super-austérité.**

• **C'est un budget anti-Jeux Olympiques.**

C'est une véritable agression si l'on y ajoute le travail occulte d'un soi-disant « comité de boycott des Jeux Olympiques à Moscou » patronné par le pouvoir.

L'offensive est à la fois financière et idéologique. Allons-nous laisser faire sous prétexte de la « neutralité » du sport ?

La riposte doit être aussi l'affaire du mouvement sportif cheminot. Nous ne saurions trop recommander à nos camarades qui pratiquent ou dirigent dans le mouvement sportif cheminot de poser clairement ces questions dans les clubs.

• *Pour le doublement du budget de la Jeunesse et des Sports pour 1980.*

• *Pour une augmentation de l'aide que doit apporter l'entreprise afin que les cheminots puissent pratiquer en plus grand nombre les activités physiques et sportives.*

Pour ce faire, nous leur conseillons, dans cette période « pré-budgétaire », de participer activement à l'activité des comités départementaux pour le doublement du budget, mais aussi d'organiser la pression nécessaire auprès de l'entreprise pour qu'elle mette à la disposition des cheminots des moyens matériels et financiers à la dimension du développement des activités physiques et sportives souhaité par eux.

Ces problèmes sont rarement évoqués dans nos secteurs et syndicats. Alors que la préparation et la discussion de notre congrès battent leur plein, il serait souhaitable de les aborder, ce qui aiderait grandement à les faire avancer tout en préparant l'action nécessaire pour que le mouvement sportif cheminot ne reste pas en retrait dans cette bataille.

CHIUMENTO,
responsable de la Commission sportive fédérale.

Réaction de Bruno Chiumento à l'annonce des prévisions budgétaires de l'Etat en matière de sport pour l'année 1980 parue dans la *Tribune des cheminots*, n° 561, 3 octobre 1979, p. 6. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/7.

Dans le même temps, dans les textes des congrès fédéraux des années 1970, se fait jour une demande de plus en plus appuyée pour la gestion des activités sociales par les représentants du personnel, élus des cheminots actifs et retraités, et la mise en place d'une véritable politique sportive de masse pour tous les cheminots.

Le 31e congrès fédéral de 1976, dans le cadre de propositions pour une gestion démocratique de la SNCF, précise que cela implique également que la gestion des activités sociales soit radicalement modifiée.

Cette même année, le bureau fédéral fait une déclaration sur le sport.

La fédération intervient en 1979 sur les prévisions budgétaires du Ministère des Sports

– Le 1er mai 1977, journée sportive dans l'entreprise

La Fédération déclare le 1er mai 1977, journée sportive dans l'entreprise. Cette annonce est faite pour faire connaître la journée d'étude du 14 mai 1977, sur le sport dans l'entreprise organisée par la Fédération. Cette initiative s'inscrit dans la campagne confédérale qui a pour objectif de faire progresser la conception sportive de la CGT.

A l'issue de cette journée à laquelle il convient d'ajouter les journées confédérales des 2 et 3 juin 1977, la Fédération dégage trois axes :

– L'éducation physique et sportive doit être offerte au plus grand nombre sur les lieux mêmes du travail ;

– Affiner la réflexion vis-à-vis du mouvement sportif cheminot ;

– Mettre fin à la gestion paternaliste des activités sociales avec la perspective de la gestion des activités sociales par les élus du personnel ;

– La Fédération est prête pour présenter à la presse son cahier revendicatif ;

– Diverses actions aussi sont menées au niveau des CRAS pour dénoncer le manque d'équipements sportifs et culturels.

DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL SUR LE SPORT

La crise qui étreint le sport français est un des éléments de la crise générale du système capitaliste. La lutte idéologique n'épargne pas le sport, l'anticommunisme est la toile de fond des campagnes calomnieuses menées à l'encontre des sportifs des pays socialistes et des pays en voie de développement dont les performances ressortent de la pratique du sport de masse.

Le renouveau du sport français dont le pouvoir nous rabat les oreilles suppose, nécessite des transformations profondes dans notre pays : c'est le combat général pour la mise en application du programme commun de gouvernement de la gauche.

Le système actuel n'est pas plus apte à résoudre le problème du sport de masse en France qu'il n'est apte à régler les problèmes posés en toutes matières.

Afin de se disculper, les hommes du pouvoir voudraient convaincre l'opinion publique du désintéressement des jeunes vis-à-vis du sport. Ce fameux esprit « antisportif » est surtout le fait de nos dirigeants et du capitalisme, qui jugent improductives les dépenses pour le sport, la culture et les loisirs.

La politique du pouvoir et du patronat s'accompagne :

— de privation d'emploi et de chômage ;
— de bas salaires ;
— de mauvaises conditions de vie et de travail, peu propices à la pratique d'activités sportives.

Elle frappe l'ensemble des travailleurs et encore plus durement les jeunes et les femmes.

Il y a donc conjonction des efforts du pouvoir et du patronat pour perpétuer la politique de leur classe dans le domaine sportif comme dans tous les autres domaines de la vie sociale. L'illustration de cette politique a été le vote de la loi-cadre « Jeunesse » au contenu réformiste.

Pour la C. G. T., la satisfaction de revendications urgentes et légitimes destinées à améliorer les conditions de vie est indissociable des conditions de la pratique du sport.

En fait, le problème de la pratique sportive de masse se pose pour une part importante en termes de revendications et d'action. C'est pourquoi la C. G. T. a vocation pour s'occuper de ces problèmes.

C'EST POURQUOI LA C. G. T. LANCE UNE GRANDE CAMPAGNE D'INITIATIVES ET D'ACTIONS DANS LA PÉRIODE DU 29 MAI AU 5 JUIN.

Dans sa réunion du 5 mai 1976, le bureau fédéral a discuté de cette initiative et, afin d'assurer le succès de cette campagne, demande à ses secteurs et syndicats de :

● Consacrer une réunion de leurs organismes à ces questions et ce dans la période précédant le 29 mai, pour :

a) Populariser auprès des cheminots la position de la C. G. T. sur ces problèmes en faisant connaître le programme revendicatif de notre Fédération pour le développement des activités physiques et sportives à l'entreprise ;

b) Organiser la protestation des cheminots sous forme de pétitions, délégations, etc., auprès des pouvoirs publics et de la Direction de l'entreprise en demandant que s'ouvrent des négociations sur la base de notre programme, à savoir :

AU NIVEAU NATIONAL

● L'exigence d'une véritable politique de crédits, d'investissements, d'infrastructures et d'équipements pour le développement des activités physiques et sportives.

● L'octroi par l'État de subventions et de crédits sans intérêt aux C. E. et organismes équivalents pour le développement des activités sociales.

● La suppression de la T. V. A. sur les équipements sportifs, qu'ils soient individuels ou collectifs.

● La réforme de la loi-cadre « Jeunesse ».

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

● La gestion des activités sociales par les représentants du personnel élus, sur la base d'un budget social correspondant à 3 % minimal du budget Exploitation S. N. C. F.

● Le financement complémentaire par la Direction de l'entreprise de la réalisation d'installations sportives, culturelles et de loisirs à l'intérieur ou à proximité de l'entreprise.

● L'augmentation du budget consacré au fonctionnement des sociétés sportives.

● La possibilité pour tous les agents, de tous services, de pratiquer le sport de leur choix en aménageant ou en réduisant au besoin leurs horaires de travail, ce sans diminution de salaire.

● L'octroi d'heures sur le temps de travail aux dirigeants, animateurs et initiateurs d'amicales sportives, locales de zones et U. S. C. F. pour leur permettre de diriger et d'animer le sport à l'entreprise.

● Le paiement de la prime de travail pendant les congés supplémentaires avec solde accordés au titre : compétitions, stages, congrès, comités directeurs des amicales locales, de zones et U. S. C. F.

● La considération en situation de blessure en service pour tous les agents blessés au cours de compétitions sportives organisées par les amicales locales, de zones et U. S. C. F.

● Une aide financière pour donner la possibilité à chaque amicale d'envoyer gratuitement leurs adhérents dans les stages d'initiateurs et d'animateurs, ainsi que le temps nécessaire.

● L'institution à la S. N. C. F. d'un statut social pour sportif amateur de haute compétition.

● La garantie du déroulement de carrière pour les sportifs, les dirigeants de clubs et de sociétés et amicales sportives de zones et U. S. C. F. ainsi que pour ceux qui contribuent à la pratique ou à l'initiation des activités sportives.

● La conclusion d'accords entre la S. N. C. F. et les organismes gérants d'installations sportives (municipaux ou privés) pour les réductions des tarifs en vigueur.

● L'organisation de coupes sportives par les C. R. A. S.

● L'octroi dans les mêmes conditions que l'Éducation nationale « secondaire et technique » de 5 heures par semaine pour la pratique sportive pour les jeunes de 16 à 20 ans.

Cette lutte pour les revendications est inséparable de la bataille fondamentale pour le succès du programme commun qui ferait droit de ce point de vue à une amélioration de la « qualité de la vie », dont la pratique des activités culturelles et sportives est partie intégrante et nécessaire.

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n° 520, 12 mai 1976. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/7.

Des congrès importants : 1978, 1979, 1983 et 1986

– Au congrès fédéral de 1978

Une demande rare du journal l'Equipe :

Gérard Torrès, membre du bureau fédéral est interviewé par Michel Clare du journal « l'Equipe » sur la politique et les initiatives menées par la Fédération dans le domaine des activités physiques et sportives.

C'est également l'un des thèmes de discussion à la conférence des jeunes cheminots des 19 et 20 novembre 1978.

A partir de toutes ces initiatives, commence un bras de fer avec la direction SNCF et le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire reconnaître dans l'entreprise et plus généralement dans les entreprises publiques, le statut d'athlète de haut niveau.

– Au 40ème congrès confédéral de Grenoble de 1979

La Commission sportive est présente et anime un débat sur la pratique des activités physiques et sportives dans l'entreprise avec la participation de médecins du sport et une démonstration sur cycle ergométrique.

En 1981, la Fédération revendique la reconnaissance d'un statut de dirigeant bénévole associatif qui ne sera jamais pris en compte par la direction de l'entreprise.

– Au congrès fédéral de 1983

A partir de 1983, les revendications sont plus élaborées. Le congrès et la conférence sur les CE appellent les cheminots à ne plus être de simples consommateurs passifs mais de véritables intervenants. Dans le document préparatoire au cahier revendicatif, la Fédération insiste sur le fait que les activités physiques et sportives sont une exigence de notre temps, un besoin social.

A partir de là, l'entreprise doit être un lieu qui doit prendre en compte toute la dimension de la pratique sportive dans l'accomplissement du métier ou au cours d'activités sociales des CE : vacances, week-end, centres aérés, en direction des enfants, des adolescents, des familles et des retraités.

– Au congrès fédéral de 1986

A compter de 1986, la politique sportive sera principalement l'affaire des 31 CE répartis sur

A PROPOS DES CHEMINOTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

40e CONGRÈS

Dans le journal « L'Équipe » du 30 novembre 1978

Les cheminots ouvrent la voie

De l'envoyé spécial permanent Michel CLARE

GRENOBLE. — La C.G.T. aura avancé dans un domaine qui échappait autrefois aux militants syndicalistes, celui de la promotion du sport à l'entreprise. Une discussion à la Bourse du Travail, animée par M. Allamy, du bureau confédéral, et à laquelle prirent part des dirigeants sportifs dauphinois venus de tous les horizons, a permis de dégager les motivations des dirigeants de la grande centrale syndicale. Nous pourrions les résumer ainsi : **« A l'heure où le sport scolaire est menacé de toute part, où l'État ne se consacre qu'à des opérations ponctuelles pour l'élite** (les contrats) **et la masse** (sport pour tous), **où les dirigeants fédéraux manquant de moyens et débordés par leurs tâches administratives n'ont guère le temps de réfléchir à la signification du sport, où les médias le présentent sous une forme qui s'éloigne du contenu vécu par le pratiquant, il faut que les travailleurs, que les syndicats portant leurs réflexions sur un phénomène culturel concernant l'immense majorité de la population, afin d'en dégager les finalités. »**

Actuellement, à la C.G.T., c'est la Fédération nationale des cheminots qui sert, si l'on ose dire, de locomotive. M. Torres, du bureau fédéral, nous a développé les étapes de cette prise de conscience :

« Dans un premier temps, a-t- il précisé, **la confédération nous ayant sensibilisé aux problèmes sportifs, nous avons organisé des journées d'études et nous avons reçu l'accord des militants. Aussi avons-nous décidé d'aller plus loin et de rédiger un cahier de revendications sportives, puis d'élaborer un statut du sportif de haut niveau au sein de l'entreprise.**

Nous avons présenté ces travaux à la direction de la S.N.C.F. et nous avons pu obtenir un certain nombre de revendications : prise en compte des accidents, obtention de congés spéciaux, détachement, versement de prime, etc.

Ainsi, pour le haut niveau, car il y a une cinquantaine d'agents qui peuvent être classés dans cette catégorie, nous avons récemment obtenu que deux cheminots, qui avaient été sélectionnés pour les Championnats du monde de tir en Corée, puissent bénéficiere de dix jours de congés supplémentaires avec solde. Nous sommes en train de monter des commissions sportives dans nos syndicats, mais, bien sûr, en aucun cas nous ne nous substituons aux organisations sportives des cheminots ».

A noter, pour les cheminots, l'organisation d'un cross populaire depuis cette année. Ainsi les choses progressent. Et c'est heureux quand on sait par exemple quel rôle jouent les syndicats dans l'organisation du sport en Finlande.

La Fédération intervient

En prolongement de la discussion ouverte au C.C.A.S. sur notre projet de statut du cheminot sportif de haut niveau, nous sommes intervenus auprès du Président du C.C.A.S. sur les cas suivants :

cgt fédération nationale des cheminots fsm

10, rue Pierre Semard - 75008 PARIS
Téléphone 878 68 64 Compte Chèque Postal 18 13 99 PARIS

N/Réf. BC/MLM

PARIS, le 11 Octobre 1978

Monsieur L'HOPITALIER
Président du CCAS

Monsieur,

Au dernier CCAS, nous vous avions évoqué la situation administrative quelque peu confuse dans laquelle se trouvaient deux sportifs de haut niveau, messieurs PICHON et BURRY de PARIS SUD EST et STRASBOURG qui sont partis en COREE DU SUD dans une délégation de Tir, représentant la FRANCE aux championnats du monde.

Nous vous avions proposé de les considérer en service, compte tenu qui ni le ministère de la jeunesse et des sports, ni leur Fédération ne les prenaient en charge.

Compte tenu de votre engagement, nous aimerions connaître ce que l'entreprise a décidé, les concernant.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération.

CHIUMENTO B.

Délégué au CCAS

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n° 551, 13 décembre 1978, p. 10. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/7.

l'ensemble du territoire. Ces derniers sont dotés d'une fraction de la masse salariale (1,721 %) pour financer les activités sociales.

Le désengagement progressif de l'entreprise pour le sport cheminot, les arbitrages politiques déterminent désormais le financement des clubs : les dotations aux associations dépendent largement de la couleur syndicale des CE dont elles relèvent. Les uns considèrent encore le sport comme un moyen de rassembler les agents et de favoriser un esprit de corps ; les autres n'y voient qu'un surplus accessoire.

La contribution de deux membres de la Commission sportive fédérale à propos de la pratique sportive des cheminots est instructive :

La conférence des CE, en octobre 1986, constate que la situation créée dans notre entreprise par la mise en place des CE-CCE implique, pour notre organisation syndicale, une démarche nouvelle pour aborder les problèmes posés par la gestion des activités sociales et par là-même des activités physiques et sportives.

Il faut passer d'un rôle uniquement revendicatif, dans lequel nous enfermait la SNCF à celui de la gestion directe des activités par les élus dans les CE et CCE pour peser d'une manière décisive sur les choix qui seront faits.

L'entreprise étant l'unité de lieu qui réunit les travailleurs, elle est le lieu qui permet de prendre en compte :

- la diversité des pratiques sportives ;
- la haute performance sportive et le perfectionnement sportif ;
- le sport pour tous ;
- la rééducation, réadaptation et les activités liées à l'amélioration des conditions de travail. Tout ceci devrait être pris en charge par l'entreprise.

CHARTE REVENDICATIVE

adoptée à la 8e conférence des jeunes cheminots et cheminotes

UN OUTIL POUR L'ACTION

UNE NÉCESSITÉ ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆ la faire largement connaître

J. BEOUTIS, secrétaire du C.F.J., en extrait quelques points importants :

☆ emploi

Embauchage

Priorité d'embauchage pour les agents ayant fait une demande sur leur lieu d'origine.
Droit de contrôle et d'intervention pour les organisations syndicales représentatives, concernant l'embauche, notamment au niveau des centres de recrutement.
Commissionnement à 18 ans.
Passage au cadre permanent de tous les auxiliaires et contractuels remplissant les conditions avec commissionnement immédiat.
Embauchage de tous les jeunes utilisés à la S.N.C.F. dans le cadre du « pacte national pour l'emploi des jeunes » en cours ou à l'issue de leur stage.
Suppression effective de toute discrimination à l'embauchage basée sur le sexe ou sur l'âge ainsi que les charges familiales, l'état de grossesse (application de la loi du 11-7-1975 n° 75.625).
Tous les emplois doivent être accessibles aux jeunes filles et aux jeunes femmes.

☆ logement

Suppression totale des restrictions d'accès dans les logements de célibataires.
Mixité dans les foyers.
Suppression des augmentations de 25 et 50 % applicables après deux ans d'occupation sur les loyers des chambres de célibataires.
Remplacement rapide des bâtiments actuels de célibataires (L.R.C., chambres à deux lits) par des chambres individuelles.
Construction de logements pour les jeunes ménages.
Construction de logements et de foyers correctement aménagés type F 1 bis, F 2 aux loyers accessibles pour les jeunes filles et les jeunes gens.
Extension à tous de l'allocation de défaut de logement.
Respect de la vie privée des locataires de logements de célibataires, notamment dans l'interdiction de pénétrer dans ces logements sans l'autorisation du ou des occupants.
Suppression du gardiennage par des vigiles.
Participation des résidents au conseil d'administration des foyers sur proposition syndicale.
Association des jeunes résidents à la vie des foyers et à l'organisation culturelle, des sports et des loisirs.
Pose de panneaux d'affichage syndicaux et politiques dans tous les bâtiments de célibataires.
Que tous les foyers soient dotés d'animateurs compétents et de moyens financiers et matériels suffisants.
Amélioration de l'isolement acoustique dans les logements et foyers de célibataires.

☆ apprentissage

Suppression de la note de valeur morale (appréciation du comportement).
Salaire identique pour tous les apprentis.
Maintien en activité des centres actuels, réouverture de ceux qui sont fermés.
Modernisation des locaux.
Augmentation du nombre d'apprentis et du nombre d'instructeurs.
Le développement rapide et constant des sciences et des techniques doit s'accompagner d'une formation solide et doit ouvrir aux apprentis de réelles perspectives de promotion professionnelle et sociale, par des possibilités généralisées et démocratisées d'accès aux niveaux maîtrise et cadres.
Admission au cadre permanent et affiliation au régime des retraites dès l'entrée au centre d'apprentissage.
Obtention de la carte d'identité S.N.C.F. donnant droit à la gratuité du transport sur les lignes de chemin de fer dès l'entrée en apprentissage.
Retour à une troisième année d'apprentissage qui devrait se faire sous une forme (axée sur la technologie ferroviaire) étant entendu que les apprentis de troisième année seraient traités comme l'ensemble des agents entrant dans les filières correspondantes.
Commissionnement à 18 ans.
Ouverture de l'apprentissage aux jeunes filles.
Libéralisation du régime d'internat.
Gratuité de toutes les fournitures scolaires.
Gratuité de l'entretien des vêtements de travail.
Prise en charge complète par la S.N.C.F. de frais occasionnés aux apprentis et aux mineurs lors de leur séjour dans les camps (excursions, activités diverses).

☆ service national

Prime de Noël prise sur le budget exploitation et non sur le budget social.
Augmentation de cette prime, pour la porter à un montant minimal de 2 500 F.
Paiement d'une rémunération mensuelle égale aux trois cinquièmes du salaire à tous les cheminots accomplissant leur service national.
Que le temps de service national compte pour le déroulement de carrière.
Reprise au retour du service national dans l'emploi et la résidence, avec un stage de réadaptation.
Maintien de la carte internationale de réduction pendant la durée du service national.
Application du délai de route à toute convocation militaire.
Attribution d'une prime de réintégration égale à un mois de salaire au retour du service national (prise sur le budget exploitation).
Possibilité de conserver son logement S.N.C.F. pour ceux qui le désirent pendant la période du service national et versement de l'allocation logement prise sur le budget d'exploitation.

☆ secteur social

Aide aux jeunes ménages

Rétablissement du salaire unique pour les jeunes ménages et couples vivant maritalement et attribution des allocations familiales à partir du premier enfant.
Attribution aux jeunes couples d'une prime correspondant au salaire minimal d'embauche que la C.G.T. fixe actuellement à 2 500 F.
Suppression pour les agents célibataires, veufs, divorcés ou séparés judiciairement de la discrimination salariale suite à hospitalisation (1er au 184e jour).
Prise en compte des frais de gestion des cantines par la S.N.C.F.
Mêmes avantages pour les agents vivant maritalement que ceux octroyés aux agents mariés.
Attribution de plein droit sur justification médicale de jours payés à l'un des parents pour soigner les enfants malades, la garantie de l'emploi étant assurée.

Activités sociales, sports, loisirs et culture

Droit aux sports, aux loisirs et à la culture pour tous.
L'État doit consacrer au minimum 1 % de son budget national pour les affaires culturelles et 2 % pour la jeunesse et les sports.
Budget social égal à 3 % du budget exploitation permettant un développement conséquent des activités culturelles de vacances, de sports et de loisirs ouvert sans restriction aux jeunes filles et jeunes gens.
Paiement de la prime de travail pendant les congés supplémentaires avec solde accordés au titre de compétition, stages.
Considération en situation de blessure en service pour tous les agents blessés au cours de compétitions sportives organisées par les amicales locales, de zones et U.S.C.F. ainsi qu'au cours d'activités sportives à l'intérieur de l'entre.
Arrêt des discriminations concernant le déroulement de carrière vis-à-vis des sportifs pratiquant une discipline sportive au plus haut niveau.
Institution à la S.N.C.F. d'un statut social pour sportifs amateurs de haute compétition.
Octroi, dans les mêmes conditions que l'Éducation nationale, secondaire et technique de cinq heures par semaine pour la pratique sportive pour les jeunes de 16 à 20 ans.
Octroi de temps en service pour la pratique des sports et des activités culturelles.
Création de compétitions sportives aux jeunes filles travaillant à la S.N.C.F. et ouverture à toutes les disciplines.
Suppression des limites d'âge pour l'accès aux camps de séjours des jeunes.
Droit aux permis internationaux dès l'embauchage.

Avoir les enfants que l'on désire

Ouverture dans tous les établissements médicaux S.N.C.F. de centres de planification des naissances d'une qualité d'accueil satisfaisante. Si l'interruption de grossesse ne peut être considérée comme le moyen satisfaisant de maîtriser la fécondité à notre époque, toute disposition répressive la concernant doit toutefois être abolie.
Abrogation définitive de la loi de 1920 (article 317 du Code pénal).
Abrogation de toutes mesures répressives et dissuatives contenues dans la loi du 17 janvier 1975.
Remboursement par la C.P. et la Sécurité sociale (pour les auxiliaires et contractuelles) de l'interruption de grossesse et des frais médicaux y afférant.
Ouverture dans tous les établissements hospitaliers de centres d'interruption de grossesse ayant une capacité et une qualité d'accueil correspondant aux besoins.

☆ droit syndical

Pose de panneaux syndicaux à l'usage des apprentis dans tous les centres d'apprentissage.
Élargissement des prérogatives aux délégués de classe dans les C.I.P.
Liberté d'expression politique dans l'entreprise.
Possibilité aux organisations syndicales représentatives de présenter des candidats « délégués de classe dans les centres d'apprentissage ».

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n° 551, 13 décembre 1978, p. 10. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/7.

Christiane Bedon-Roulet déclarait que les luttes sur les activités Sociales doivent faire le lien avec les problèmes de fond : salaires, emploi, défense de l'entreprise, conditions de travail, défenses des libertés.

Sur la gestion des CE et du CCE, la Fédération est en permanence en situation conflictuelle avec l'entreprise et avec les autres organisations syndicales, les avancées se faisant en fonction des luttes et du rapport de force.

Christiane Bedon-Roulet. De 1986 à 1993, elle est secrétaire du Comité Central d'Entreprise de la SNCF (CCE SNCF).

Extrait de *La Tribune des cheminots* spécial congrès fédéral, n° 3, 27 novembre 1986, p. 7. IHS-CGT cheminots, Archives des congrès, 4 D 71/3.

Pratique sportive des Cheminots

La pratique sportive a toujours été prise en compte par la CGT.
Une évolution importante s'est produite dans le domaine des activités physiques et sportives au niveau de l'entreprise, la mise en place des CE et du CCE avec la gestion des activités sociales par les élus en général et avec la place que tiennent nos élus CGT en application du Code du travail permet à ceux-ci d'être présents dans toutes les structures des associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, nous permettant à travers celles-ci de faire avancer nos revendications dans le domaine des APS, ce, en association avec les travailleurs de notre entreprise, ceci, bien entendu par le biais de nos structures syndicales.
La pratique des APS a subi ces dernières années des évolutions importantes, les idées, les notions qui se développent dans la pratique sportive, mais également autour de celle-ci, sont bien souvent contradictoires, et se résument à de simples clichés.
Tous ces faits témoignent de l'importance de la complexité des problèmes posés sur le sport en tant que culture du corps, mais également en tant que culture de l'homme.
Les militants CGT à travers les structures sportives sont confrontés à tous les problèmes qui sous entendent le développement des activités physiques et sportives.
Si nous voulons développer ces activités, il est nécessaire de le faire avec les cheminotes et les cheminots, ceux-ci devenant acteurs et non consommateurs des APS qu'ils souhaitent pratiquer.
La pratique sportive n'est pas neutre, le sport en effet ne se développe pas en dehors de la société, mais il est au contraire à l'image de la société dans laquelle nous vivons, les salaires insuffisants, les conditions de travail, la flexibilité, l'éloigement des lieux d'habitations avec conjointement l'éloignement des terrains de sports sont autant de difficultés que rencontre les travailleuses et les travailleurs de l'entreprise pour pratiquer une activité physique et sportive au niveau où ils l'entendent, sport de haut niveau, de compétition ou bien de loisirs. Pour nous, il est important de le préciser, le sport est une globalité que nous ne pouvons fractionner, chaque forme de pratique a son importance, et bien sûr, elles sont complémentaires.
Pour lutter contre les inégalités de la pratique sportive à travers la mise en place des CE et du CCE, nous ne partons pas de rien, des structures existent, plus de 240 clubs existent, ayant près de mille sections sportives diversifiées, regroupés au sein de l'USCF qui bénéficie de personnels techniquement qualifiés, nous avons donc un outil qui nous permet dès maintenant de travailler. Bien sûr, celui-ci est loin d'être parfait, il faut le faire évoluer, le réadapter à nos conceptions de la pratique sportive, ceci est un travail à long terme, nous ne pouvons effacer d'un coup de gomme 40 ans de gestion patronale. Néanmoins, des modifications importantes ont déjà été faites par nos militants dans les structures nationales de cette association, d'autres sont proposées à la prochaine assemblée générale du 31 janvier 87 (suppression de la personnalité civile et juridique dans les structures intermédiaires amicale, réduction du nombre de celles-ci, unification des statuts.
Ces modifications sont la première phase de notre action qui doit nous permettre d'être actif sur le lieu où se pratique le sport ; les clubs sportifs cheminots, éléments vitaux de toutes évolutions de la pratique sportive Cheminotes. Pour se faire, il est nécessaire, afin que les CE deviennent outils de nos syndicats, que nos structures syndicales mettent en place des commissions sociales avec, bien entendu, à l'intérieur de celles-ci des commissions ou du moins, des groupes de travail chargés de suivre le domaine des APS, permettant d'orienter les travaux des commissionssportives de nos CE.
Bien sûr, cette mise en place demande des efforts supplémentaires, mais il est nécessaire et indispensable de la réaliser si nous voulons faire évoluer la pratique sportive chez les travailleuses et travailleurs de notre entreprise, en leur donnant la responsabilité de leur pratique, en les amenant à lutter por obtenir les moyens d'une médecine sportive de qualité, des moyens financiers et matériels pour lutter contre toutes attaques d'un monde capitaliste qui tente, partout où il le peut, de dévoyer le sport.
Amener les Cheminotes et cheminots à lutter pour de meilleures activités physiques et sportives à abattre la soi-disant neutralité du sport, c'est aussi les amener à la nécessité de la syndicalisation et du renforcement de la CGT.

José AMOUROUX
Bernard CLOS-VERSAILLE
Commission sportive fédérale

Contribution dans le cadre de la préparation du colloque national : le sport des travailleurs, organisé par la Confédération les 28 et 29 novembre.

Une initiative originale : De 1978 à 1983, la Fédération organise 6 cross

L'initiative s'inscrit dans l'activité générale de la Fédération pour le développement des activités physiques et sportives dans l'entreprise.

Affiche du 4ème cross fédéral, 1981. Coll. IHS-CGT cheminots, AFF 33.

Intervention de Pierre Vincent au 1er cross fédéral en 1978 publiée dans *La Tribune des cheminots*, 10 mai 1978, p. 11. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1 /7.

Secrétaire général adjoint au nom du Bureau fédéral

Mesdames, Messieurs,
Chers amis, chers camarades,

Nous souhaitons pendant quelques instants retenir votre attention et votre bonne volonté, pour, au nom de notre Fédération C.G.T. et de son Bureau fédéral, dégager la signification et la portée de notre initiative d'aujourd'hui.

Notre organisation qui se réclame du syndicalisme de masse et de classe ne saurait ignorer aucun élément, aucun aspect qui soit de nature à permettre à la femme, à l'homme, d'être — comme ont dit — bien dans sa peau, à la recherche de la santé du corps, condition importante de la santé de l'esprit.

Nous intégrons en conséquence, pleinement la pratique des activités physiques et sportives dans le champ de nos préoccupations parce que nous la considérons comme une composante indispensable au développement et à l'enrichissement de l'être humain à tous les stades de sa vie.

Certes, nous avons conscience qu'il existe des organisations, notamment dans notre entreprise qui consacrent la totalité de leur action à ces questions

Notre cross fédéral ne signifie pas que nous ambitionnons de suppléer, voire de supplanter des associations qui, en règle générale, s'efforcent de répondre aux besoins et nécessités avec compétence et dévouement.

NOUS NE NOUS SITUONS PAS EN CONCURRENCE.

Par contre, nous pouvons parce que nous sommes précisément une organisation syndicale, exprimer plus fortement les besoins tels qu'ils sont ressentis sur le lieu de travail, dans leur diversité et leur ampleur.

Nous pouvons également être plus incisifs, plus à l'aise pour exprimer les besoins en termes revendicatifs, être en prolongement plus offensifs, plus exigeants à l'égard de ceux qui détiennent les solutions notamment financières.

Bien sûr, nous mesurons les difficultés. D'autant que, et c'est un élément qui pèse lourdement sur le champ de nos possibilités, nous ne jouons qu'un rôle consultatif dans le domaine de la gestion des activités sociales et qu'il s'agit là d'un anachronisme eu égard à l'avancée sociale dans notre pays.

Cela d'ailleurs rehausse encore plus la signification et la portée de notre Cross et cela témoigne, si besoin en était encore, nécessaire de notre capacité à agir, à créer.

⁂

De plus cet « En Direct » de la Fédération C.G.T. des cheminots et de la pratique sportive, n'est pas une initiative prise brusquement, elle découle et complète toute une série d'autres initiatives, elle s'insère dans un cadre de réflexion de longue haleine, elle prend date et elle ouvre la voie.

Vous me permettrez d'en souligner deux aspects particulièrement significatifs, l'un reflète une volonté profonde, l'autre exprime la largesse de nos conceptions.

Il y a tout d'abord au plus haut niveau de notre Fédération une prise en comote de ces problèmes qui trouvent ainsi une meilleure concrétisation dans notre cahier revendicatif en liaison étroite avec l'orientation générale de notre organisation.

Nous sommes tous concernés, c'est l'expression d'une volonté, d'un choix délibéré.

D'autre part, nous avons élaboré un statut des sportifs de haut niveau propre à l'entreprise et nous voulons faire en sorte que la pratique du sport à un haut niveau ne conduise pas, ne conduise plus à une dégradation de la situation personnelle sur le plan professionnel voire à un déséquilibre moral lorsque le moment vient où la page se tourne, où la compétition est abandonnée.

Nous en resterons là, sur notre conception, et nous n'en sommes que plus à l'aise pour rappeler notre ambition, promouvoir, impulser une pratique physique et sportive plus constante parmi les cheminots et les cheminotes.

Nous pensons aujourd'hui y avoir contribué d'une manière aussi convaincante que possible.

En forme de conclusion, nous voudrions remercier :

Toutes celles et tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont consacré une part souvent importante de leur temps dans la sensibilisation, la préparation, la réalisation et les à-côtés de notre journée.

Mais à ceux aussi qui ont assuré le cadre et le complément récompense, votre Orphelinat, « La Vie Ouvrière », « Antoinette » et nous ne doutons pas que vous en tiendrez compte pour votre engagement et dans votre engagement et dans votre choix de lecture.

Nous voulons aussi dire à tous ceux qui ont participé, que leur engagement méritait pour le moins un coup de chapeau.

Nous le donnons d'autant plus sincèrement que leur volonté a été nettement supérieure à la mienne et l'hommage ainsi rendu au nom de notre Fédération se double d'un hommage personnel dégagé de toute forfanterie.

Un grand merci et un grand bravo à tous et à toutes. Et à l'année prochaine, sans doute.

Voici l'intervention de Gérard Torrès, secrétaire fédéral, dans la VO Cheminots du 21 mai 1980.

LE SPORT ? UNE ACTIVITÉ, DES REVENDICATIONS COMME LES AUTRES

Par Gérard Torres
secrétaire fédéral

Notre 3e cross fédéral va se dérouler prochainement, les échos que nous en avons, font apparaître qu'il rencontrera cette année un plus vif succès que les années précédentes.

Cette évolution est normale, depuis maintenant plusieurs années notre fédération intègre pleinement la pratique des activités physiques et sportives dans toutes ses préoccupations parce que nous considérons qu'elles concourent à développer le patrimoine physique et intellectuel du travailleur, et posent la question fondamentale sur le contenu de la qualité et du cadre de vie.

Pour cela il ne peut être question que la CGT laisse à d'autres le soin de définir et d'élaborer au sein de l'entreprise sa politique sportive et les initiatives qu'elle entend prendre pour la promouvoir.

Nous parlons ainsi, non pour supplanter ou concurrencer les associations et organismes techniques qui jouent un rôle dans ce domaine, mais pour être le syndicat de masse et de classe qui n'ignore aucun aspect de ce qui touche à la vie des travailleurs.

Ce 3e cross fédéral fait donc suite à toutes les initiatives déjà prises comme les journées d'études, organisées par notre fédération, l'élaboration d'un cahier revendicatif en matière sportive, la présentation devant la direction de l'entreprise d'un statut du sportif de haute performance, nos démarches actuelles pour introduire la médecine sportive à la SNCF au même titre que toutes les spécialités existantes. Toutes ces initiatives ont un retentissement certain sur notre corporation et déjà des résultats positifs ont été obtenus ; les coupes des CRAS connaissent un essor grandissant, nous avançons sur plusieurs revendications et les conditions qui sont faites aux sportifs de haut niveau s'améliorent sensiblement bien qu'insuffisamment. Diverses initiatives sont prises aux niveaux de nos syndicats et secteurs sous l'impulsion des commissions sociales et sportives. Ce bilan nous renforce dans notre volonté et dans les efforts que nous devons déployer pour que ces questions au même titre que toutes les autres revendications soient prises en compte par l'ensemble de nos organismes. D'autant que cela ne peut que favoriser le renforcement de la CGT. D'autre part, notre cross fédéral va se dérouler dans une période où le mouvement olympique et les compétitions internationales sont gravement menacées.

Alors que la quasi totalité des athlètes et de l'opinion publique est hostile au boycott des J.O. de Moscou (1), d'inqualifiables pressions sont faites notamment de la part du président Carter dans ce sens. Il faut donc profiter de la préparation et de la tenue de notre cross afin d'amplifier notre action pour que le gouvernement français déclare sans ambiguité que les Jeux de Moscou doivent avoir lieu et apporter notre soutien aux athlètes français.

Déjà de nombreuses initiatives ont été prises dans ce sens à Toulouse, Limoges, Rouen, Moulin Neuf, Grenoble, etc. La corporation des cheminots où existe un nombre non négligeable d'athlètes de haut niveau, d'anciens et de futurs sélectionnés olympiques ne peut accepter que cette grande manifestation du sport et de la jeunesse du monde qui porte en elle les idées de progrès de paix et d'amitié soit remise en cause.

(1) A l'heure ou nous écrivons ces lignes nous ne pouvons préjuger de ce que sera la position du gouvernement français. Soufflant le chaud et le froid ce dernier se refuse actuellement à déclarer clairement que les sportifs français doivent participer aux J.O. de Moscou. Quand vous nous lirez la situation sera peut être décantée mais la position de la CGT n'aura pas varié pour autant. Elle mettra tout en œuvre pour qu'aient lieu les jeux olympiques de 1980 et qu'ils se déroulent à Moscou.

Article paru dans la *VO Cheminots*, n° 1864, 21 mai 1980, p. 3. Source : IHS-CGT cheminots, 8 C.

En 1982, le Bureau fédéral décide d'enrichir le cross d'une journée d'action pour le développement des activités physiques et sportives. Un concours de pétanque est adjoint afin de renforcer le caractère populaire et de masse de cette journée sportive.

Le succès de ces journées favorise le développement d'initiatives diverses organisées par les syndicats et clubs : randonnée pédestre, cyclo, tournoi de football.

Le Centre Fédéral de la Jeunesse appelle également les commissions jeunes à se rapprocher des jeunes cheminots et à organiser des initiatives afin de préparer et inscrire les futurs participants.

C'est l'occasion de discuter avec les cheminotes et cheminots des orientations syndicales du cahier revendicatif, de mettre en place une commission sportive et de renforcer les commissions des jeunes. Cette préparation permet aussi d'assurer un certain succès à cette journée sportive et démontre la capacité et la volonté de voir se développer les activités physiques et sportives dans l'entreprise.

Le succès est grandissant les trois premières années. Puis on enregistre un certain tassement dû aux conditions atmosphériques défavorables et surtout à une période de forte activité syndicale générale pour la mise en place des CE et la négociation sur la gestion des activités sociales.

C'est seulement à partir de 1983, l'an 1 de la nouvelle SNCF et ses comités d'entreprise, que l'USCF fait connaître officiellement à ses clubs les initiatives syndicales et leur contenu.

Après la mise en place des CE/CCE

Les années suivantes, la tendance a été de confier ces journées sportives aux CE et CCE.

Ils ont développé plusieurs initiatives :

Les foulées du CCE à l'occasion de la fête des CE CCE, le challenge voile Yannick Coho et le rassemblement motos.

Focus sur deux événements de la montagne : le triathlon des neiges et tous les ans, la coupe du chalet avec la participation des moniteurs de l'Ecole de Ski Français (ESF). Des familles entières de cheminots y participent.

Les cheminots et leur famille y sont venus pour s'initier ou se perfectionner aux disciplines du ski alpin, de fond, des randonnées en raquettes pendant l'hiver et aux randonnées et escalade en été.

JOURNÉE SPORTIVE DE LA FÉDÉRATION
le 5 JUIN 1982, à AVERNES
CROSS - PÉTANQUE

JOURNÉE D'ACTION DE LA FÉDÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES A L'ENTREPRISE

Pourquoi une fédération syndicale comme la nôtre s'occupe-t-elle des activités physiques et sportives à l'entreprise ?

A ceci, nous pourrions répondre simplement que tout ce qui se passe dans une entreprise doit retenir l'attention d'une organisation syndicale responsable ; mais pour nous, à la C.G.T., nous avons toujours eu le souci du bien-être des travailleurs, des travailleuses et de leur famille, de leur impulser un meilleur épanouissement socio-culturel.

C'est dans cet esprit que notre Fédération a déjà à son actif un certain nombre d'initiatives importantes :

– cahier revendicatif élaboré au cours d'une journée d'étude et s'appuyant sur une riche expérience ;

– projet de statut du sportif cheminot de haute performance ;

– projet de statut du dirigeant et technicien sportif bénévole ;

– médecine du sport ;

– cross fédéral.

La C.G.T. réaffirme qu'elle n'a pas pour volonté de se substituer aux directions des clubs, mais celle de promouvoir, impulser une pratique physique et sportive régulière, de revendiquer et de défendre les intérêts des cheminots en matière sportive.

A CE JOUR, A LA S.N.C.F.

Le sport cheminot stagne, les clubs vivotent malgré la bonne volonté, l'allant et l'abnégation dont font preuve les bénévoles assurant l'encadrement et la survie de ceux-ci. Par ailleurs, le sport féminin est totalement (ou presque totalement) dédaigné.

A cela, plusieurs raisons objectives :

– budget insuffisant ;

– manque de moyens (temps, installations, etc.) ;

– manque de vie démocratique dans les structures sportives du sport cheminot ;

– volonté délibérée de l'entreprise (conception élitiste, etc.).

Faut-il remarquer que ce sont en général les travailleurs et les travailleuses des couches sociales les plus basses, qui ont bien souvent les conditions de travail et de vie les plus mauvaises, qui sont écartés de toute pratique sportive et de toute activité culturelle. Cette volonté, de tout temps entretenue par la bourgeoisie et par l'ancien pouvoir, s'évertuait à dénaturer le sport en le prenant à son compte au titre du sport-spectacle, sport utilitaire.

AUJOURD'HUI, UNE NOUVELLE ÉTAPE

Le changement doit se traduire aussi à la S.N.C.F. dans le sens d'un développement de la pratique des activités physiques et sportives.

La tâche est d'importance, mais nous devons faire preuve d'imagination et être à l'offensive afin de faire connaître nos revendications en les liant aux besoins exprimés par les cheminots, au sein des clubs, mais aussi être à l'initiative pour aller dans le sens d'une pratique sportive de masse en démystifiant les activités physiques et sportives.

Des discussions sont en cours, la perspective d'une nouvelle forme de gestion des activités sociales est à prévoir et, par conséquent, les activités physiques et sportives et le sport cheminot, au niveau des orientations, seront concernés. Néanmoins, nous sommes persuadés que rien ne sera possible sans l'intervention des sportifs eux-mêmes, dans le cadre d'une véritable vie démocratique.

Dans cette perspective, notre Fédération, à sa demande, a été reçue en audience au ministère de la Jeunesse et des Sports, le 2 février. Après un large échange de vues, compte tenu de notre action dans le domaine du sport et dans l'éventualité de discussions futures, nous avons dit clairement que nous ne saurions pas admettre d'être écartés de celles-ci. Car il n'est pas question pour nous de laisser l'entreprise signer un quelconque accord visant essentiellement à sa publicité par une opération de prestige.

C'est dans le cadre d'une vaste action pour le développement des activités physiques et sportives de masse que notre bureau fédéral a décidé d'enrichir notre traditionnelle journée du « Cross fédéral ».

En effet, cette année, dans le cadre habituel du parc de notre maison d'enfants d'Avernes, **aura lieu une journée sportive de notre Fédération.**

Dans ce but, outre le fait de la reconduction de notre « cross », sera organisé un grand concours de pétanque.

Notre ambition est de faire de cette journée le point fort d'une grande campagne d'explication, de discussion pour promouvoir et susciter la pratique du sport.

Cette journée sera le reflet de notre volonté et de notre capacité de prise en compte des aspirations et des besoins des cheminots et de leur famille.

Télégramme adressé à Thierry WATRICE

Sommes très heureux et fiers de t'adresser nos félicitations pour ta magnifique victoire au championnat de France, qui vient consacrer des années de sacrifices et d'efforts. Bonne chance pour le championnat du monde.

P/le B.F., G. LANOUE.

CHEMINOTES, CHEMINOTS, CETTE JOURNÉE, C'EST VOTRE JOURNÉE. N'EN SOUS-ESTIMEZ PAS L'INTÉRÊT CAR C'EST LE VOTRE.

ALORS RETENEZ LA DATE DU **5 JUIN 1982**

Des précisions seront apportées à vos syndicats et à vos secteurs PROCHAINEMENT pour les détails de l'organisation de cette journée « CROSS-PÉTANQUE ».

Bernard BETHOMMIER,
Membre de la commission sportive fédérale.

Extrait de *La Tribune des cheminots*, n° 588, 3 mars 1982, p. 10. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1 /7

La Fédération prend les activités sociales en main dès 1981

Déjà dans « la Tribune » de juillet 1972, Charles Massabieaux, secrétaire général de la Fédération écrit :

« Suite à la signature du programme commun de la gauche, tout l'intérêt que l'on pouvait mettre dans cet accord où nous retrouvions une grande majorité de nos revendications dont celles de l'extension des besoins sociaux tels que la formation, la culture et le sport ».

En 1976, la Fédération publie ses propositions pour une gestion démocratique de la SNCF dans le cadre de son 31e congrès. Ces propositions tiennent compte de la situation du moment. La gestion des activités sociales y tient toute sa place et s'y trouve très détaillée car la Fédération réclame que la gestion des activités sociales du personnel actif et retraité soit de la seule responsabilité d'un Comité Central des Activités Sociales et de Comités Régionaux qui lui sont rattachés.

La propriété de la SNCF sur le patrimoine foncier, immobilier à caractère social sera entièrement transférée au CCAS.

Pour ses investissements, pour le fonctionnement de ses activités, pour sa gestion, le Comité Central doit être alimenté par un versement annuel de la SNCF correspondant à 3 % de son

budget d'exploitation. D'autre part, il peut recourir à l'emprunt et s'engager dans des opérations conjointes avec d'autres organismes ou associations à caractère social.

Il devra couvrir les dépenses et charges d'investissements comme les dépenses de fonctionnement.

La Fédération propose que le Comité central des activités sociales soit composé de 9 représentants du personnel et d'un représentant de la SNCF. Un comité permanent de gestion sera instauré afin d'assurer la gestion financière, technique et administrative. Une commission des comptes sera également mise en place. Enfin, pour déployer ses activités, le comité central s'appuiera sur des commissions de travail dont une dédiée aux sports et loisirs. Pour être pleinement efficace, l'action du Comité Central s'appuiera sur un réseau de Comités Régionaux qui disposeront de dotations provenant du comité central.

Ces propositions sont la feuille de route au niveau des réunions avec la SNCF qui, bien évidemment, les refuse en bloc jusqu'en 1983 où apparaît la possibilité de mettre en place une structure conforme au droit commun.

Au lendemain de l'élection de François Mitterand, président de la République, la Fédération fait une déclaration le 27 mai 1981 au CCAS dont voici un extrait :

« Ils [les Françaises et les Français] ont condamné l'ensemble de la politique antisociale du Gouvernement sortant, notamment pour ce qui nous intéresse, celle menée sur la santé, le logement, les sports, la culture, les vacances, les retraités, etc.

[…] D'autre part, nous réitérons notre demande pour que s'engage, dans les plus brefs délais, une négociation sur la gestion des activités sociales par les représentants élus du personnel dans le cadre de la mise en place d'un Comité d'Entreprise, ainsi que sur le mode de calcul du budget social. Nous demandons, dans l'immédiat, la prise en compte de la masse salariale des retraites et pensions au même titre que celle des actifs. ».

L'apport de l'ONCF et du chalet des Frasserands dans le développement des activités physiques et sportives

De 1918 à 1922, les initiatives sportives fédérales sont soumises à l'errance et à la sympathie des municipalités de gauche.

En mettant, à partir de 1922, à la disposition de la Fédération, sa maison d'enfants d'Avernes et son parc, lors de sa fête nationale, l'ONCF a permis à la Fédération, sous l'impulsion de son bureau fédéral, d'organiser diverses initiatives sportives. Les derniers cross organisés par la Fédération entre 1978 et 1983, s'y sont encore déroulés avec le concours et la participation de « la Vie ouvrière » et du journal « Antoinette ».

Le chalet Pierre Semard (Frasserands), maison familiale gérée par la Fédération et l'ONCF, a pris sa part dans la politique sportive.

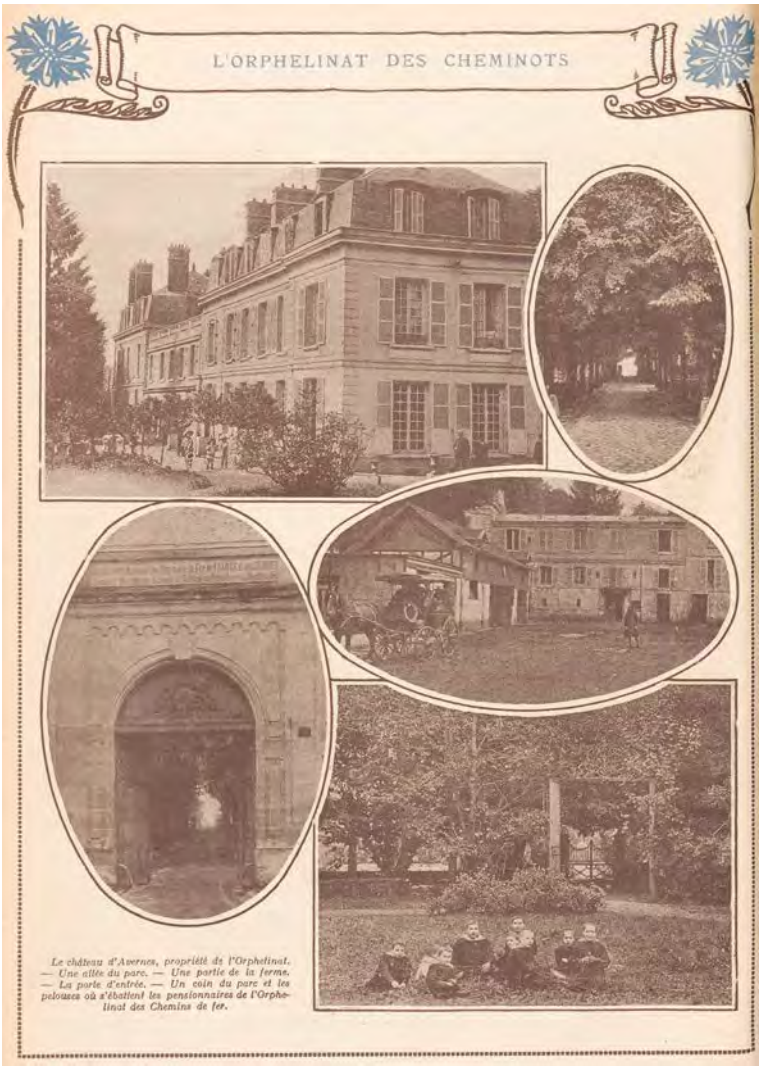

Extrait du journal *Floréal*, n°2, 10 janvier 1920, p.36. Source : gallica.bnf.fr / Codhos-OURS.

Le boycott des JO de Moscou en 1980 : la position de la CGT

Suite à l'intervention de l'Union Soviétique en Afghanistan, le président des USA, Jimmy Carter, invite les pays et fait pression sur le Comité International Olympique pour boycotter les jeux olympiques de Moscou.

Derrière le masque de bons sentiments diplomatiques, le président américain fragilisé par la crise des otages américains en Iran, tire les ficelles d'un jeu géopolitique au service de ses intérêts en pleine campagne pour sa réélection.

Par courrier en date du 16 avril 1980, la Fédération alerte les syndicats, ses secteurs fédéraux et leur demande d'agir auprès du Président de la République pour lever le boycott américain.

Dans les mêmes temps, André Allamy, secrétaire de la CGT, interrogé par la Vie Ouvrière estime qu'il s'agit *« d'un énorme chantage (…) visant à recréer un climat de guerre froide ».*

Dès le mois d'avril 1980, le bureau confédéral s'exprime et demande à chaque syndicat, à chaque base organisée de la CGT, de s'adresser par télégrammes et par lettres, au Président de la République pour exiger du gouvernement français une attitude conforme à la volonté de la majorité de la population et des sportifs français, favorable à la tenue des Jeux Olympiques.

A la question sur l'éventuelle neutralité du sport, André Allamy, répond par la négative *« quand la CGT revendique la possibilité de pratiquer les activités physiques et sportives de leur choix, les moyens matériels et médicaux (…) elle place d'emblée le sujet sur son véritable terrain ».* Pour André Allamy *« les Jeux Olympiques sont un miroir de la société ».*

Aux pressions américaines, on peut ajouter le travail occulte d'un soi-disant comité de boycott des Jeux Olympiques patronné par le pouvoir.

De son côté, Georges Séguy, secrétaire général de la CGT adresse un message aux sélectionnés olympiques : *« les jeux sont un vecteur considérable pour la promotion de la pratique sportive (…), ils sont aussi une manifestation d'amitié nécessaire à la compréhension entre les hommes ».*

La Tribune des Cheminots du 5 mars 1980 dénonce *« la campagne hystérique antisoviétique ourdie autour des jeux »* et appelle les syndicats et secteurs fédéraux à s'opposer à la menace du boycott. La Fédération se devait de tenir compte de la volonté majoritaire des cheminots pour qu'aient lieu les JO de Moscou.

Pour la commission sportive de la Fédération, Bruno Chiumento écrit **dans un article de *« la Vie du Rail »* (n° 586 du 5 mars 1980)** : *« Oui aux JO de Moscou avec la participation des sportives et sportifs français ».* Car cette menace s'accompagne de répercussions inévitables sur l'existence de l'Union Sportive Internationale des cheminots (USIC). La cohésion et la survie de tout le mouvement sportif international cheminot pouvait être remis en cause.

La Fédération demande à ses structures et ses militants de relayer l'appel du bureau confédéral et de s'associer au mouvement qui se développe dans les milieux sportifs de haut niveau, les fédérations spécialisées, la FSGT, parmi les personnalités et dirigeants du sport français, pour dire haut et fort « Oui aux JO de Moscou ».

De nombreuses initiatives, débats ont lieu dans les syndicats et secteurs, souvent en commun avec les Unions Locales et Unions départementales. Prenant appui sur le montage audiovisuel réalisé par des militants de la CGT *« Il était une fois les JO »* avec comme sous-titre *« Les JO, phénomène social et politique ».*

Au niveau de la Fédération, la commission sociale fédérale et sa commission sportive participent activement aux rencontres avec les sportifs et avec les partis politiques.

Dans un premier temps, un certain consensus semble se dégager, le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) se déclarant, sur Antenne 2, opposé à tout boycott. 65 % des personnes interrogées pensent que la France ne doit pas suivre les USA dans la voie du boycott, selon un sondage de Paris-Match. Les partis de gauche sont également opposés au boycott. Suite à l'arrestation d'Andrei Sakharov, des divergences apparaissent, notamment au niveau du Parti Socialiste. Des intellectuels s'érigent en défenseurs des droits de l'homme et appellent au boycott, compliquant le grand mouvement qu'il nous faut impulser.

Finalement, cette campagne contre l'olympisme a échoué. Le sport et l'olympisme sont sortis vainqueurs de cette épreuve grâce à la mobilisation du mouvement sportif et des travailleurs.

Certes, la France ne prend pas part à la cérémonie d'ouverture, trois fédérations boycottant les Jeux (équitation, voile, tir), mais ces Jeux n'ont pu être dévalués. 80 pays y ont participé. La France se classe 8e avec 14 médailles : 6 en or, 5 en argent, 3 en bronze.

La Fédération tire un enseignement de cette bataille : pour garantir l'avenir de l'olympisme, il faut faire en sorte qu'il devienne toujours plus l'affaire des peuples et des athlètes. Lorsque le sport s'affirme sur la base de principes olympiques d'égalité et de non-discrimination, il devient une force considérable dans le sens du progrès humain et de la paix.

De Mexico en 1968 à Santiago du Chili en 1973 ou quand la politique se joue sur les stades

2 octobre 1968, la remise des médailles des JO au stade Azteca de Mexico

Le 16 octobre 1968, au stade Azteca de Mexico, Tommie Smith et John Carlos lèvent un poing ganté de noir sur le podium du 200 mètres pour dénoncer les inégalités raciales. Droits réservés.

La remise des médailles des Jeux olympiques d'été de Mexico se déroule peu après la tuerie de Tlatelolco dans la nuit du 2 octobre 1968 (manifestation de plusieurs milliers d'étudiants pour la liberté d'expression). Les jeux ne sont pas remis en cause mais l'atmosphère est lourde.

Quelques jours plus tard, le 16 octobre, se déroule une autre protestation dans le stade. Les athlètes afro-américains et une large majorité de leurs compatriotes blancs portent un insigne « Projet olympique pour les droits humains ».

Les vainqueurs de l'épreuve Tommy Smith (1er), Peter Norman (2e) et John Carlos montent sur le podium. Les deux Américains noirs Tommy et John baissent la tête devant le drapeau américain et lèvent alors le poing ganté de noir vers le ciel. Ils ont aussi posé leurs chaussures « Puma Suède » pour rappeler que les Afro américains ne peuvent s'offrir ce type de chaussures tandis que l'Australien blanc Peter, affiche, lui aussi l'insigne « Project… ».

Tommy et John sont renvoyés. Ils vivront de longues années, ostracisés dans leur pays. Le sort de Peter est moins dur mais il n'est plus sélectionné pour les JO de 1972.

Quand Peter meurt en 2006, ses deux amis de 1968 font le voyage pour porter son cercueil.

21 novembre 1973, la Coupe du monde de football au stade national de Santiago du Chili

Cinq ans plus tard, c'est encore en Amérique latine, au Chili, que le nouveau régime militaire enferme des milliers d'opposants. L'armée torture et tue.

Dans le stade national de Santiago du Chili, le capitaine de l'équipe de football du Chili, Francisco Valdés, marque un but dans la cage soviétique vide, 21 novembre 1973. Droits réservés.

L'équipe soviétique refuse de jouer dans le stade encore rouge du sang des prisonniers. Elle demande à la FIFA d'organiser le match Chili-URSS sur un terrain neutre mais la FIFA ne suit pas favorablement cette demande. L'URSS est disqualifiée parce qu'elle ne se présente pas au match et, sous une certaine pression internationale et de la FIFA, Pinochet accepte de vider le stade le temps de la Coupe du monde pour que le Chili joue… tout seul. Un seul but est marqué !

La Fédération, réunie en congrès du 13 au 16 novembre 1973, adresse une lettre approuvée par les 926 délégués au congrès, pour protester auprès de la FIFA contre l'exclusion de l'URSS de la Coupe du monde. Les congressistes assurent les sportifs soviétiques de leur entière solidarité et les félicitent pour une attitude qui les honore.

Une partie du stade national est aujourd'hui un mémorial.

Biographie

Bruno Chiumento (1926-1992)

LUTTER POUR LE SPORT

Grenoble:

DÉVOUÉS ET COMBATIFS

Le bureau de l'Association : « Pour tout ce que nous avons obtenu, il a fallu se battre ». Bruno Chiumento (à gauche) : « Il a fallu retrousser les manches ! »

Article paru dans la *VO Cheminots*, n°1864, 21 mai 1980, p.3. Source : IHS-CGT cheminots, 8 C.

Bruno Chiumento est né le 5 février 1926 et mort le 21 juillet 1992 à Voiron (Isère).

Son père est maçon, militant communiste et sa mère vernisseuse.

Bruno entre dans la Résistance, il a à peine 16 ans. Il adhère aux Jeunesses Communistes en 1943. Blessé au cours d'une action le 19 août 1944, il ne peut pas participer à la libération du département.

Cheminot et militant

Son activité militante est tournée vers le parti communiste de 1945 à 1967.

A la SNCF, Bruno est ajusteur-outilleur ; chef de brigade d'ouvriers en 1968, puis conducteur de route en 1970. Il est alors secrétaire du syndicat des cheminots de Grenoble (Isère) et président d'un club sportif.

C'est au 28e congrès de 1968, que pointe la personnalité de Bruno Chiumento, très intéressé par la question sportive.

Il est membre du conseil national de la Fédération CGT des Cheminots de 1970 à 1976, année où il part à la retraite.

Militant sportif

Il joue un rôle très important dans la commission sportive fédérale dont il est le plus haut responsable entre 1974 et 1978. Il y déploie un grand dynamisme aux côtés de Gérard Denoyelle, Daniel Guiraud, Gérard Torrès, tout en recréant le lien avec la FSGT. Il est pour beaucoup dans les cross initiés par la Fédération de 1978 à 1982.

Bruno développe ce que Jean Chuquet a commencé à l'Ouest dans les années 1960 (Chuquet, fort de son expérience syndicale et de dirigeant d'un gros club (USCORG) s'adresse directement aux petits clubs très mal lotis de l'amicale Ouest USCF).

Il s'appuie sur un dialogue d'ouverture et entreprend de toutes nouvelles relations entre la Commission Fédérale et l'USCF. Il y développe une pédagogie originale faite d'écoute, d'explications et de fermeté quant aux buts de la Fédération en matière de sport. Il a, lui aussi, un très long passé de militant qui lui confère, sans doute, une hauteur de vue sur ce que sont les relations sportives dans l'entreprise, totalement dominées par la direction. Ses propos sont clairs, fermes et incitent à l'écoute.

La biographie de Bruno Chiumento est en lien dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maitron.

Biographie

Alain Victor

Sa jeunesse

Carte d'adhérent d'Alain Victor à l'USCF. Archives du club sportif de Rennes. (ASCR).

Alain Victor naît le 8 février 1944 au Mans dans une fratrie de 6 enfants. Son père, cheminot au dépôt du Mans, épouse une cheminote ; ils ont deux garçons.

Tout jeune, Alain est attiré par le sport. Il devient sociétaire du Centre d'Education Physique et de Jeunesse SNCF du Mans où il pratique divers sports au stade du Maroc. Alain est séduit d'abord par l'athlétisme. En hand-ball, discipline qu'il pratique dès l'âge de 10 ans, sa présence « physique » est remarquée et la vivacité dont il fait preuve se retrouve au stade Montois (Mont-de-Marsan), quand, durant son service militaire, il se lance dans la pratique du rugby. A l'âge de 15 ans, il entre comme apprenti au centre SNCF Auguste Piron du Mans. A 16 ans, il s'entraîne à la boxe anglaise au Club Sportif des Cheminots du Mans (CSCM) qui a fêté, en juin 2019, ses cent ans.

L'ouvrier, le sportif accompli

En 1962 Alain Victor entre aux ateliers SNCF du Mans comme AJMTH (ajusteur-moteur-thermique).

Albert Huet (1924-1999) a la réputation de formateur de champions. Il s'emploie à créer une section de boxe amateur dans la cité mancelle. Découvrant Alain, il devient son entraîneur et il n'est pas pour rien dans son parcours de boxeur : Alain est sacré, à six reprises, champion de France amateur des poids lourds et classé 5e aux championnats d'Europe 1969. Alain est considéré comme le champion historique du CSCM auquel il a donné ses plus belles lettres de noblesse.

Le 27 avril 1963, il monte sur le ring pour son premier combat, juste avant son départ pour l'armée. Seize mois plus tard, à son retour en 1964, il reprend le chemin de la salle d'entraînement. Le garçon est doué : le 20 février 1965 à Cannes, il devient champion de France catégorie poids lourd : il bat Pouya, la terreur des poids lourds. Il cumule les succès : 1967 à Monaco, 1968 au Mans, 1969 à Béziers, 1970 à Metz, 1971 à Agen mais perd contre Maco Nena en 1972 à Rouen.

A Saint-Brieuc avec Albert Huet

En 1969, Huet repart à Saint-Brieuc au service Exploitation. Il remonte le Sporting Club briochin pour en faire l'un des clubs phares de la boxe amateur régionale, avec le concours d'Alain qui l'a suivi.

Alain Victor est sélectionné 22 fois en équipe de France de boxe et participe à 2 championnats d'Europe. Il effectue des stages à l'INS (Institut National du Sport) dans le cadre de la préparation de l'équipe de France. Le 8 juin 1969, il est 5e au championnat d'Europe

Biographie (suite)

Poids-lourds (plus de 81 kg). Son regret sera de n'avoir pas pu conquérir le titre poids lourds de champion d'Europe. Il bénéficie d'une aura méritée à l'étranger : à Innsbrück avec l'équipe de France puis en Hongrie.

La boxe est certainement son sport de prédilection, mais Alain Victor a plusieurs cordes à son arc de sportif : c'est un athlète complet. Ainsi, au sein de l'entreprise, en athlétisme, il participe aux tournois (Challenges) organisés entre Régions SNCF et nationalement aux Coupes du Directeur. Il pratique le hand-ball, participe aux tournois USCF, devient arbitre pendant plus de dix ans.

Le militant syndical

Dès son arrivée aux ateliers en 1962, Alain adhère à la CGT.

Alain n'est pas seulement un grand sportif, c'est un ouvrier des ateliers, un homme à la modestie légendaire. Il ne se préoccupe guère de sa carrière professionnelle. Il connaît bien les problèmes du quotidien de ses camarades de travail et les difficultés qu'ils rencontrent pour défendre le service public et les acquis que nous ont laissés nos anciens. Il est conscient de la force du collectif. Avec son tempérament de lutteur, il s'engage à la CGT et est élu délégué du personnel, puis au Comité Mixte pendant plusieurs mandats. Il devient naturellement représentant de la CGT au Comité Atlantique de l'USCF (Union Sportive des Cheminots Français) jusqu'à son départ à la retraite en 1999.

Son déroulement de carrière est simple dans la fonction Matériel : ouvrier il est entré, ouvrier spécialisé il part au niveau C2-15. Il demande juste une mutation pour Nantes en 1988.

Retraité, Alain Victor fait profiter les jeunes « pousses » du « Nantes Atlantique boxe » de son expérience comme entraîneur en leur prodiguant l'art de bien se comporter, les gants aux poings.

La gestion des activités sociales change de main (1982-1998)

1982-1986, un long transfert des activités sociales

Le temps des œuvres sociales est terminé.

Le CCAS du 26 janvier 1983 siège pour la dernière fois. La CGT fait une déclaration.

« La loi d'orientation des transports, promulguée à la fin de 1982, permet aujourd'hui de doter la S.N.C.F d'un nouveau statut avec la création de Comités d'Entreprise.

Ces dispositions ont été réaffirmées le 25 Janvier 1983, par Monsieur le président de la République, à l'occasion de la cérémonie de lancement de la nouvelle S.N.C.F.

Pour le moment, ne sont pas connues les modalités de mise en place et du fonctionnement du futur Comité d'Entreprise. Cependant, nous pensons à la CGT, que l'activité du CCAS doit se situer, dès maintenant, dans cette perspective.

1983 devant être l'année de transition où tout doit être fait pour que le changement de gestion des activités sociales se fasse dans les meilleures conditions, nous souhaitons pour permettre une bonne gestion par les élus des cheminots :

- *que ne soient pas pris d'engagements et d'orientations nouveaux tant que le comité d'entreprise ne sera pas mis en place avec les moyens de son fonctionnement.*
- *que, dès maintenant, les élus du CCAS et des CRAS soient étroitement associés aux prises de décisions. »*

Malgré le vote de la loi LOTI en 1982 et la création de l'EPIC en 1983, prévoyant la mise en place des CE et CCE, celle-ci s'éternise jusqu'en 1986.
Lors de la préparation du 33e congrès fédéral et de sa tribune de discussion, Daniel Gaillard, membre de la Commission sociale fédérale, apporte sa contribution au débat : « Des activités sociales pour qui ? Comment ? Avec qui ? Par qui ? »

« L'année 1983, pour nous cheminots, est riche d'événements d'importance : la loi d'orientation sur les transports intérieurs, l'élection au conseil d'administration des représentants du personnel, la création des C.E. et, de ce fait, la gestion des activités sociales par les élus du personnel. Pour ce qui est du domaine social, le changement est fondamental, les cheminots se réapproprient leur budget social, c'est la fin de la conception paternaliste « des bonnes œuvres ». Pour réussir, nous devons faire preuve d'audace, d'initiative, de responsabilité, prendre en compte toutes les avances scientifiques, techniques, l'augmentation du temps libre, l'avancée des mentalités et pousser toujours plus loin la réflexion de quatre interrogations sur le terme de la gestion des activités sociales :

POUR QUI ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

PAR QUI ?

Pour rentrer dans le débat, j'esquisserai quelques éléments de ma réflexion.

POUR QUI ? Evidemment, pour nous les cheminots, les activités sociales sont le fruit de notre travail, c'est donc à nous de décider, de créer notre patrimoine social, culturel dans l'entreprise, dans notre localité, donc tout dépend de nous.

COMMENT ? C'est la décentralisation des pouvoirs créée par les C.E. qui doit favoriser les conditions de démocratisation au plus près des cheminots et avec tous. La richesse des échanges des idées, l'expérience de chacun doivent permettre la réalisation des différents besoins locaux, régionaux, nationaux dans tous les domaines (culturel, sportif, de pleine nature, du loisir et du tourisme). Nous ne partons pas de rien, un patrimoine important, des travailleurs sociaux d'expérience, une C.G.T. sur le terrain qui a toujours été au premier rang avec les cheminots pour gagner la qualité de la vie.

AVEC QUI ? Tous les cheminots sont concernés, chacun doit apporter sa contribution pour construire un secteur des activités sociales de notre temps. Avec les travailleurs techniciens des activités sociales, et là je pense qu'une nouvelle forme de travail doit naître. La décentralisation des pouvoirs, la démocratisation à tous

les niveaux doivent permettre une meilleure utilisation des technicités, une prise de responsabilité plus grande par ces travailleurs. Ils doivent trouver leur place et leur rôle auprès des cheminots en favorisant la concertation, les relations humaines, en impulsant les initiatives culturelles, sportives et de loisirs, locales et régionales. Travailler autrement, c'est le prix d'un service des activités sociales de qualité pour et avec les cheminots. Avec les sociétés d'agents, avec les militants de ces associations qui ont prouvé depuis des décennies la valeur de leurs actions.
Chacun doit trouver sa place, chacun doit apporter sa pièce à la construction de la qualité de la vie.

PAR QUI? Ce sont les élus du personnel qui doivent avoir la maîtrise des orientations de la politique des activités sociales, ils doivent en contrôler l'application et impulser en permanence la recherche des besoins nouveaux. Mais, à mon avis, ne jamais se confondre avec les techniciens soit administratifs, soit des activités sociales, car ils perdraient très vite leur esprit revendicatif et combatif, ils perdraient le contact avec les cheminots et la CGT. »

La SNCF doit céder le pré carré qu'elle gère depuis 40 ans et plus

La SNCF ne veut pas céder le pré carré qu'elle gère depuis 40 ans et bien plus si l'on compte le temps des compagnies ferroviaires et leur paternalisme que Jean- Marc Moulinet, secrétaire fédéral dénonce dans « la Tribune ».

« 40 ANS D'INJUSTICES ont pris fin le 31 décembre 1985 après maintes tergiversations, le conflit ouvert autour du transfert des activités sociales vient de connaître une issue avec la fin des négociations qui ont abouti au transfert des activités sociales et culturelles nationales au CCE, locales aux 35 CE de la SNCF. Cette confirmation de l'accord obtenu entre la SNCF et les organisations syndicales à travers le transfert du budget ne s'est pas fait sans difficulté. En effet, les discussions sur les moyens financiers se sont déroulées dans le cadre unique des interventions de la CGT. Les autres organisations ayant manifestement limité les leurs au cours de la phase précédente en se polarisant sur les demandes en direction de l'organisation majoritaire à l'issue des élections. Pourtant, le fond du problème était bien là. En effet, sans moyen correspondant aux activités menées par la SNCF, Les CE auraient-ils pu assurer leur continuité de fonctionnement? C'est à l'initiative de la CGT que figure une clause de sauvegarde qui garantit la possibilité de renégociation au cas où le CCE et les CE constateraient que le budget a été sous-évalué. Ainsi est révélé le fond des motivations des organisations syndicales qui ont tout mis en œuvre pour que ce transfert n'ait pas lieu, petite querelle partisane ponctuée d'un échec. Pendant les trois ans qui nous séparent de la décision de mise en place des CE, donc la gestion des activités sociales par les CE, la CGT a réussi à mobiliser, y compris au-delà de ses rangs, pour que l'aboutissement soit positif pour les cheminots. Aujourd'hui, l'évolution du budget, donc des moyens, est liée à l'évolution de la masse salariale de la SNCF ce qui fixe clairement l'avenir dans sa possibilité d'évolution positive à la nécessité de la lutte revendicative pour l'emploi et les salaires à la SNCF. La CGT récuse par avance ceux qui attaqueront la gestion des CE, en faisant abstraction de cette réalité fondamentale. Les organisations syndicales qui entérineront la réduction des emplois, des possibilités de qualification et une baisse du pouvoir d'achat, agiront pour la réduction des budgets de CE. Nous verrons, là encore, qui tiendra le langage de la vérité. Le pas positif acquis par le transfert est donc à confirmer, dans l'action revendicative au quotidien afin d'améliorer le niveau des activités en direction des cheminots et de leur famille. Les élus CGT des CE et du CCE ont la volonté de mener à bien la gestion transférée aux CE et de mener l'action pour la satisfaction des revendications en luttant notamment contre le contrat de plan qui entérine le déclin de l'entreprise.
Ils sont les seuls à avoir cette volonté au service des cheminots. Mais c'est avec vous qu'ils pourront mener à bien leurs ambitions. Les partager, c'est sans aucun doute agir avec la CGT et adhérer à la CGT. »

En septembre 1983, lors d'une réunion tripartite, il apparaît qu'il est possible de mettre en place une structure satisfaisante, conforme au droit commun.
Reconnaissant la spécificité de l'entreprise et tenant compte de la loi de démocratisation du secteur public, les négociations pouvaient donc s'engager sur deux questions : l'implantation des CE et la définition des activités transférables et parallèlement l'évaluation de la subvention pour la gestion et le transfert du personnel de celles-ci.
A partir de janvier 1984, 327 CE sont installés ainsi que le CCE. Leurs prérogatives sont limitées au domaine économique.

Suite à un recours déposé par le syndicat Force Ouvrière au Conseil d'Etat, l'existence des 327 CE est annulée : c'est à l'encontre des besoins de proximité réclamés par les cheminots. Aussi leur nombre sera ramené à 35 CER (Comité d'Etablissement Régional).

Jean-Paul Lahouse au 36e Congrès fédéral, 24-28 novembre 1986, Marseille. Coll. IHS-CGT cheminots. Il fut le 1er secrétaire du Comité Central d'Entreprise de 1983 à 1985.

Après de longues négociations, de nombreuses pétitions, actions (dont une qui réunit 15000 cheminots au printemps 1985), la SNCF accepte de transférer, le 1er janvier 1986, les activités sociales aux CE et CCE.

Cette longue période de négociation a permis à la direction SNCF de se préparer au transfert. Elle a cessé d'investir dans les installations, réduit un certain nombre de budgets, modifié des affectations de personnel liées aux activités sociales.

Il a fallu toute la persévérance de la Fédération et la mobilisation des cheminots pour défendre chaque ligne budgétaire, installation par installation, activité par activité, afin d'obtenir le meilleur transfert possible des activités et du patrimoine foncier et immobilier.

L'accord de transfert prévoit la mise à disposition des CE et CCE de 500000 mètres-carrés au sol, de bâtiments : stades, gymnases et autres installations sportives peu ou très mal entretenues. Les CE et CCE ne sont qu'usufruitiers de ces installations. La SNCF en reste propriétaire et doit, à ce titre, assumer les charges d'entretien du propriétaire qui sont établies lors de visites dites contradictoires.

L'entreprise traîne souvent les pieds pour remplir ses obligations. Seul un rapport de force conséquent permet de la contraindre.

Le scandale, c'est la non-prise en compte des cheminots retraités. Aucun moyen transféré pour qu'ils puissent mener des activités spécifiques alors que la retraite est le moment où le temps libre peut être consacré aux sports, aux loisirs ou à la culture. Le refus est catégorique : pas de dotation budgétaire pour développer de réelles activités en direction des retraités.

Tout reste à faire : substituer à la toute-puissance de la direction, à son pouvoir discrétionnaire, son immobilisme récurrent, une politique sociale nouvelle et dynamique, c'est le but que se sont fixés les élus.

Concernant les activités physiques et sportives, les représentants du personnel au CCE qui siègent paritairement au sein du comité de direction de l'Union Sportive des Cheminots Français (USCF) se retrouvent face à neuf cadres de l'entreprise dirigeant l'ensemble de 8 amicales (regroupant 246 clubs sportifs ainsi que les structures nationales). Il fallait agir rapidement pour en modifier l'organisation (l'USCF était la chasse gardée des dirigeants de la SNCF), pour redresser des clubs, dont les activités périclitaient faute de moyens et renouveler les directions qui devront s'occuper des sports populaires délaissés au profit de la seule compétition, donner plus de place aux sports féminins, reconsidérer les petits clubs comme des clubs à part entière.

D'ailleurs, les sportifs et techniciens lancent une pétition réclamant la présence de sportives et moins de dirigeants.

La Fédération, sa commission sociale et sa commission sportive avaient réfléchi avec l'apport de militants associatifs à cette nouvelle organisation permettant :

- La reconnaissance, le développement et le financement de toutes les formes de pratiques sportives : sports - loisirs, de compétition, de haut-niveau. Seule la compétition était prise en compte.
- La reconnaissance de toutes les fédérations sportives délégataires et affinitaires. Seules les fédérations délégataires avaient voix au chapitre.
- Un fonctionnement démocratique et transparent de toutes les structures avec création de commissions sportives, financières, groupes de travail.
- Des élections représentant mieux la représentativité des petits clubs aux postes de responsabilités de toutes les structures décisives.

La reconnaissance du sport pour tous, l'accès des femmes à la pratique sportive, L'accès de tous les personnels des CE-CCE à toutes les activités de l'USCF. Cela aboutira à un nouveau statut après trois ans de débat avec les autres organisations syndicales dont les réticences fortes de la CFDT et de la FMC et l'ensemble de toutes les composantes du sport cheminot.

La nouvelle organisation de l'USCF prend en compte ces réflexions et l'assemblée générale de l'USCF adopte :

- l'USCF ne forme plus qu'une entité avec quatre comités géographiques cheminots et un comité métropolitain. Les comités Nord-Est, Ile-de-France, Sud-Est Méditerranée, Atlantique et Métro. Le financement de ces comités est fonction des effectifs cheminots, du nombre d'associations sportives, du nombre de cheminots et du périmètre géographique du comité.

L'instance dirigeante est le Comité Directeur où siègent à parité, les représentants du CCE et les élus des Comités géographiques et du siège de l'USCF. Des commissions sont mises en place pour élaborer démocratiquement les activités sportives.
« Il ne s'agissait pas de passer en force, on a voulu convaincre de notre démarche dans l'intérêt de la pratique sportive du plus grand nombre et non pas de l'imposer » se souvient Christian Beaumanoir, membre de la Commission Activités Sociales du CCE.
Ces nouvelles orientations, mises en œuvre dans les instances dirigeantes et sur le terrain, ont vu la progression du nombre de sections de sport-loisir.
De nouvelles disciplines ont été développées, comme les sports aériens : vol moteur, parachutisme, ULM. Mais aussi la voile et tous ses supports : le bowling, la course sur route, etc.
Certaines de ces pratiques ont pu être proposées dans les centres de vacances enfants et adolescents du CCE. C'est le cas du vol moteur, le parachutisme, le vol à voile, et la voile. Ces activités sont encadrées par des sportifs cheminots, voire des sportifs de haut-niveau.
La reconnaissance et le développement du sport féminin, au-delà de la participation des femmes, dans les sections de sport-loisir ont permis d'imposer les femmes dans les championnats de tennis, natation, volley, handball, athlétisme, etc.

Se sont développées aussi les journées nationales du sport organisées par le CCE en liaison avec l'USCF comme les rassemblements moto. D'autres manifestations sont organisées par d'autres CE et CCE comme le cross de la RATP.

Des échanges internationaux ont eu lieu : challenges de football organisés par des CE comme Clermont-Ferrand, Paris-st-Lazare et Tours contre des équipes algériennes.

Des dispositions budgétaires sont prises améliorant la répartition des budgets et les modifications de structures.

Une revendication toujours d'actualité, c'est le maintien des chèques-congés sportifs si utiles à la pratique sportive.

Les sportifs de haut niveau

Les athlètes de haut niveau

La CGT, tout en défendant une conception de l'accès au sport pour tous, se bat depuis toujours pour la reconnaissance du sport de haut niveau dans les entreprises.
Evoquons simplement la conférence de presse de Georges Séguy, secrétaire général de la Confédération, défendant un statut du sportif de haut niveau dans les années 1970.

Revenons à l'année 1977 : la Fédération intervient auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports pour faire reconnaître le statut d'athlète de haut niveau à la SNCF.
Cette bataille aboutit en 1982 avec la signature d'une convention entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et la direction SNCF pour l'embauche au statut de 25 sportifs de haut niveau.

L'emploi d'un sportif de haut niveau à la SNCF

Ces sportifs se voient ainsi accorder un emploi à mi-temps pour s'entraîner et la promesse d'un reclassement dans l'entreprise au terme de leur carrière d'athlète.

Devant ce premier résultat, Daniel Jourdain, secrétaire fédéral, s'exprime en juin 1982 dans « la Tribune » : « Le ministère de la Jeunesse et des Sports est sur le point de conclure une convention avec la Direction S.N.C.F. pour réserver 25 postes de cheminots, à des sportifs de haut niveau ».

Ce n'est pas le projet de sportif de haute-performance que nous avons déposé à la S.N.C.F. depuis plusieurs années, mais il s'agit cependant d'une avancée sensible qu'il nous faut apprécier à sa juste valeur, mais aussi et surtout comme une plateforme, une avancée qui doit nous permettre d'aller plus loin.

Il n'en reste pas moins :

- qu'un nombre important de sportifs cheminots de haut niveau ne bénéficieront pas de cette convention dans l'immédiat et qu'il nous faut continuer à poser fortement le problème avec eux ;
- que le développement du sport de masse à l'entreprise reste posé et là aussi, c'est avec les sportifs et les cheminots qui veulent faire du sport que nous ferons avancer les choses ;
- que le problème du sport des cheminots dans l'entreprise reste fondamentalement posé ;
- que le projet de statut des dirigeants et techniciens sportifs bénévoles cheminots que nous avons déposé à la SNCF reste lettre morte pour le moment.

Cette une avancée sensible oui, mais il reste beaucoup à faire au sein de l'entreprise. La Fédération CGT des cheminots va continuer son action pour faire avancer ces problèmes, mais c'est avec les cheminots sportifs, avec ceux qui voudraient faire du sport, avec leurs dirigeants sportifs et techniciens que nous devons œuvrer, pour le développement des activités physiques et sportives dans l'entreprise. Rien ne remplacera leur action, notre action pour obtenir satisfaction ».

En lisant les petites notes biographiques de Serge Hermosilla et de Thierry Watrice (à peine plus jeune que Serge), on comprend le bien-fondé de cette bataille qui n'est pas finie.

« Les sportifs de haut niveau, ça coûte cher »

En 1998, l'entreprise veut supprimer cette convention qui lie les 25 athlètes de haut niveau à la SNCF sous prétexte que celle-ci coûte trop cher. La Fédération CGT des cheminots par l'intermédiaire de Bernard Thibault, alors secrétaire général de la Fédération, s'insurge dans un courrier adressé à la Direction de l'entreprise et menace de boycotter les initiatives liées à la coupe du monde de football et de diffuser son courrier à la presse. La SNCF craignant pour l'image de l'entreprise fait immédiatement marche arrière. La Fédération continue le combat sur ce sujet et obtient que la convention passe de 25 athlètes à 35, avec des postes réservés à des athlètes handisport. Ainsi, la SNCF est la première entreprise à avoir des athlètes de haut niveau handicapés. Cette nouvelle convention est signée par Marie-George Buffet, alors ministre de la Jeunesse et des Sports et le président de la SNCF, Louis Gallois.

La CGT continue à s'investir sur cette question notamment par l'intermédiaire de ses élus au CCE et des militants en responsabilité à l'USCF, notamment lors de la réunion annuelle qui existait à l'époque entre le CCE, l'USCF, et la direction de la SNCF. Cette réunion assurait le suivi de cette convention ainsi que le suivi des parcours des sportifs de haut niveau et leur reconversion.

Depuis la SNCF a repris la main, seule, sur le pilotage de cette convention en en faisant un élément financier de sa politique de communication.

Biographie

Serge Hermosilla ou comment devenir champion amateur de boxe dans les années 1975-1980

Serge Hermosilla, boxeur amateur du Boxing Club Briviste (BCB), aujourd'hui arbitre international (l'un des quatre arbitres homologués pour les JO, a témoigné en 1980 dans la VO (n° spécial cheminot du 21 mai 1980) : il est alors agent de manœuvre (il accroche les wagons par tous les temps), niveau 1 en gare de Brive, syndiqué CGT et délégué suppléant de sa catégorie. S'il veut participer aux compétitions, il doit se mettre en congé, voire en congé sans solde. La Direction lui propose un poste dit aménagé : 4 heures du matin – 12 heures ! Après, il doit s'entraîner au moins 2 h 30 par jour. Il lui est même refusé trois jours de congé pour participer à la Finale des championnats de France.

Dans ces conditions, il a dû faire quelques mois de « rabiot » avant de faire droit à sa retraite de cheminot.
Beaucoup de sacrifices !

Photo parue dans la *VO Cheminots*, n° 1760, 25 août 1978, p.3, dont le dossier principal est intitulé « Faire du Sport Un Besoin Un Droit ! ». Source : IHS-CGT cheminots, 8 C.

Biographie

Thierry Watrice, coureur de demi-fond L'un des premiers bénéficiaires du statut de sportif de haut-niveau

Thierry Watrice, DR. Coll. privée

Thierry est né le 23 janvier 1957 à Paris.
Il commence l'athlétisme au club de Gretz-Tournan (Seine et Marne).
Puis il continue à Ozoir-la-Ferrière afin de pouvoir bénéficier des conseils de Michel Jazy de 1974 à 1986. Il devient un spécialiste du demi-fond et des courses de fond et est considéré comme un talent précoce.

Thierry est embauché à la SNCF le 1er novembre 1974 à l'Entretien de l'Ourcq au service manutention où il travaillait en 2 x 8. Le samedi et le dimanche, il est détaché pour participer aux stages sportifs et aux compétitions. Du 1er octobre 1976 au 30 septembre 1977.
Thierry est l'un des premiers cheminots à bénéficier, en avril 1980, du statut de sportif de haut-niveau défendu par la CGT. Avec ce nouveau statut, il bénéficie d'un emploi du temps aménagé au service Matériel de Paris-Est : un mi-temps (8 h- 10 h puis 13 h-15 h). Il conserve ce régime de travail jusqu'en avril 1987. A cette date, il obtient une mutation aux ateliers de Bordeaux où il conserve ce régime de travail au titre d'athlète de haut-niveau. Après la fermeture des ateliers en avril 1994 il est muté à l'Entretien puis au Dépôt traction comme aide-conducteur jusqu'en décembre 1996. Entre 1997 et 2013, il passe du chantier de formation en 3x8 au levage mécanique à l'Entretien.
Côté compétition, Thierry a participé à 10 championnats du monde. Le 25 mars 1978, l'équipe de France, dont Thierry est le plus jeune, est championne du monde et remporte la médaille d'or à Glasgow (Ecosse).

Retraité de la SNCF depuis le 1er octobre 2013, Thierry a repris une licence à Bègles en 2012 et est juge départemental. Il encadre les jeunes de 6 à 10 ans tous les mercredis.

En 1988, Georges Lanoue, alors secrétaire général de la Fédération avait adressé un message de félicitations à Thierry Watrice nommé champion de France de cross.

Télégramme adressé à Thierry WATRICE

Sommes très heureux et fiers de t'adresser nos félicitations pour ta magnifique victoire au championnat de France, qui vient consacrer des années de sacrifices et d'efforts. Bonne chance pour le championnat du monde.

P/le B.F., G. LANOUE.

La *Tribune des cheminots*, n°588, 3 mars 1982. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1/4.

L'hôpital Foch et les cheminots

L'entrée de l'hôpital Foch, vue prise depuis la Gare Suresnes-Mont-Valérien, 1970. Source : Archives départementales des Hauts-de-Seine, 6 Fi 187.

Un peu d'histoire

L'origine de l'hôpital Foch date de 1926, issu d'un projet franco-américain après la Première guerre mondiale. C'est une fondation baptisée « Fondation Franco Américaine du Mont Valérien » qui assura sa construction et la gestion de cet établissement. Il est inauguré le 25 octobre 1936. Le financement est essentiellement assuré par de riches donateurs américains et français.

Cet établissement est une clinique privée à but non lucratif destinée aux besoins sanitaires des classes moyennes de la région parisienne. Il est reconnu d'utilité publique.

Cette clinique fut réquisitionnée pendant la Deuxième guerre mondiale par les allemands puis ensuite par l'armée Française.

La gestion de l'hôpital Foch est confiée à la SNCF par le biais de sa Caisse de Prévoyance et de Retraite de 1949 à 1995.
Jean Berthou, au titre de la CGT, siège au Conseil d'Administration durant de nombreuses années en tant qu'administrateur de la Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF.

En 1995, la SNCF ne reconduit pas son mandat de gestion. La Fondation confie la gestion à une association dénommée « association hôpital Foch » composée de la Fondation, de la ville de Suresnes, du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

La SNCF est attaquée par l'Association pour non-conformité et défauts de sécurité. Le préjudice est estimé à 109 millions d'euros en 2001. Après un long procès entre les parties, un accord est signé (sur pression de l'Etat).

L'Association Foch, et non l'hôpital, reçoit 25 millions d'euros en 2008.

Les revendications de la fédération en termes de médecine sportive

Ces revendications s'expriment à tous les niveaux de l'entreprise, aux réunions du CCAS, de la Caisse de Prévoyance et de Retraite, mais sont aussi portées au sein de l'Union Sportive des Cheminots de France.

Mise en place d'une médecine sportive

La Tribune des cheminots de janvier 1974 fait état de la demande de la délégation CGT au CCAS de mettre en place une médecine sportive dans notre entreprise.

La direction veut interdire aux médecins d'établissements de signer les licences sportives aux cheminots pratiquant un sport alors que de nombreux médecins d'établissements sont diplômés dans cette spécialité. La délégation au CCAS rappelle sa revendication au CCAS du 31 Janvier 1979.

Chiumento et Hermes, représentants CGT présentent cette revendication à l'Assemblée Générale de l'USCF le 19 avril 1979 à laquelle la direction SNCF est présente. La CGT souligne la nécessité d'un suivi par les médecins d'établissements des adhérents des clubs sportifs cheminots pratiquant la compétition au sein de l'USCF.

La Tribune d'avril 1980 informe les syndiqués de l'ouverture à l'hôpital Foch d'un mini-service de médecine sportive permettant aux cheminots sportifs de bénéficier d'une possibilité de rééducation sportive pour 4 à 5 cheminots par semaine à raison de 3 heures de séances de rééducation.

Les avancées de la mise en place de la médecine sportive dans l'entreprise et à l'hôpital Foch

Elles sont à mettre à l'actif de la CGT siégeant à la Caisse de Prévoyance et de Retraite mais aussi de l'exigence des sportifs cheminots de bénéficier d'une médecine sportive.

Par la suite, les médecins d'établissement habilités en médecine sportive ont délivré et délivrent toujours de nos jours les certificats nécessaires à la licence sportive.

L'hôpital Foch, depuis de nombreuses années, est à la pointe des avancées médicales. Il est un centre de recherche reconnu par l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), seul organisme public français de recherche dans les spécialités des maladies rénales et transplantations ainsi que dans le domaine neurologique et de neurochirurgie.

Il a créé le 6 mars 2018, à travers son centre d'expertises médicosportives de l'ouest parisien, un suivi des sportifs y compris des athlètes de haut niveau. Ce service replace également les activités physiques et sportives dans le parcours de soins personnalisé pour tous les patients atteints de maladies chroniques ou de longue durée, cette thérapeutique innovante est réalisée avec des associations sportives proches de l'hôpital Foch.

Sponsoring et entreprise

Le désengagement financier de l'Etat, en matière du sport de masse, au niveau des secteurs dont il a la charge (Jeunesse et Sport, Education Nationale, collectivités locales…) a permis la pénétration du milieu sportif par le monde des affaires. De gros profits sont dégagés par des firmes spécialisées qui se constituent en véritables monopoles.

L'image du sport individuel, le culte du corps sont privilégiés. On soigne le muscle, le style, le « look ».

Pour ce qui concerne l'entreprise, le sport n'intéresse le patronat que dans la mesure où il devient source de profit, support publicitaire. Le sport de haut niveau devient l'image porteuse de l'entreprise, le symbole de son agressivité technique et commerciale.

Cette pratique sélective du sport est aux antipodes des orientations syndicales et par conséquent, de celles du milieu associatif sportif. Rien à voir, avec le souci de répondre aux besoins du plus grand nombre et le développement du sport à l'entreprise.

Il s'agit plutôt, de soigner l'esprit d'entreprise en cultivant le goût de l'effort, du dépassement de soi, de la performance, de construire un projet d'entreprise en faisant appel au consensus face à la concurrence.

A partir de là, il est clair que le rôle de la Fédération est d'impulser l'action des cheminots et du mouvement associatif pour qu'une part importante des sommes consacrées par l'entreprise servent à l'augmentation des subventions attribuées pour le développement des APS.

3 000 enfants à la Coupe du monde de foot 1998

La SNCF s'est toujours servie de l'importance du sport en général et de l'activité sportive des cheminots pour valoriser sa stratégie et ses orientations économiques, l'esprit d'équipe et la performance individuelle en sponsorisant avec des moyens financiers considérables, de grands évènements sportifs comme les Jeux Olympiques, les coupes du monde de foot et de rugby.

En 1998, CE, CCE et USCF se sont saisis de cette opportunité pour obtenir de l'entreprise, sponsor de cette coupe, la participation de 3000 enfants de cheminots fréquentant les centres de loisirs des CE sur les huit stades où se déroulent les matchs.

Les enfants visitent les installations, rencontrent les équipes et assistent gratuitement à un match de cette compétition. L'USCF et les CE prennent en charge l'encadrement des jeunes, la SNCF assurant les frais financiers.

Une première dans les annales sportives de l'entreprise.

Une de *La Tribune des cheminots*, n° 754, juin 1998. Source : IHS-CGT cheminots, 4 C 1 /8.

Biographie

Gérard Roussel (1952-1988) Un colosse surnommé « Puce » ou « Le Grand »

Gérard Roussel est né à Valenton en 1952. Il habite très près des chemins de fer dans ce quartier du Val-Pompadour populaire, proche du triage de Villeneuve-St-Georges.

Le sportif

Gérard découvre le handball à 11 ans. Il joue au CSV (Club sportif de Valenton) affilié à la FSGT. Il remporte 4 titres de champion de France (1976, 1978, 1979 et 1980) et une coupe de France (1978).

Au terme de sa carrière de joueur, il continue sa passion comme éducateur de jeunes et comme arbitre, jusqu'au niveau international.

« Le sport de haut niveau, expliquait-il en mai 1985 dans le journal du hand du CSV (club sportif de Valenton), mais aussi celui pratiqué dans les clubs, est une riche expérience pour se dépasser, pour surmonter les moments difficiles. Il ne s'agit pas dans ce cadre de se décourager, il faut réagir. Il faut « gagner ». Pas pour dire « On a gagné », mais gagner de façon loyale : respecter les autres joueurs, ça aussi c'est une vraie valeur, et dans le sport, c'est l'essentiel ».
Travail, loyauté, esprit d'équipe… cette conception de la pratique sportive, Gérard l'avait développée à Valenton, créant, avec Daniel Calvier la section de Handball au Club sportif de Valenton, puis le Challenge inter-écoles (qui portera son nom), projet pédagogique mêlant initiation et compétition. Une manifestation qui prendra vite de l'ampleur, toute la ville y étant associée. Un élan salutaire pour le Club de Hand qui deviendra alors la plus importante section du CSV.

GÉRARD ROUSSEL
INTERNATIONAL
ET TRAVAILLEUR
ou les difficultés d'un cheminot hand-balleur

Extrait d'un article paru dans *Sport et plein air* consacré aux propositions de la FSGT pour de « véritables changements dans le domaine des activités physiques sportives dans le cadre d'une démocratisation réelle », n° 213, octobre 1977, p. 25. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

Le cheminot

Il est ajusteur au centre SNCF de Villeneuve-triage.
C'est Georges Lanoue, secrétaire général de la Fédération, qui lui rend hommage à ses obsèques. En voici l'extrait publié dans « La Tribune des cheminots » d'avril 1988 :
« Nous venons de perdre brutalement un de nos camarades de combat et d'espérance, mais aussi un ami.

C'est une épreuve qui marque tous ceux qui l'ont connu et apprécié au Comité Central d'Entreprise, à la Commission confédérale des C.E et du sport à l'entreprise, au Centre Fédéral de la Jeunesse, à l'Union départementale du Val-de- Marne, à l'Union Locale de Villeneuve-St-Georges.

Ce qui vient de s'arrêter si brutalement, c'est une vie militante totalement engagée au service de la collectivité.

Gérard une grande présence devenue une grande absence.

D'une manière affectueuse, nous l'appelions « le grand Gérard ».

Tout était grand chez lui. Son engagement dans ses activités militantes et sportives, mais aussi ses qualités humaines.

Il aimait profondément la vie et mordait dedans à pleines dents. Cette vie si courte, mais si bien remplie est celle d'un militant ouvrier, dévoué à sa classe, à son organisation syndicale, la C.G.T.

Biographie (suite)

Mais il avait estimé que cette activité ne prendrait tout son sens que si elle s'accompagnait d'un engagement politique. C'est ainsi qu'il était aussi un militant du Parti Communiste Français.

Craint par certains, mais respecté par tous, il ne laissait indifférent personne.

Gérard a été successivement : représentant syndical au Comité Mixte, délégué syndical au CRAS, puis secrétaire général du syndicat de Villeneuve-St-Georges. Il est ensuite secrétaire général adjoint du secteur de Paris Sud-Est.

A la mise en place des Comités d'établissement à la SNCF, c'est tout naturellement qu'il prendra sa place dans ces organismes. Elu au CCE, responsable de la Commission des Sports, trésorier du CE du dépôt de Villeneuve, dans le cadre des 327 CE, il se battra contre la décision inique et scandaleuse du Conseil d'Etat à l'instigation de nos adversaires de classe et de certaines organisations syndicales.

C'est également tout naturellement qu'il figure à la première place de la liste CGT et qu'il devient le secrétaire du Comité d'établissement régional en 1985, mandat que les cheminots avaient renouvelé, d'une façon encore plus ample lors du scrutin du 8 octobre dernier en donnant la majorité absolue à la CGT ».

Mais Gérard, c'était aussi le militant communiste. Là encore, son engagement l'avait amené à devenir conseiller municipal de Valenton. Dans la période actuelle, il avait comme tous les communistes ayant des responsabilités syndicales, mis tout son crédit et son rayonnement personnel pour impulser le débat. Il s'était engagé totalement, comme dans tout ce qu'il faisait, dans la campagne présidentielle pour le candidat André Lajoinie.

Gérard, c'était encore le sportif de haut-niveau, 85 fois international de hand-ball.

Pour prolonger son engagement sportif, il était devenu arbitre et, là encore, il avait fait grand. En peu de temps, il avait atteint les sommets en devenant arbitre international. ».

Il déploie aussi son activité à l'USCF (Union sportive des cheminots français) où il apporte ses connaissances en participant à la mise en place des nouveaux comités géographiques en 1986.

Militant activement au Parti Communiste, il est élu conseiller municipal en 1983 à Valenton. Il y est un exemple pour de nombreuses générations de jeunes, organisant régulièrement pour eux des activités sportives.

Il a habité Valenton jusqu'à sa mort. Avec son ami Daniel Calvier, élu valentonnais, décédé lui aussi, ils ont créé l'école de handball dans la ville. Ils donnaient des cours dans les établissements, et ont formé des générations d'écoliers.

L'USCF

Il déploie aussi son activité à l'USCF (Union Sportive des Cheminots Français) où il apporte ses connaissances en participant à la mise en place des nouveaux comités géographiques en 1986.

Hommages à Gérard

Le CER SNCF de Paris-Sud-Est lui a dédié le gymnase et le terrain de football, rue Jean-Jaurès, dans le quartier du Val-Pompadour à Valenton. A Villeneuve-Saint-Georges, un centre sportif et culturel porte également son nom, près des installations ferroviaires et jouxtant le terrain du tennis club des cheminots.

L'USCF honore sa mémoire par un challenge Gérard Roussel.

Biographie

Bernard Vallée

Tournoi d'échecs avec des enfants animé par Bernard Vallée à Paris-Saint-Lazare. Extrait de la *VO Cheminots*, n° 1703, 2 avril 1977, p. 6. Source : IHS-CGT cheminots, 8 C.

Né le 26 mai 1937 au Mans, Bernard arrive avec sa famille à Savigny-sur-Orge (région parisienne) où son père exerce le métier de boulanger. Il a un frère plus jeune que lui.

La carrière professionnelle

Après son brevet, Bernard entre à l'école SES de Toulouse. Il en sort major de sa promotion avec le diplôme de monteur électricien. Il entre dans la vie active comme surveillant SE puis se présente au concours de dessinateur. Il est muté dessinateur à la région de Paris-Sud-Ouest. Il s'engage en 1962 comme coopérant en signalisation en Algérie et rentre en France en 1963. Il se marie la même année avec Odette D'Andrea, d'origine italienne. Ils ont deux enfants Fabrice et Stéphane.

La réforme de structure de 1971 le conduit à la région de Paris-St-Lazare où il présente sa candidature à l'Ecole des cadres du service Equipement.
Il devient instructeur à l'Ecole de Nanterre fin 1979.

L'engagement politique

A Paris-Sud-Ouest, adhérent du PCF, Bernard s'inscrit aux cours de l'Université Nouvelle. Il se fait remarquer en animant des week-endss d'études d'économie politique au sein de la section des cheminots communistes d'Austerlitz (1968).

Arrivé à Paris St-Lazare, Bernard affiche la Une de « l'Humanité » chaque jour dans les couloirs des bureaux d'études, ce qui n'est pas du goût de tous.

Biographie (suite)

L'engagement syndical, un long engagement

Fin des années 1950, Bernard est responsable du Groupe Technique dessinateurs, responsable régional à Paris-Sud-Ouest. En 1972, il est responsable du Groupe UFCM de Paris St-Lazare.

Au 2e congrès UFCM à Lorient, il représente le syndicat de Paris-Banlieue (Secteur PSL) et il est élu membre de la commission exécutive de l'UFCM.

Au 3e Congrès UFCM (Colmar, 30 nov.-3 déc. 1982), il intervient sur la question des associations et la gestion des activités sociales en invitant la CGT à prendre des responsabilités dans ces structures et à « mettre fin à un désintéressement chronique de la CGT » vis-à-vis de ces activités. La deuxième intervention jette un regard sur l'entreprise et « la place essentielle qu'elle doit occuper dans une politique dynamique et diversifiée des transports ».

Devenu instructeur à l'Ecole de Nanterre, il lui est plus difficile de participer aux réunions de l'UFCM. Lucien Lecanu explique que l'instructeur n'est pas remplacé en cas d'absence.

Avec le changement de statut de la SNCF en 1981, Bernard, transforme son engagement syndical en faisant partie de la première équipe de mise en place du CCE-SNCF. Il y occupe plusieurs fonctions. Il réintègre la SNCF en juillet 1986.

Le jeu d'échec est un sport

Bernard joue depuis longtemps aux échecs et y récolte de très honorables résultats. Il est un animateur infatigable à l'ASCB-PSL (Association sportive des cheminots de Batignolles-Paris-St-Lazare). Il y a pris des responsabilités (rappelons que ce club fut aussi celui de Jean Bossard).

Bernard livre, au début des années 1970, une bataille de conviction auprès des joueurs mais aussi auprès de la Direction SNCF (et son association sportive, l'USCF) qui a classé les échecs en activité intellectuelle, dépendant de l'UAICF (Union artistique et Intellectuelle des cheminots Français). Il lui faut aussi convaincre les représentants du personnel. Il y parvient mais à l'USCF, il lui reste deux combats à gagner : les joueurs doivent recevoir les mêmes récompenses que les sportifs! Cela se fera. Puis il finit par obtenir que l'USIC reconnaisse les échecs comme un sport. Ce combat, commencé en 1976, il le rappelle en 1987 quand il quitte la commission technique USCF des échecs. Sur le plan national, ce n'est que treize ans plus tard et grâce à Marie-George Buffet, alors ministre de la jeunesse et des sports, que les échecs sont reconnus « activité sportive » le 19 janvier 2000.

Après les échecs, le sport en général

Avec le transfert en 1986 des activités sociales aux représentants élus du personnel, l'USCF doit modifier son organisation et se fixer de nouveaux objectifs en matière de sport. Bernard, militant de la CGT et militant sportif, a la confiance de ses camarades et il est proposé à la direction du Comité Ile-de-France en 1988. Il en devient le secrétaire général.

Puis il est désigné pour piloter le tournoi international d'échecs qui se déroulera au Verdon du 12 au 16 mai 1992. Bernard lance l'organisation mais tombe malade. Il doit être remplacé : cela se fait sans difficulté car le chantier a été bien préparé et ce tournoi reçoit un succès sans précédent, affirme Christian Beaumanoir : « Du jamais vu! 21 pays sur 37 pays membres de l'USIC! 10 grands maîtres »! ». Bernard décède le 28 mai 1993 alors qu'il allait prendre sa retraite.

Une foule d'amis l'accompagne au Père Lachaise.

Deux hommages lui ont été rendus. Le CER de Paris St-Lazare donne son nom à une des salles du nouveau complexe sportif de Batignolles alors qu'il est hospitalisé. Le challenge USCF reçoit, en 1995 le nom de « Robert Crépeaux-Bernard Vallée » en 1995.

USCORG

De l'Union Sportive des Cheminots de Montrouge-Chatillon (USCMC) à l'Union Sportive des Cheminots Ouest Rive Gauche (USCORG)

Dès la Libération, 4 organisations cheminotes de loisirs, nées pour la plupart avec le Front populaire de 1936, veulent continuer leurs activités sportives sur la rive gauche :

- L'US Rail affiliée à la FSGT (football) ;
- Le club Ajiste de Paris-Ouest-Rive-Gauche : les adhérents pratiquent le camping et le ski. Les courants de pensée étaient de tendance anarchiste, trotskiste et Jeunesse Socialiste ;
- L'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF) créée par le PCF, proposait des activités de plein air ;
- La section des jeunes syndiqués de la CGT mêlait également activités syndicales, culturelles et sportives.

Naissance de l'USCMC

Venu des 4 organisations citées ci-dessus, un groupe de jeunes sportifs du dépôt de Montrouge : skieurs, basketteurs, campeurs, décident de créer, en 1949, l'Union Sportive des Cheminots de Montrouge - Chatillon (USCMC).

Le premier bureau est composé de :

- Lhomme (contremaître du dépôt), président ;
- Devilliers et Lagrange (ouvriers), secrétaires ;
- Hiron, Saintot, Graechen (ouvriers d'entretien à Montrouge), membres.

Sur les 6 membres du bureau, 3 sont syndiqués à la CGT. Le nouveau club est affilié à la FSGT et à la FFS. Les statuts déposés, l'agrément au JO obtenu, le club obtient l'affiliation à l'amicale des clubs sportifs de la Région Ouest de Paris (USCF).

Les relations avec l'amicale de la Région Ouest SNCF sont toujours tendues. Les dirigeants des amicales sont des cadres supérieurs de la SNCF et regardent d'un mauvais œil les petits clubs dirigés par des ouvriers. L'USCMC n'est pas le seul dans cette situation, on peut citer l'ASB-PSL, club cheminot de Paris-St-Lazare.

Ces petits clubs, lors des assemblées générales sont des trouble-fêtes qui réclament plus de démocratie dans le fonctionnement de l'amicale, mais aussi la reconnaissance du sport de masse des fédérations telles que la FSGT. Ils souhaitent aussi que la SNCF subventionne toutes formes de pratiques sportives, qu'elle prenne à sa charge l'entretien des locaux souvent en mauvais état et crée de nouvelles installations.

USCORG (suite)

Les années 1950

Le club comprend 3 sections en 1950 (ski, basket, cyclisme) auxquelles s'ajoutent 2 nouvelles sections en 1954 : volley-ball et athlétisme. Le club compte 52 adhérents, mais la guerre d'Algérie va marquer la jeunesse. Guerre et sport ne marchent pas de pair aussi en 1959, il ne reste plus que la section ski, avec 24 adhérents.

Les années 1960

Les dirigeants de l'USCMC ne baissent pas les bras et décident d'étendre les adhésions à tous les cheminots de la région de Paris-Montparnasse et mettent en place un réel club omnisport :

Ils s'adressent à tous les syndicats pour faire connaître son existence et ses activités, mais aussi pour avoir leur appui auprès de la direction SNCF. Ils prennent contact avec les apprentis pour développer avec eux des activités sportives par exemple en créant des week-ends neige, mais aussi par la pratique de la natation.

Avec le concours de la CGT, CFDT, FGAAC, UFCM-CGT, le club crée des tournois inter-chantiers : football, tennis de table, athlétisme, ski.

En 1965, l'USCMC compte 131 adhérents.

Création de l'USCORG (Union Sportive des Cheminots Rive Gauche)

Le 25 mai 1966, René Devilliers, secrétaire général, fait adopter les statuts d'un nouveau club qui va rayonner sur toute la région de Paris-Montparnasse, ayant pour ambition de devenir un grand club omnisport de masse. Ce jeune club est présidé par Jean Chuquet, contremaître au dépôt de Montrouge et délégué UFCM-CGT au CRAS de la région Ouest. Le comité directeur est porté à 15 membres, et les sections sportives gagnent une plus grande autonomie d'organisation.

En 1968, avec l'aide du CRAS (Comité régional des activités sociales), le président de l'USCORG obtient des services sociaux des locaux dans la gare Montparnasse, où seront créées la section judo, ainsi qu'une dépendance de la colonie de vacances à Méribel. Cette dernière sera transformée par les bénévoles du club en chalet pouvant accueillir 20 personnes.

C'est aussi l'année olympique : Janiaux et Tetu de l'USCORG portent la flamme à travers Paris.

Le club compte alors 151 adhérents.

Les années 1970

Le comité directeur se renouvelle avec l'arrivée de Beaumanoir, Corvoisier, Felce, George, Le Moigne, Tetu, Paquet, Thos. Le contexte du grand mouvement de 68 n'est pas étranger à l'arrivée de ces jeunes. Après avoir été blackboulé durant 15 ans, Alain Graechen est enfin élu au Comité Directeur de l'Amicale Ouest. Il y retrouve René Devilliers, secrétaire général de l'USCORG, mandaté par la CGT pour suivre les assemblées de l'amicale.

En 1975, Jean-Claude Hermes succède à Jean Chuquet à la présidence du club. Il représente la CGT avec Bruno Chiumento aux assemblées de l'USCF.

Christian Beaumanoir succède à René Devilliers au poste de secrétaire général, après avoir suivi un stage de dirigeant de club à la FSGT. En 1976, il est élu au comité directeur de l'amicale Ouest de l'USCF.

USCORG (suite)

La section voile prend son essor en 1976 avec 52 adhérents. La même année voit aussi le développement d'une section gymnastique volontaire. Cette activité s'adresse aux cheminotes de la région Montparnasse. Elles peuvent la pratiquer sur leur temps de travail, une revendication portée par la CGT au CRAS.

1978, l'USCORG obtient des services sociaux la création d'un court de tennis sur l'ex-terrain de sport des apprentis du dépôt de Montrouge, ainsi que des locaux de l'ex-économat attribués au siège du club.

1979, le club a trente ans et un beau bilan : 651 adhérents répartis dans 9 disciplines, toutes affiliées à la FSGT. Quelque-unes disposent d'une double affiliation avec les fédérations spécialisées.

Les années 1980

En France, l'Union de la gauche accède au pouvoir : un ministre communiste, Fiterman, est nommé aux transports. La SNCF change de statut : la loi sur les comités d'entreprises s'applique : la gestion des activités sociales, culturelles et sportives est du ressort des organisations syndicales au Comité d'Entreprise.

En 1981, Alain Graechen, l'un des cofondateurs de l'USCMC s'en va : il est remplacé par Bernard George.

En 1982, l'USCORG obtient, avec l'aide du CRAS, la mise à disposition d'une ancienne halle à marchandises de 160 m^2 avec 1 hectare de terrain. Situé à 90 kilomètres de Paris, près d'un plan d'eau de 120 hectares, il permet la création d'une section plein air et le développement de l'activité voile qui compte très vite 52 adhérents.

Au moment du transfert, en 1986, l'USCORG atteint 1 146 adhérents, dont 928 sont des agents ou leur famille répartis en 16 sections sportives.

En 1984, l'USCORG acquiert un petit chalet à Courchevel 1650, grâce à une souscription auprès des adhérents et un emprunt. Beaucoup de travaux sont réalisés par les adhérents : le chalet peut loger 16 personnes.

En 1986, les activités sociales sont transférées aux CER (comités d'entreprise régionaux) et au CCE (Comité Central d'Entreprise). Le club modifie ses statuts pour respecter l'article R 432.5 du Code du travail. Le comité directeur est composé de 18 membres : 9 membres élus et 9 membres représentant le CE de Paris-Montparnasse. Les rapports sont bons avec le CE de Paris rive gauche.

La SNCF transfère, bon gré mal gré, les installations sportives souvent en mauvais état. Elle complique la vie quotidienne en supprimant l'accès au téléphone intérieur, l'accès au service des plis pour le courrier… Les moyens financiers sont insuffisants.

Deux membres du club de la CGT sont élus au CE de Paris-Montparnasse :
Laurent Russeil, secrétaire, et Christian Beaumanoir, secrétaire-adjoint qui devient Vice-Président de l'USCF, représentant le CCE.

En 1987 l'amicale Ouest devient Comité Ile-de-France de l'USCF, le président de l'USCORG, Jean-Claude Hermes, en devient le président en 1988.

La CGT, majoritaire dans les instances de l'USCF, insuffle une profonde évolution de cette structure : plus de démocratie, reconnaissance de toutes les formes de pratique du sport depuis le haut niveau jusqu'au sport de masse et de loisirs, ainsi que le financement de ces activités.

En 1986, l'USCORG atteint 1 146 adhérents, dont 928 sont des agents ou leur famille répartis en 16 sections sportives.

USCORG (suite)

Les années 1990

Durant cette décennie, les rapports avec le CER sont bons. Les moyens que donne le CE permettent aux sections sportives de bien fonctionner.

En 1992, au titre de la compensation de restitution de m^2 sociaux, le CE de PRG, obtient la construction d'une salle de tennis de table et d'un 3e court de tennis éclairé, sur l'ancien terrain de sport des apprentis du dépôt de Montrouge. Ce complexe sportif portera le nom de Jean Chuquet, ancien président décédé, qui s'était beaucoup investi dans le développement de l'USCORG.

En 1995, comme dans de nombreux clubs, les adhérents de l'USCORG signent massivement la pétition de l'USCF qui s'oppose à la diminution des chèques congés sportifs que veut imposer la direction de la SNCF. Les sportifs cheminots font reculer l'entreprise.

Entre 1994 à 1997, Maujoin remplace Beaumanoir au poste de secrétaire général et Hermes met un terme à son mandat de 21 ans de présidence : Millan de la section judo, lui succède.

De nouvelles sections se créent : le rugby en 1994, les échecs, la boxe thaï et l'aïki jutsu. Cependant en 1999, année du cinquantenaire, l'USCORG ne compte plus que 779 adhérents pour 19 disciplines pratiquées. La politique de l'Etat mise en œuvre dans l'entreprise se traduit par une réduction du personnel, accompagnée d'une mobilité accrue et aux logements de plus en plus éloignés. Ce contexte se traduit par une baisse des adhérents cheminots et de leurs familles.

Aujourd'hui, l'USCORG reste fidèle à ses valeurs : vie démocratique, reconnaissance de toutes les formes de pratique : sport de loisirs, compétitions, voire de haut niveau. Il est toujours attaché au développement du sport dans l'entreprise. Le club compte près de 600 adhérents dont seulement 55 % de cheminots et familles. Notre camarade Jean-Claude Simon, retraité, en assure la présidence depuis 14 ans.

En 1998, l'USCORG organise pour la première fois la course des 2 vallées à Courchevel-Méribel. Cette compétition est reconnue et figure au calendrier de la Fédération Française de Course de Montagne.

Biographie

Claude Fernand (1936-2012) Cheminot, militant FSGT et premier de cordée

L'ASCENSION DU MONT BLANC, UN PÉTRIPLE ANNUEL.

« On ne vend pas le fond, on ne fait pas table rase du passé surtout quand ça marche bien. On vous propose du nouveau. Ce n'est pas du tout cuit, ce n'est pas clés en main, ce n'est pas « Laissez-moi faire », ce n'est pas « on s'occupe de tout ».

C'est ce que nous ferons ensemble »

C'est ce qu'écrit Claude Fernand en 1998 à propos du rassemblement multi-activités de montagne organisé à Castet (vallée d'Ossau, Pyrénées Atlantiques). Claude est alors à la retraite et il vit la plus forte de ses passions, la montagne, avec la FSGT où il a d'importantes responsabilités depuis 1980.

Avant, Claude a été militant CGT et militant du Parti Communiste aux ateliers SNCF de Villeneuve-St-Georges où il travaille. D'ailleurs, il y crée un club cheminot « montagne » pour partager son engouement pour l'altitude. Il a emmené avec lui des dizaines de cheminots, attirés par les cimes, du pic du Midi de l'Osai (2884 m) au Mont Aiguille dans le Vercors (2087 m).

Très engagé dans le syndicalisme, il dénonce ceux qui, dans les comités d'entreprises, prétendent encourager les alpinistes amateurs, en se contentant de verser un chèque aux clubs privés. Pour Claude, c'est sur une falaise que commence vraiment l'apprentissage de la montagne et non dans un gymnase. C'est sur un rocher qu'il apprend à ses camarades de travail à devenir « premier de cordée ».

L'activité de Claude ne s'arrête pas à la montagne. Il est aussi « un joueur de mots »[1] : il s'adonne à la poésie, devient metteur en scène de la Compagnie « Sur des rails ». Il est aussi passionné par la philatélie. Enfin, imprégné de camaraderie, de fraternité, de solidarité, il soutient activement le Secours populaire.

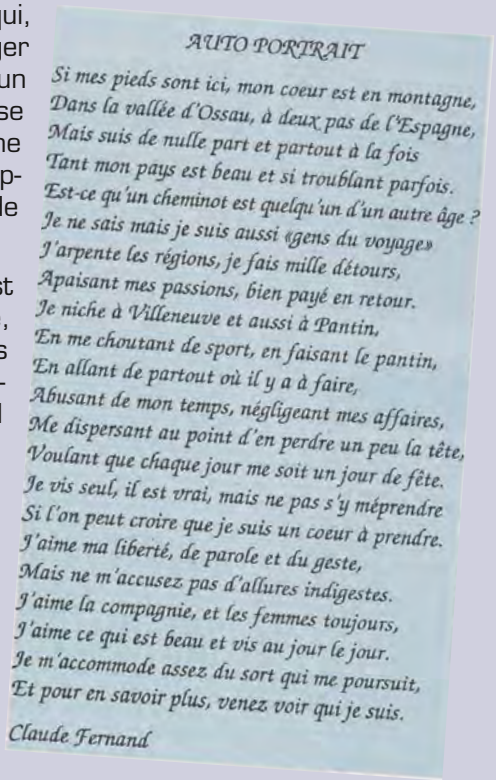

AUTO PORTRAIT

Si mes pieds sont ici, mon coeur est en montagne,
Dans la vallée d'Ossau, à deux pas de l'Espagne,
Mais suis de nulle part et partout à la fois
Tant mon pays est beau et si troublant parfois.
Est-ce qu'un cheminot est quelqu'un d'un autre âge ?
Je ne sais mais je suis aussi «gens du voyage»
J'arpente les régions, je fais mille détours,
Apaisant mes passions, bien payé en retour.
Je niche à Villeneuve et aussi à Pantin,
En me choutant de sport, en faisant le pantin,
En allant de partout où il y a à faire,
Abusant de mon temps, négligeant mes affaires,
Me dispersant au point d'en perdre un peu la tête,
Voulant que chaque jour me soit un jour de fête.
Je vis seul, il est vrai, mais ne pas s'y méprendre
Si l'on peut croire que je suis un coeur à prendre.
J'aime ma liberté, de parole et du geste,
Mais ne m'accusez pas d'allures indigestes.
J'aime la compagnie, et les femmes toujours,
J'aime ce qui est beau et vis au jour le jour.
Je m'accommode assez du sort qui me poursuit,
Et pour en savoir plus, venez voir qui je suis.

Claude Fernand

Extraits d'un portrait de Claude Fernand publié dans *Sport et plein air*, n° 401, août-septembre 1995, p.28. Source : gallica.bnf.fr / Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

Petite bibliographie

- *Les cheminots, on s'en fait toute une histoire par Nicole Parutto : T. 1 et 2, Montreuil, IHS CGT des cheminots.*

- *L'aventure culturelle de la CGT par Marius Bertou et Jean-Michel Leterrier, VO-Editions, 1996.*

- *Du sport ouvrier au sport oublié ? Histoire mêlée de la CGT et du sport par Jean-François Davoust et Igor Martinache, Lille, Geai bleu et CRIS Editeurs, 2013, 217p.*

- *La FSGT Du sport rouge au sport populaire par Nicolas Kssis, La ville qui brûle et Sport et Plein air FSGT, 2014, 230 p.*

- *Terrains de jeux, terrains de luttes Militant-e-s du sport par Nicolas Kssis-Martov, Ivry, les Editions de l'Atelier, 2020, 155p.*

- *Cahiers IHS CGT : juin 1994, septembre 1992, septembre 2012, décembre 2012, juillet 2015.*

- *Cahiers IHS CGT Cheminots :*

• *cahier n° 14 : Jean Bossard et Marcel Montaubrie*

• *cahier n° spécial 22 : 1er semestre 2004, 19 août 1944, Libération de la gare de Toulouse.*

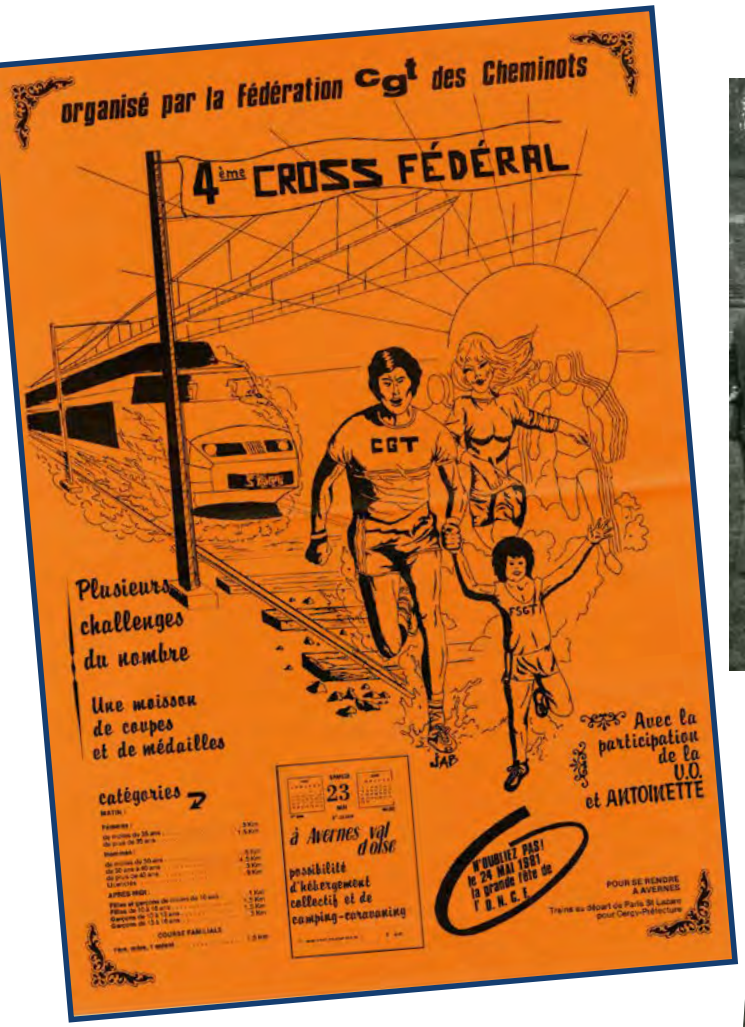
organisé par la Fédération Cgt des Cheminots
4ème CROSS FÉDÉRAL
CGT
Plusieurs challenges du nombre
Une moisson de coupes et de médailles
catégories
23
à Avernes val d'oise
possibilité d'hébergement collectif et de camping-caravaning
N'OUBLIEZ PAS! le 24 MAI 1981 la grande fête de l'U.N.C.I
Avec la participation de la V.O. et ANTOINETTE
POUR SE RENDRE A AVERNES

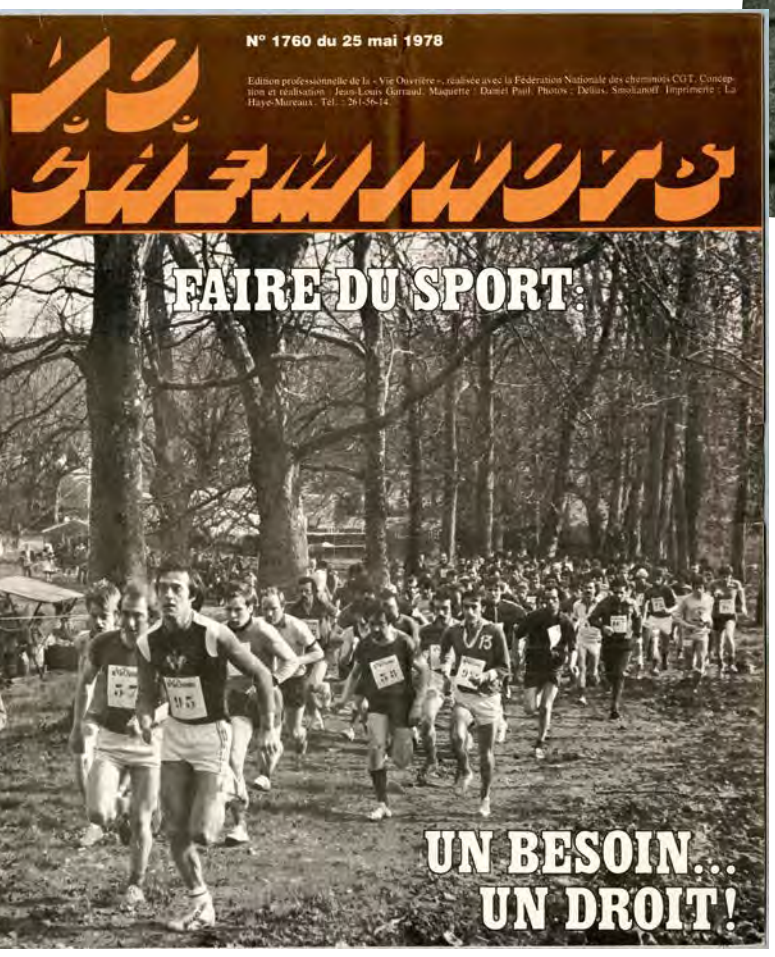
N° 1760 du 25 mai 1978
Edition professionnelle de la « Vie Ouvrière », réalisée avec la Fédération Nationale des cheminots CGT. Conception et réalisation : Jean-Louis Garraud. Maquette : Daniel Paul. Photos : Dellus, Smolianoff. Imprimerie : La Haye-Mureaux. Tél. : 261-56-14.
LE CHEMINOT
FAIRE DU SPORT:
UN BESOIN... UN DROIT!

CROSS POUR TOUS
CGT
15 AVRIL 1978
ORGANISÉ PAR LA
Fédération des Cheminots CGT
à la maison d'enfants
de l'O.N.C.F. à AVERNES (Val d'oise)
AVEC LA PARTICIPATION
D'«ANTOINETTE» ET DE LA «V.O.»

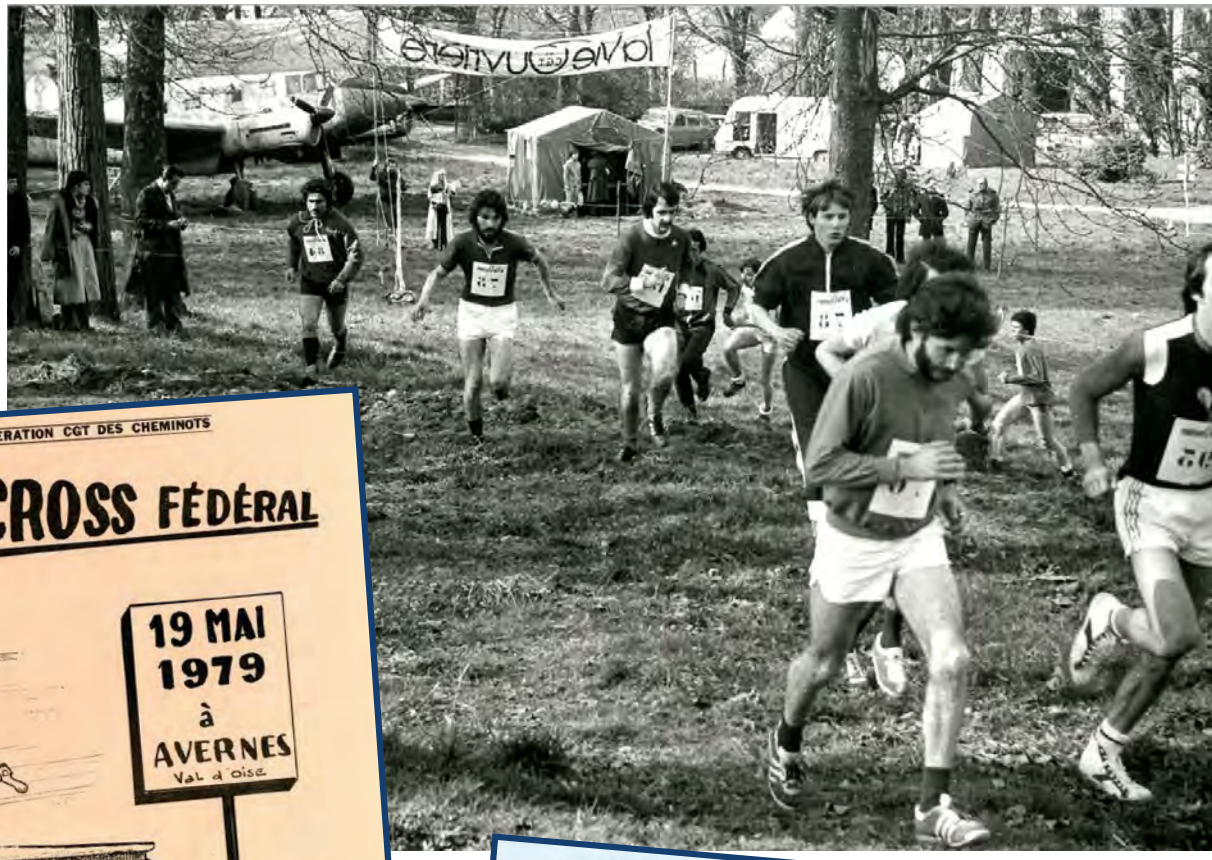

ORGANISE PAR LA FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

AVEC LA PARTICIPATION de la V.O. et antoinette

2ème CROSS FÉDÉRAL

19 MAI 1979 à AVERNES Val d'Oise

CATEGORIES

Course Familiale 1ère, mère, 1 enfant : 1,5 km

possibilités d'hébergement collectif et de camping - caravaning

plusieurs challenges du nombre

une moisson de coupes et de médailles

comment aller à AVERNES ?

N'oubliez pas ! le 20 Mai 1979 la grande fête de l'O.N.C.F.

ORGANISE PAR LA FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

AVEC LA PARTICIPATION de la V.O. et antoinette

3ème CROSS FÉDÉRAL

ANNÉE OLYMPIQUE

7 JUIN 1980 à AVERNES Val d'Oise

CATEGORIES

Course Familiale 1ère, mère, 1 enfant : 1,5 km

possibilités d'hébergement collectif et de camping - caravaning

plusieurs challenges du nombre

une moisson de coupes et de médailles

comment aller à AVERNES ?

Comment se rendre à AVERNES :

Trains au départ de la gare de PARIS-SAINT-LAZARE pour CERGY-PRÉFECTURE

N'oubliez pas ! le 8 Juin 1980 la grande fête de l'O.N.C.F.

ANIMATION Toute la journée

Morceaux choisis :
Bernard Chambaz, ¡No pasarán!

¡No pasarán ! Bernard Chambaz, historien, romancier, poète, passionné de foot et de vélo est l'auteur de cet article publié dans la revue Desports en 2016 (pp. 28 - 39). Grâce aux congés payés du Front populaire, Eugène Denamiel (personnage fictif vivant en Catalogne française) arrive à Barcelone pour participer aux Olympiades de Barcelone du 19 au 26 juillet 1936. Cette Olympiade a pour but de combattre le fascisme de façon pacifique et marque le début de la guerre civile espagnole.

« Eugène Denamiel a trois semaines devant lui, deux belles jambes et un cœur gros comme çà. […]

En tous cas, à force de courir, il va bientôt partir pour ces Olympiades populaires qui font rêver (beaucoup), jaser (un peu). Et ce qui lui plaît, ce qu'il trouve « chouette » comme il dit à l'envi, c'est que ces jeux ne sont pas réservés à une élite […]

Mais pourquoi Barcelone et Berlin ? Il faut remonter à la session du Comité Olympique qui a attribué l'organisation des jeux. Evidemment, cette réunion se tient à l'avance, donc en 1931. Les candidatures n'ont jamais été aussi nombreuses. Eugène s'est vu partir (en rêve) aux quatre coins du monde, ou presque. Alexandrie, Buenos-Aires, Rio de Janeiro, Barcelone, Budapest, Dublin, Helsinki, Lausanne, Rome, Berlin, Cologne, Francfort, Nuremberg. Le vote se résume vite au choix entre deux villes. Berlin ou Barcelone. La réunion se tient à Barcelone, le 26 avril – le hasard ne manque jamais de ressources. Chaque ville a ses arguments et surtout l'histoire d'un échec précédent. Berlin devait organiser les Jeux en 1916. La guerre en fut le tombeau. Barcelone était candidate pour 1924, mais elle avait perdu quand Coubertin avait imposé Paris. Le résultat ne se joue pas à un cheveu, loin de là. Berlin l'emporte par 43 voix contre 16. Le baron de Coubertin et le Comité International Olympique préfèrent la tradition des hobereaux prussiens aux incertitudes de ces républicains miséreux et noirauds qui viennent de renverser, le mois même, le roi Alphonse XIII. Ce vote offre donc une deuxième chance à Berlin, vingt ans plus tard, et récompense la République de Weimar d'avoir joué sa partition dans le nouveau concert de

la paix, non sans un certain mérite quand on sait par quel exorbitant traité de Versailles les vainqueurs lui ont fait payer la Grande Guerre.

[…]

Le 15 juillet, Eugène monte dans le train avec son vélo, un Alcyon bleu ciel. Le voyage n'en finit pas. Des arrêts dans chaque bourgade ; un quai, décoré de fanions tricolores, où les passagers sont accueillis au son de L'Internationale. Un enthousiasme amplifié par les cuivres des fanfares.

Même si, ici ou là, quelques voix discordantes se font entendre, au prétexte que le sport est l'apanage des bourgeois, qu'il s'apparente à de l'opium ou, plus prosaïquement, que c'est une aberration de jeter cinq cent mille pesetas par les fenêtres.

A l'arrivée, Eugène trouve une chambre dans un bâtiment de l'Exposition, range son vélo à la cave […]

Le samedi après-midi, il retourne sur la place de Catalogne, à la baraque qui sert d'office d'information, reconnaissable à la banderole SETMANA D'ESPORT I FILKLORE. Il signe de son nom - Denamiel – une liste de présence. On lui donne en échange la brochure qui annonce

le programme. Six mille athlètes sont attendus. Vingt-deux pays sont représentés. Eugène recompte, il n'en voit que dix-huit. Et encore, le Maroc compte pour deux. Suède, Suisse, Hongrie, Palestine, Maroc français, Maroc espagnol, Norvège, Angleterre, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grèce, Portugal, Hollande, Algérie, Danemark, Tchécoslovaquie. Il est vrai que la délégation soviétique n'est finalement pas venue, que l'Italie et l'Allemagne sont représentées par des sportifs émigrés, et qu'une équipe de juifs est enregistrée sous le statut, à ses yeux un peu étrange, de juifs. Outre les pays, la part belle est faite aux représentations des provinces espagnoles, non sans un penchant séparatiste auquel la Catalogne fait les yeux doux.

La brochure confirme que la course cycliste est prévue dans une semaine, à la veille de la journée de clôture, le 25, le matin, départ à 6 heures arrivée prévue dans le parc de Montjuich[1] autour de 11 heures, afin d'éviter les grosses chaleurs. Eugène consulte la liste des épreuves : tous les sports sont au programme, olympiques ou pas, qui l'avaient été et l'étaient encore, qui l'avaient été et qui ne l'étaient plus, des sports populaires comme l'athlétisme, la boxe ou le football, mais aussi des sports réservés aux bourgeois, du canotage, du polo et du tennis ; des sports plus exotiques ou singulier comme le rugby, la pelote basque, le base-ball pour faire plaisir à nos cousins américains, le ping-pong encore inédit, les boules pourquoi pas ; des classiques comme la natation et la lutte, des collectifs comme le basket et le handball, le tir par tradition mais aucun sport paramilitaire ; dans un autre registre, on note les échecs, une exhibition de gymnastique et une autre d'aéroplane, sans compter plusieurs équipes de water-polo venues Dieu sait pourquoi puisqu'elles n'ont pas de tournoi à disputer. Tant de disciplines et de possibilités qu'Eugène a l'impression de ne plus savoir où donner de la tête et qu'il se demande encore quel programme établir pour suivre les épreuves, en attendant le grand jour.

Bien sûr, il faut songer à inclure dans ce programme les compétitions féminines, même si le nombre d'inscriptions déçoit en regard de ce qui était escompté et espéré. […]

En fin d'après-midi, Eugène participe au défilé sur les ramblas […]. Il sait qu'il n'y aura ni flamme ni serment comme à Vienne où on avait juré « concourir à la libération de la classe ouvrière », ni drapeaux nationaux ni d'ailleurs drapeaux rouges, juste la bannière de la République et la bannière de la Catalogne. A l'heure où « les oiseaux chantent l'espoir », il voit les danses catalanes et les cortèges de tambours, il entend l'hymne à l'Olympiade dont les paroles traduisent un triptyque assez indiscutable qu'on ne risque pas d'entendre à Berlin, Paix-Joie-Fraternité ; on doit les notes à un musicien autrichien, qui venait de terminer un arrangement du « Chant des déportés ».

Eugène reconnaît ensuite la finale de la Neuvième symphonie et, pendant l' « Hymne à la joie », un type arrive en courant avec une dépêche qui annonce la sédition du général Franco. La répétition est aussitôt suspendue.

La nuit, l'animation ne cesse de croître sur les ramblas et dans les faubourgs, en attendant les combats au petit matin. […]

A la place des épreuves sportives, des combats ont lieu tout le dimanche […] »

Bernard Chambaz est aussi l'auteur de : A mon tour, 2003 ; Petite philosophie du vélo, 2014 ; Petite philosophie du ballon, 2018. Il est rare de parler de littérature pour la jeunesse dans nos colonnes mais nous tenons à signaler un petit album « Le match de foot qui dura tout l'été » publié chez Rue du monde en 2002. L'auteur révèle dans cette histoire que les enfants, dans certains pays, jouent avec des balles fabriquées avec des chiffons de récupération.

Notes

(1) Monjuïc